

SARTHE - Moncé-en-Belin

Église Saint-Étienne

ÉTUDE DIAGNOSTIC / AVANT-PROJET

Restauration générale



Léo CANY PARIS - Architecte du patrimoine
Les Renardières 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE
cany.leo@live.fr / 06 75 98 71 18

**AOÛT
2025**

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION	p. 2 - 3
2. FICHE DE RENSEIGNEMENTS	p. 4 - 5
3. SYNTHÈSE HISTORIQUE	p. 6 - 45
4. SYNTHÈSE DESCRIPTIVE	p. 46 - 69
5. ÉTAT SANITAIRE	p. 70 - 109
6. TRAVAUX PROJÉTÉS	p. 110 - 122
7. DOCUMENTS GRAPHIQUES	p. 123
ANNEXE. ÉTUDE DES DÉCORS PEINTS	



▲ Vue d'ensemble de l'église, depuis le sud-est



▲ Vue aérienne de l'église

1. PRÉSENTATION

Située au coeur des parties les plus anciennes du bourg de Moncé-en-Belin, l'église Saint-Étienne témoigne d'un héritage patrimonial important. Cet héritage distingue d'ailleurs la commune de beaucoup d'autres en périphérie du Mans, qui, comme Moncé-en-Belin, on connu un essor important depuis le XX^e siècle.

L'église est très hétéroclite : elle comporte une nef formée d'un ancien vaisseau roman agrandi par l'ajout de bas-côtés au XIX^e siècle, un sanctuaire à chevet plat daté du début du XIII^e siècle, une tour de clocher à base romane, une sacristie datée du XIX^e siècle... Les parties orientales de l'église comptent parmi les rares œuvres architecturales de l'époque dite Plantagenêt dans le Maine. Bien que les décors aient été revus au XIX^e siècle, on peut aujourd'hui s'étonner de l'absence de protection légale. En effet, l'église n'est pas protégée au titre des monuments historiques¹.

Compte tenu d'un important essor démographique, l'église a fait l'objet de travaux importants au XX^e siècle. Plusieurs campagnes de restaurations se sont de surcroît succédées, selon différents périmètres. Plusieurs techniques choisies présentent aujourd'hui un caractère pathogène. D'ailleurs, l'église est à ce jour fermée au public, compte tenu des désordres.

La présente étude vise à appréhender les problématiques sanitaires et les désordres dans leur globalité, à apporter des réponses hiérarchisées selon les degrés d'urgence. Elle constitue un outil à la disposition du maître d'ouvrage qui y trouvera tous les éléments nécessaires à la prise de décision, à la programmation des travaux et à la recherche de financement.

¹ Mais elle abrite plusieurs objets mobiliers protégés:

- Peintures murales de la dormition de la Vierge dans le chœur, mur nord : classées au titre d'objet le 18 octobre 1983.
- Statue de la Vierge à l'enfant du XVII^e siècle, dans le retable de l'autel majeur, classée au titre d'objet le 19 novembre 1908.
- Autel, retable, tabernacle, tableau de la déposition de croix et statues de saint Étienne et saint Jean-Baptiste, l'ensemble classé au titre des objets le 24 janvier 1979
- Statue de sainte (sainte Anne ?) en bois du XVIII^e siècle, inscrite au titre des objets le 31 décembre 1982.
- Statue de sainte Marguerite en pierre, datée de 1588 par une inscription, classée au titre des objets le 01 juillet 1994.



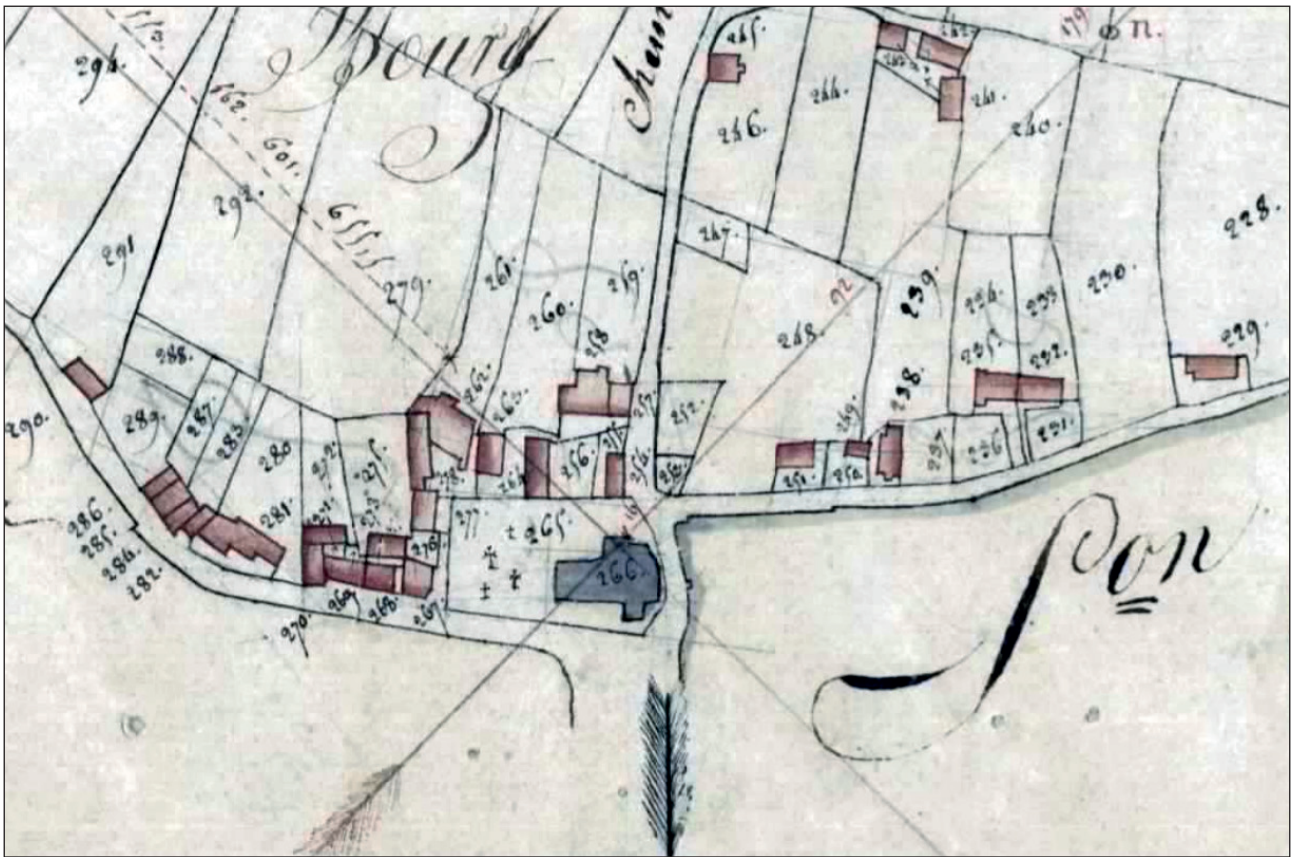
▲ Plan de situation ©Géoportail



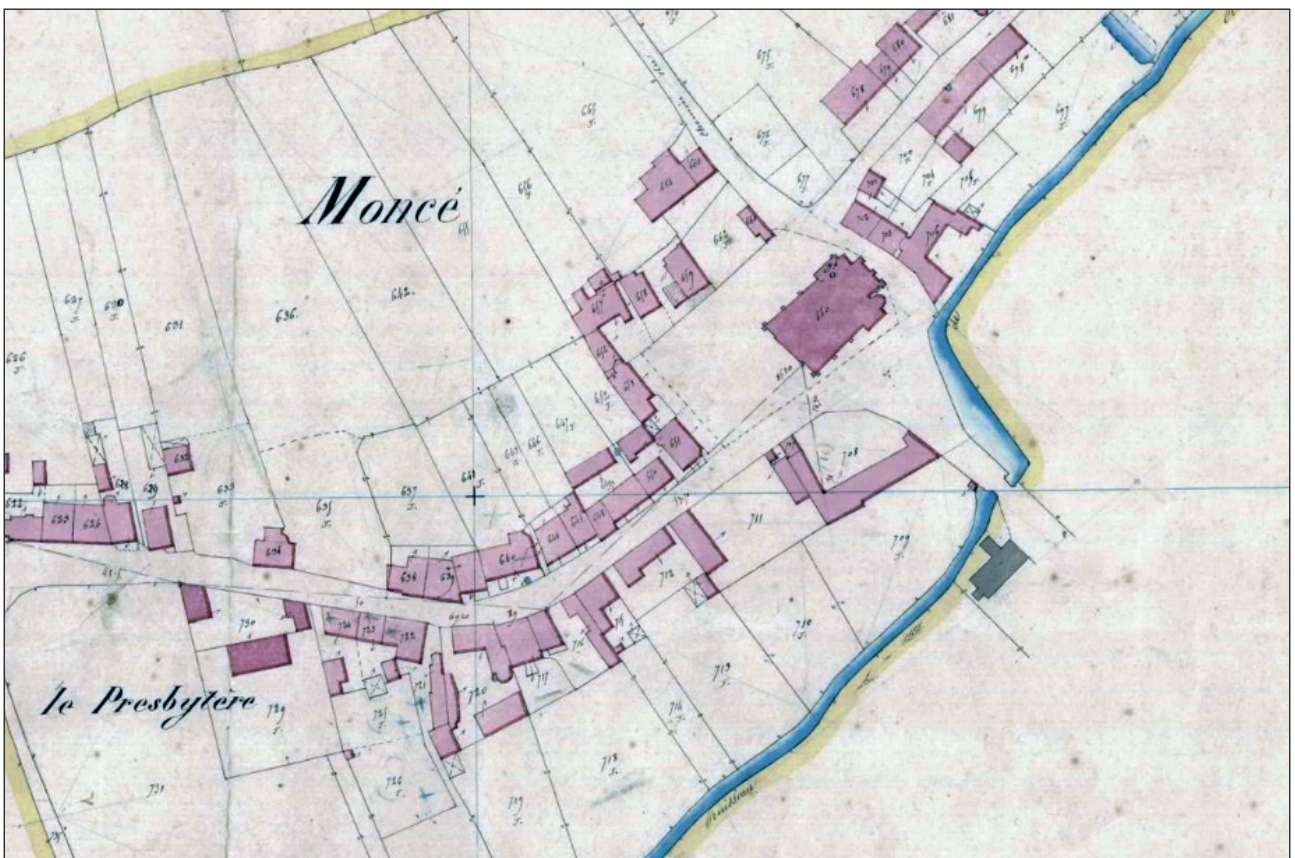
▲ Vue aérienne du bourg de Moncé-en-Belin ©Géoportail

2. FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Département :	Sarthe (72)
Commune :	Moncé-en-Belin (72230)
Adresse :	Place de l'Église 72230 Moncé-en-Belin
Références cadastrales :	000 AA 121 - 471 m ²
Édifice :	Église Saint-Étienne
Protection MH :	L'église n'est pas protégée au titre des monuments historiques
Date de protection :	Néant
Statut de propriété	Propriété publique
Maître d'ouvrage :	Commune de Moncé-en-Belin 56 rue Jean Fouassier 72230 Moncé-en-Belin
Programme de l'étude :	Diagnostic / Avant-Projet Restauration générale
Maître d'œuvre :	<u>ARCHITECTE :</u> Léo Cany Paris architecte diplômé d'État architecte du patrimoine Les Renardières 72160 Sceaux-sur-Huisne Tél : 06 75 98 71 18 cany.leo@live.fr



▲ Cadastre napoléonien, 1813, section D feuille 2 ©AD72



▲ Cadastre napoléonien, 1848, section B feuille ©AD72

3. SYNTHÈSE HISTORIQUE

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- La base de la tour et son absidiole sont antérieures au chœur qui remplace sans doute une abside romane. L'arc triomphal en pierre de taille prend appui au nord sous des maçonneries en moellons qui constituent l'angle sud-ouest de la tour de clocher.
- Le tabouret du clocher est solidaire des maçonneries de la tour, lui répercutant ses vibrations.
- Les fissures de l'arc triomphal sont anciennes, mentionnées par les archives en 1862, et 1888.
- Les murs de la nef romane ont été éventrés pour ouvrir sur des bas-côtés dont les charpentes ne sont pas triangulées.
- L'église était couverte de tuiles plates jusqu'en 1884.
- Les charpentes des bas-côtés ne sont pas triangulées.



▲ Cadastre de 1935 révisé en 1981, section B feuille 3



▲ Cadastre actuel, section AA feuille 01

PRÉAMBULE

SITUATION

Située à 12 km au sud du Mans, la commune de Moncé-en-Belin est l'une des sept communes qui constituent la communauté de communes « Orée de Bercé-Belinois » créée en décembre 1993 et une des dix-neuf qui forment l'unité urbaine du Mans. La commune a beaucoup évolué ces dernières décennies en raison du développement démographique et de la croissance d'attractivité de l'agglomération mancelle. Le bourg, traversé par la voie de chemin de fer, aménagée entre 1856 et 1859, et par la D307 qui relie Le Mans au Lude, est limité au sud par le ruisseau du Rhonne.

L'église est placée dans la partie sud-est d'une grande place qui accueillait jusqu'en 1830 le cimetière paroissial. Au chevet, passe une voie de circulation qui se partage en la rue du verger, au nord et rue du Belinois, au sud.

STATUT SOUS L'ANCIEN RÉGIME

La paroisse de Moncé-en-Belin - Monciacus - relevait de la quinte du Mans, division ecclésiastique et civile regroupant 37 paroisses autour du Mans, dans un rayon initial de 5 lieux, en réalité de 9 à 17 kilomètres. L'église Saint-Étienne de Moncé appartenait à l'évêque et la cure, estimée à 800 livres, et était à la présentation du chapitre de la cathédrale du Mans.

ANCIENNETÉ DE MONCÉ

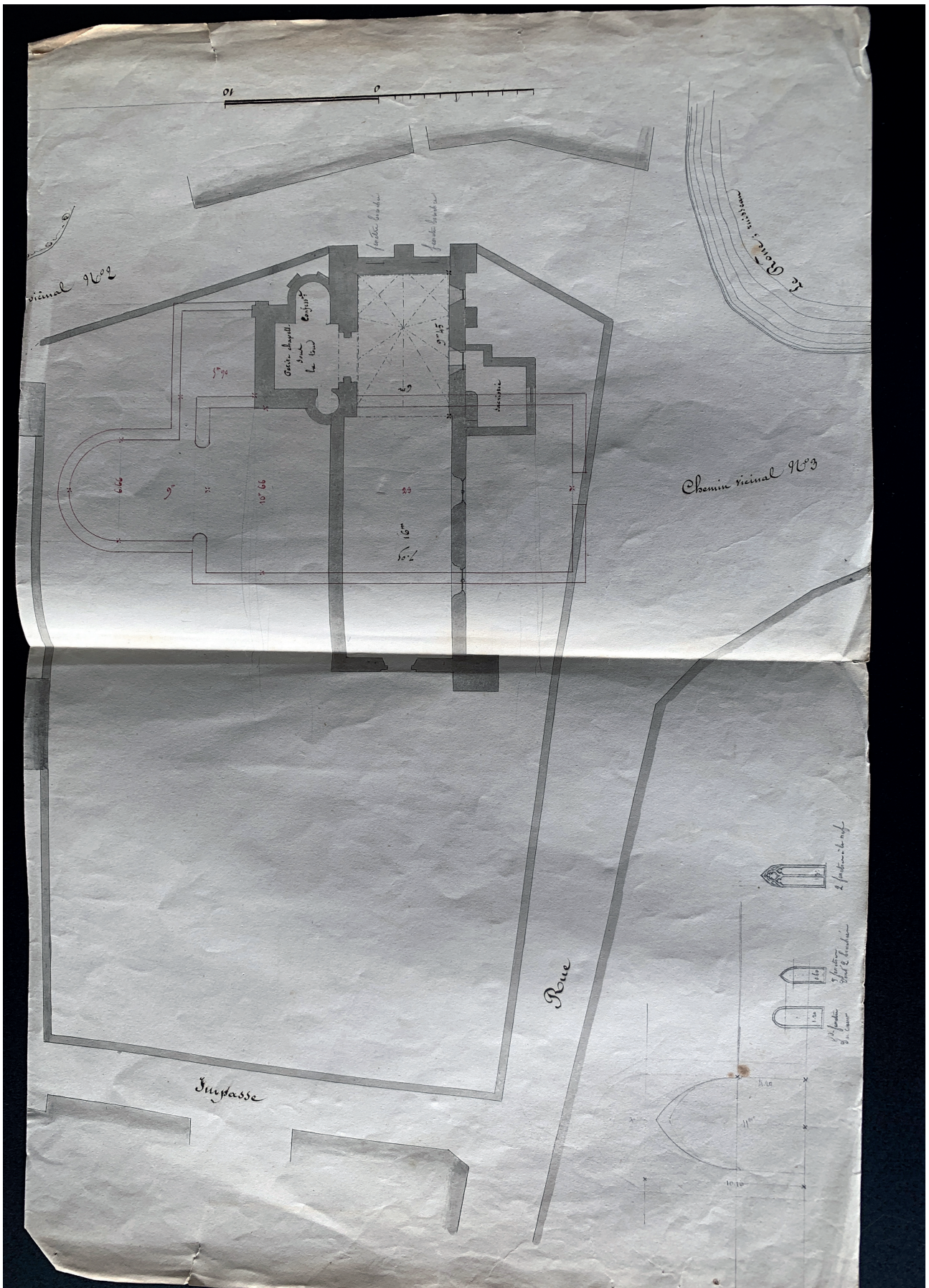
L'occupation du site est ancienne, attestée par le passage d'une voie romaine reliant le Mans à Poitiers. Plusieurs tronçons de la voie ont été repérés en 1838 lors de la construction de la route D 307, rattachant Moncé au Lude¹. Au site des Luères, au nord-est du bourg de Moncé, deux haches polies ont été retrouvées en 1880, ainsi que de nombreux fragments de poteries assimilées à l'existence d'une villa gallo-romaine. De même, un camp romain aurait existé sur le site géologique de la Butte du Vieux-Mans, au sud-ouest du bourg, expliquant peut-être l'étymologie de *Mons Caesaris* - « Mont de César » - relevé par Julien Pesche². Deux moyens bronzes d'un Claude y furent découverts par le propriétaire au début du XX^e siècle. La première mention connue de Moncé remonte à 616, date à laquelle l'évêque Bertrand rédige son testament et offre la villa de Moncé à la cathédrale du Mans³. En 834, l'évêque Albric établit trois métairies sur le domaine de Moncé : *Fecit mansionilia... in Monciaco tria* »⁴.

¹ LEDRU Ambroise. « Répertoire des monuments et objets anciens, préhistoriques, gallo-romains, mérovingiens et carolingiens existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne ». *Archives historiques du Maine*, XI, 1911, p. 193-194.

² PESCHE Julien-Rémy, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, volume 4, 1829, p. 115.

³ CAUVIN Thomas, HUCHER Eugène, *Géographie ancienne du diocèse du Mans, suivie d'un: Essai sur les monnaies*, p. 421 : « De Villam Monciaco cum colonica quae Condite vel undique id ipso Condacense aut Monciacense comparavi et adjunxi », d'après le testament de Bertant 616 (Actus, p. 118)

⁴ FROGER Louis, CHARLES Robert, *Gesta Domni Aldrici, Cenomannicae urbis episcopi*, p. 75.



▲ Plan de 1841 ©AD72, côte 2 O 201/6

SARTHE - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ETIENNE
 ÉTUDE DIAGNOSTIC / AVANT-PROJET - RESTAURATION GÉNÉRALE
 LÉO CANY PARIS, ARCHITECTE DU PATRIMOINE

HISTORIQUE

L'ÉGLISE ET SON ENVIRONNEMENT MÉDIÉVAL

Les quelques sources médiévales publiées évoquent l'importance de Moncé-en-Belin dans l'entourage du pouvoir épiscopal et comtal durant le premier Moyen Âge.

Sous le pontificat de Gervais, évêque du Mans de 1036 à 1055, un seigneur du nom de Herbrand, vassal du prélat, restitue la seigneurie de Moncé-en-Belin qu'il possédait injustement, ainsi que les dîmes, offrandes, et prémices de l'église paroissiale. En échange de quoi, l'évêque offre à Hélibrand, fils de Herbrand, une prébende cathédrale⁵.

Sur le territoire de la paroisse, au nord-ouest du bourg de Moncé, se trouve encore la motte de Vaux, dont le château est brûlé en 1099, par le comte Hélié de la Flèche afin qu'il ne soit pas pris par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, son rival, prétendant au comté du Maine⁶. Robert de Montfort, connétable de Guillaume Le Roux, éteint l'incendie et y fortifie la place pour le compte de son roi. La motte de Vaux est présentée comme plantée de vigne en 1407⁷.

Au début du XIII^e siècle, un procès oppose le chapitre de l'église du Mans et les religieux de l'abbaye de la Couture (Le Mans) à propos des dîmes de terrage et du vin de la paroisse de Moncé. Par sentence arbitrale du 1^{er} juin 1215, l'abbé et les religieux de la Couture furent déclarés perdants de leur procès⁸.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Les premières sources ne livrent rien sur la construction de l'église et c'est le bâtiment lui-même qu'il faut étudier pour combler le vide des textes.

Avant son agrandissement en 1848, la nef était un large vaisseau unique, charpenté. Sa porte ouest à double rouleau de claveaux en grès roussard surmontée d'un oculus (que l'on retrouve par exemple à l'église de Courdemanche, 72), répond aux critères de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle.

La base de la tour de clocher, son absidiole et le départ de la tourelle de l'escalier à vis sont également d'époque romane comme l'indiquent la nature des contreforts et des ouvertures et pourraient remonter au début du XII^e siècle.

⁵ Ecclesia de Monciaco, 1038-1055 : Chartularium insignis ecclesiae cenomanensis quod dicitur Liber albus capituli, p. 99, n° CLXXIX.

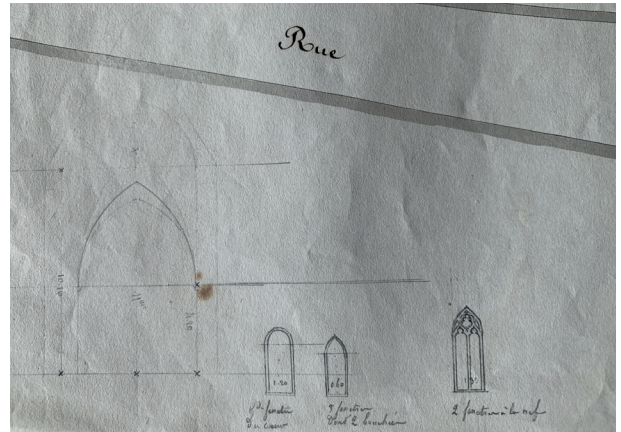
⁶ Pesche Julien-Rémy, Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe, volume 4, 1829, p. 145, d'après Ordéric Vital.

⁷ Arch. Nat. R5 119.

⁸ In Parrochia de Monceio, 1215 : Chartularium insignis ecclesiae cenomanensis quod dicitur Liber albus capituli, p. 31, n° LIX.



▲ Façade occidentale de l'église de Moncé-en-Belin avec les baies gothiques remontées



▲ Croquis des baies de la nef. Plan de 1841 ©AD72, côte 2 O 201/6



▲ Vue d'ensemble de la charpente du chœur de l'église de Moncé-en-Belin



▲ Presbytère de Bessé-sur-Braye (1486-1487d) ©Dendrotech

Le chevet, quant à lui, est un chevet plat épaulé de contreforts d'angle enveloppant, éclairé par deux lancettes séparées par un contrefort médian. Ce type de chevet se retrouve à Château-L'Hermitage (72), à Saint-Jean-de-la-Motte (72) ou à Yvré-l'Evêque (72). La voûte bombée à nervures multiples appartient à un corpus qui se place dans le premier quart du XIII^e siècle⁹. Cette datation pourrait également être celle de la peinture de l'église représentant la Dormition de la Vierge (malheureusement largement reprise au XIX^e siècle, comme cela sera évoqué plus loin).

La fin du XV^e siècle voit assurément la réalisation de plusieurs campagnes de travaux. Seule celle portant sur la réfection de l'angle droit du mur de la grande porte demandée en 1495, par le doyen du chapitre de la cathédrale du Mans est documentée. Le plan de 1841 montre encore un contrefort d'angle massif que l'on imagine être le résultat de ce confortement.

Sur le plan de 1841, dans la partie basse, à gauche, trois profils de baies ont été dessinés : l'un est présenté comme étant celui des fenêtres du chœur, en plein cintre, l'autre celui de trois baies, dont deux bouchées au pignon, et deux fenêtres à réseaux dans la nef. En observant les fenêtres ouest des bas-côtés, on comprend que ce sont les deux anciennes baies à réseau flamboyant du mur sud de la nef qui ont été déplacées et remontées à la façade ouest. Ainsi, ces réseaux posés en remploi aux pignons ouest des bas-côtés attestent de travaux à la fin de la période gothique.

De même, la charpente du chevet, avec sa composition à chevrons formant ferme, son sous-faîtage passant au-dessus des entrails retroussés et ses croix de Saint-André correspond à un ouvrage de la fin du Moyen Âge, très comparable aux charpentes des combles de l'ancienne chapelle de Mayet (1465-1469d) (72), du presbytère de Bessé-sur-Braye (1486-1487d) (72) ou des bras de transept de l'église de la Couture au Mans (1517-1524d) (72)¹⁰.

LES TRAVAUX DE LA FLÈCHE

Deux campagnes de travaux concernant la flèche sont documentées pour l'ancien Régime. La première, en 1618, est conduite par Jacques Garnier, charpentier¹¹. L'année d'avant, lors de la vigile de saint Simon et de saint Jude de l'année 1617, avait été fondue la grosse cloche de l'église de Moncé¹².

La seconde campagne de travaux est consécutive à la réunion du 4 avril 1700, durant laquelle les paroissiens de Moncé s'engagèrent à trouver l'argent nécessaire pour financer les travaux de réfection de la flèche estimés à 2000 livres.

L'église fut visitée par Mgr de Froulay le 25 octobre 1748 alors qu'il était venu confirmer les

⁹ La datation du milieu du XIII^e siècle, proposée dans l'ouvrage, *Eglises de la Sarthe*, éditions de la Reinette, 2006, p. 280 n'est pas recevable. Pour plus de détails, voir l'analyse architecturale.

¹⁰ Fiches consultables dans la base de données Dendrabase™ de Dendrotech : <https://dendrabase.dendrotech.fr/>

¹¹ AD 72, Registre de l'état civil de Moncé, Moncé-en-Belin, 1589-1678, 1 Mi 1045 R1 : « l'an 1618 fut raccommodé le clocher de Moncé-en-Belin, par Jacques Garnier, charpentier ».

¹² Voir inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives civiles, série A à E, supplément, tome Premier, Le Mans, 1870, p. 43.



▲ Ferme de la charpente du chœur de l'église de Moncé-en-Belin



▲ Ancienne chapelle de Mayet (1465-1469d)
©Dendrotech

paroissiens de Moncé au château du Plessis¹³.

RESTAURATION DE LA TOUR DE CLOCHER - 1786

En 1786, des travaux sont réalisés à l'intérieur de la tour, adjugés à M. Poirier du Mans pour 957 livres. Ils donnent lieu à un descriptif de l'ouvrage :

« La tour est flanquée à la longère de l'église du côté du nord, au droit du sanctuaire et pénètre entièrement dans le cimetière. Elle est construite de mur au carré de la largeur de 20 pieds hors œuvre et sur 36 pieds d'environ de hauteur. Aux deux angles joignant le mur collatéral de l'église sont deux corps de maçonnerie en portion au-dessus de la sonnerie et l'autre est un renforcement voûté qui semble avoir anciennement servi de chapelle. Le premier plancher de cette tour est formé d'une voûte construite de pendants et très surbaissée ; au-dessus de ladite tour s'élève un corps carré de charpente de 18 pieds de largeur sur 18 pieds quatre pouces de hauteur couronné d'un dôme au milieu duquel pénètre une flèche d'environ 20 pieds de hauteur à 8 pans, le tout couvert d'ardoises »¹⁴.

INHUMATIONS DANS L'ÉGLISE

Curieusement, on trouve peu de mentions de sépultures à l'intérieur de l'église dans l'inventaire des archives paroissiales¹⁵. Toutes sont concentrées dans la première moitié du XVII^e siècle.

11 juin 1636 – Jacqueline de Luce, veuve de défunt messire de Vignolles, fut inhumée dans l'église.

25 octobre 1637 – Catherine de Vignolles, femme de Louis de la Beaussonnière, écuyer, sieur dudit lieu fut inhumée dans l'église. Leur fils Charles avait été inhumé en 1610 près de l'autel de sainte Marguerite.

28 septembre 1648 – René de la Croix, prêtre curé dudit lieu et auparavant chanoine de Saint-Pierre de la Cour fut inhumé dans l'église.

APRÈS LA RÉVOLUTION

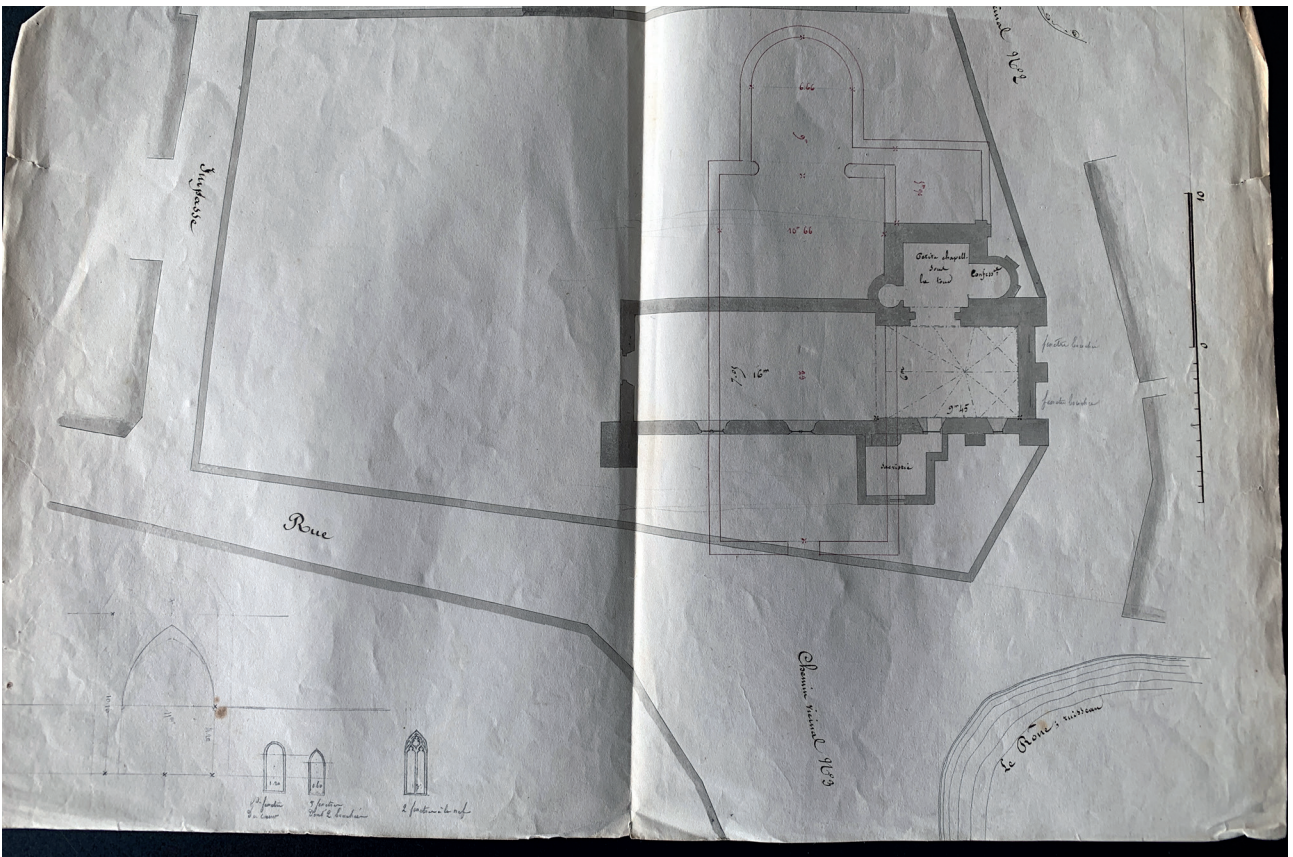
Le 15 mai 1795 (26 floréal an III), l'église paroissiale de Moncé est louée à Joseph Simon, aubergiste à Ponthibault (Moncé-en-Belin, 72). Il est alors précisé qu'il y a dans la tour de clocher, également appelé chapelle saint René ou sonnerie, « la masse d'un autel absolument en ruines ».

Puis, l'église est soumissionnée le 26 juin 1796 (8 messidor an IV), puis vendue le 20 juillet 1796 (2 thermidor an IV) à René-Anselme Négrier de la Crochardière, propriétaire de l'ancien fief de Bignon, et maire de Moncé. Il offre un nouvel autel pour remplacer l'ancien, tandis que la fabrique

¹³ Idem, p. 46.

¹⁴ Étude de Laigné-en-Belin, minutes de Jean Boussard et Julien Fouineau cité par Henri Roquet, « Moncé en Belin Revue historique et archéologique du Maine L (1901) p. 36. À VOIR 4 E 153/34 (JANVIER MAI 1786 FOUINEAU) ET 4 E 153/35 (JUIN-DÉCEMBRE 1786 FOUINEAU)

¹⁵ Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives civiles, série A à E, supplément, tome Premier, Le Mans, 1870, p. 43-48.



▲ Plan de 1841 ©AD72, côte 2 O 201/6

est rétablie avec le Concordat le 15 juillet 1801.

Le 4 fructidor an XII (22 août 1804), René-Anselme Négrier de la Crochardière, devenu maire du Mans, offre l'église de Moncé à la commune¹⁶. Le don est validé par Napoléon 1^{er} le 14 mars 1805 (23 ventôse an XIII).

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SACRISTIE - 1816

En mars 1816, le nouveau président de la fabrique expose « le mauvais état de la sacristie, tant dans ses murs que dans sa voûte et son comble ; que l'aire de sa place est d'environ 4 pieds au-dessous de celle de l'église et du cimetière et que cela cause une humidité singulièrement préjudiciable au linge et surtout aux ornements de l'église et qu'il est du plus pressant besoin de la faire reconstruire »¹⁷.

C'est en 1828 que l'accord pour la construction d'un nouveau presbytère (actuelle mairie) est donné sous la forme d'une ordonnance de Charles X, signée le 14 mai. Les travaux sont financés par Joseph Auguste Emmanuel Rottier de Madrelle (1751-1843), appelé «abbé de Moncé», chanoine de Saint-Pierre-de-la-Cour et dernier seigneur du comté de Belin et de Vaux¹⁸, résidant en son château du Plessis à Saint-Gervais-en-Belin (72). Cette même année 1828, l'abbé Moncé fait réhabiliter le calvaire du bourg et construire la chapelle des Bois, laquelle est bénite le 16 octobre 1828¹⁹.

En 1829, dans le volume n°4 de son dictionnaire, Julien-Remy Pesche écrit que l'église est gothique, qu'elle n'a rien de remarquable dans sa construction, ni dans sa décoration, qu'elle a un clocher en forme de lanterne carrée, surmontée d'une petite flèche très menue et qu'elle est entourée de son cimetière clos de murs à hauteur d'appui²⁰.

DÉPLACEMENT DU CIMETIÈRE - 1830

Comme cela est demandé par le conseil de fabrique du 1^{er} mars 1829, et après l'ordonnance royale du 14 janvier 1830, le cimetière qui se trouve au nord de l'église est déplacé dans une parcelle des Sablons cédée par la fabrique à la commune pour y établir le nouveau cimetière²¹. À son emplacement, une place publique est aménagée en 1860.

¹⁶ AD 72 4 O 267.

¹⁷ AD 72 5 V 334.

¹⁸ Pendant la Révolution et jusqu'en 1793, le chanoine vit au Mans, dans son hôtel de Vaux.

¹⁹ MARTINEAU Claude, *Les procureurs syndics, les maires, les adjoints et les conseillers municipaux de la commune de Moncé-en-Belin (Sarthe), 1787-2001*. Moncé, 2003, p. 94. Elle prendra le vocable de Notre-Dame des Bois en 1857.

²⁰ PESCHE Julien-Rémy, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, volume 4, 1829, p. 116.

²¹ AD 72 5 V 334 et 2 O 201/9 : voir aussi PESCHE Julien-Rémy, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, volume 4, 1829, p. 117 et MARTINEAU Claude, *Moncé-en-Belin, une commune du canton d'Ecommoy en Sarthe au XIXe siècle*. Moncé, 2000, p. 121-122.



▲ La façade de l'église de Moncé-en-Belin au début du XX^e siècle ©Delcampe



▲ La façade de l'église de Moncé-en-Belin au début du XX^e siècle ©Delcampe

BLANCHIMENT DE L'ÉGLISE - 1832

En 1832, la fabrique demande à ce que l'intérieur de l'église soit blanchie.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE - 1846-1848

En 1841, l'abbé Rottier de Moncé propose de financer la reconstruction de l'église de Moncé-en-Belin. Un plan dont on ignore l'auteur est même dressé, proposant de bâtir un édifice non orienté, perpendiculaire à l'église médiévale, avec une abside semi-circulaire.

Dans le *Bulletin monumental* de 1841, M. Anjubault, rapporteur de la société française pour la conservation des monuments historiques, se fait l'écho de la volonté de la municipalité de détruire le chevet de l'église pour faire construire une église neuve²². Dans son avis du 22 mars 1841, la Commission départementale des bâtiments civils s'oppose à ce projet, argumentant que le chevet mérite d'être conservé²³.

Fort de ces contestations, l'ancienne église est préservée et finalement simplement agrandie sur décision du conseil de fabrique, approuvée le 9 septembre 1846. Le projet porté par Magloire Tournessac, père jésuite et architecte, se recentra sur l'ajout de bas-côtés, couverts de voûte d'arêtes en brique, enduite de plâtre badigeonné.

Pour pouvoir harmoniser sa façade, Tournessac choisit de supprimer le contrefort d'angle sud de la façade occidentale. En revanche, il conserve et intègre dans la façade des nouveaux bas-côtés les encadrements de deux baies anciennes.

Les travaux, estimés à 5407 francs, débutent en février 1848, réalisés par Charles Madrelle, entrepreneur à Pontvallain (72), et s'achèvent avec la bénédiction de l'église placée sous le vocable de saint Étienne le 27 novembre 1848 par le père Fouquet, curé d'Ecommoy (72).

RESTAURATION DU CLOCHER - 1854

En 1853, l'architecte A. David (Le Mans) présente un devis estimé à 1250 francs pour la restauration du clocher. Les archives, incomplètes sur cette affaire, permettent de comprendre que les travaux envisagés portent sur la réfection de la couverture du clocher («avec garniture en zinc à la base de l'aiguille, réparation et allongement de la pointe de l'aiguille et restauration et ornement de la croix») pour 1000 francs et la réfection de la baie. Les travaux sont autorisés en octobre 1854.

Les cloches actuelles datent de 1864 et du 13 juillet 1879²⁴.

²² « Séance générale tenue au Mans le 17 juin 1841 ». Séances générales tenues en 1841 par la société française pour la conservation des monuments historiques, Caen 1841, p. 14-15.

²³ AD 72 2 O 201/6.

²⁴ AD 72 5 V 334.



▲ Vue arienne de l'église au milieu du XX^e siècle ©Delcampe



▲ Vue de l'église depuis l'est, au milieu du XX^e siècle ©Delcampe

LES DÉCORS PEINTS PAR P-H. CHADAIGNE - 1862

En 1862, la fabrique demande au peintre alençonnais, Pierre-Honoré Chadaigne (Brulon, 1824 – 1879) de décorer les murs du sanctuaire. Il lui est attribué 1400 francs pour ce travail, qu'il signe en août 1862. Voilà tout ce que les archives de la fabrique semblent livrer sur ces travaux, sans préciser si les murs conservaient d'autres décors et pourquoi seul le tympan de la dormition de la Vierge fut conservé.

Dans un rapport du 15 mai 1870, il est écrit qu'en 1863, la fabrique dépense 6000 francs à consolider la charpente et la voûte du chœur qui menaçaient ruine, et à faire les peintures à fresque dans tout le chœur, ce qui suggère que les travaux de P-H. Chadaigne avaient aussi pour mission de cacher un état dégradé de la voûte du chœur.

En 1866, P-H. Chadaigne réalisait des compléments de décors peints aux autels des bas-côtés dédiés à la Vierge (au nord) et à saint Joseph au sud moyennant la somme de 1100 francs.

Le programme peint est complété en 1868 par la pose de vitraux en grisaille dans les deux fenêtres du chevet et dans celles des bas-côtés. Les vitraux sont réalisés par les ateliers Fialex de Mayet (72).

TRAVAUX DE COUVERTURES - 1873-1874

Dans une longue lettre au préfet du 15 mai 1870, le conseil de fabrique expose son projet de travaux à l'église, permettant de comprendre qu'en 1862-1863, en plus des travaux de décors peints, le chœur de l'église avait fait l'objet de travaux de consolidation (charpente et voûte). De même, ce rapport révèle que l'église était alors couverte en tuiles.

« L'église de Moncé-en-Belin est douzième siècle, le chœur est voûté en pierres ; les deux bas-côtés faits il y 22 ans sont voûtés en briques. Cette église a été classée parmi les monuments historiques du département²⁵. Depuis sept ans, la fabrique a dépensé de ses deniers 6000 francs tant à consolider la charpente et la voûte du chœur, qui menaçaient ruine, qu'à payer une cloche, et à faire les peintures à fresque dans tout le chœur et aux petits autels et à d'autres travaux nécessaires.

La nef, couverte en tuiles, a besoin de grandes réparations et d'après l'avis des couvreurs les lattes ont besoin d'être renouvelées, Messieurs les membres du conseil municipal ainsi que ceux de la fabrique sont d'avis de remplacer la tuile par de l'ardoise dans toute la longueur de la nef et du chœur ; ils désireraient aussi que les deux pignons furent couverts d'une rampe en pierre de taille avec moulures d'après le style de l'édifice et qu'une croix en pierre fut placée sur le pignon qui est du côté de la place.

La façade de l'église a besoin d'un enduit et la principale ouverture comporterait certains ornements. Que les côtés n'ayant pas de gouttières, l'eau endommage des contreforts, et les murs et y engendre du salpêtre. La fenêtre du haut du pignon manque de deux panneaux brisés par le vent, les deux fenêtres des bas-côtés sur la principale

²⁵ Ce qui est tout à fait erroné, l'église n'est pas et n'a jamais été protégée au titre des Monuments historiques.



▲ Photographie de la voûte de la nef à la fin XIX^e siècle. Une poutre de gloire et un bout du jubé sont visibles ©popculture.gouv.fr

façade sont en mauvais état et il conviendrait d'y mettre soit des grisailles, soit des sujets... »²⁶.

Le devis estimé à 2102,23 francs et les plans dressés par Poivet, architecte du Mans, le 2 août 1873, sont approuvés par les membres de la fabrique le 28 septembre 1873.

Dans un courrier du 16 septembre 1873, le rapporteur du Conseil des bâtiments fait remarquer que le dossier de l'architecte est incomplet. Il manque un « plan de l'ancien état des choses, et un rapport faisant connaître l'homogénéité qui pour le monument devra résulter de restauration projetée ». De même, il manque le chiffrage « de la démolition à refouillement nécessaire pour le rampant du pignon ainsi que les honoraires de l'architecte ». Cependant, compte tenu du peu d'importance des travaux, le Conseil accepte d'approuver les travaux, en insistant pour que l'architecte complète sa série de prix afin de bien connaître la nature et le mode d'emploi des matériaux auquel l'entrepreneur sera soumis.

RÉFECTION DES VOÛTES ET DES LAMBRIS DE LA NEF - 1888

En complément d'un devis du 26 décembre 1887, estimé à 6050 francs, l'architecte du Mans Pascal Vérité précise que « l'église de Moncé-en-Belin est voûtée, sauf la nef qui est lambrissée. Or, ce lambris étant usé et ayant besoin de réparations urgentes, il y a lieu de le remplacer entièrement par une voûte en briques avec nervures en pierre de taille de tuffeau se raccordant avec les voûtes actuelles »²⁷. Plus précisément, il s'agit de reprendre la charpente du vaisseau central de la nef pour l'adapter au profil du voûtement en ajoutant des moises et en la consolidant avec des fers ; d'établir deux doubleaux et d'y construire trois voûtes en briques creuses enduites au plâtre avec des nervures en pierre de taille de tuffeau de Mayet et des clés de voûtes sculptées ; de sculpter des culs de lampe pour recevoir les voûtes, de refaire les enduits des murs au plâtre teinté ; de faire quelques reprises en pierre de taille de Château-Gaillard ; de faire quelques compléments de toiture en ardoises d'Angers, grande moyenne forte (30 cm x 19 cm). Il était également proposé d'ouvrir une porte de la chapelle des enfants et de construire une voûte similaire à celle de la nef dans la tour de clocher. Ayant approuvé ce projet le 1^{er} janvier 1888, le conseil de fabrique reçoit l'aval du conseil municipal, de l'évêque (le 6 avril 1888) et du conseil des bâtiments civils ainsi que du préfet (le 20 juillet 1888).

Pourtant, le projet évolua sur les conseils de Georges Surmont, ancien capitaine du génie et expert dans l'art des constructions, propriétaire du château des Hattonnières à Moncé. Lors de la séance du 6 avril 1888, Georges Surmont expose qu'après examen approfondi fait avec monsieur le Curé, de la charpente et des murs de l'église, ainsi que des fissures assez profondes de l'arc du chœur et de l'écartement du bas-côté est (sic), il ne croyait pas prudent de construire une voûte en briques, et qu'il valait mieux « se contenter d'un lambris de bois ».

Les marguilliers demandent le retrait du projet en préfecture et un nouveau devis à M. Vérité. Ce dernier présente son nouveau projet le 6 août 1888, réduit à 4653,80 francs pour la réfection du lambris en sapin rouge du Nord de la grande nef de l'église avec la décoration en peinture et la restauration de l'arc doubleau du chœur et la restauration de la chapelle sous la tour.

²⁶ AD 72 2 O 202 6, lettre du 15 mai 1870.

²⁷ AD 72 2 O 202 6, devis du 26 décembre 1887 et AD 72, 5 V 334, devis présenté à la réunion du 1^{er} janvier 1888.

« - Dépose du lambris actuel de la nef de l'église

- Fourniture et pose d'un lambris neuf en lames de bois de sapin rouge du Nord avec rainures et languettes, couvre-joints,
- Fourrures en bois blanc pour dresser la charpente
- Grattage des tirants et des poinçons
- Fourniture et pose d'une corniche en bois au départ du lambris, suivant profil
- Peintures décoratives du lambris
- Raccords de maçonnerie en recherche pour dresser les murs
- Reprises des joints et raccords de plâtre
- Échafaudage pour reprendre l'arc doubleau
- Fourniture et pierre de taille de Torcé pour raccorder l'arc doubleau
- Raccords de maçonnerie pour consolider cet arc et dégarnissage
- Fers pour brides, boulons, étriers, chaînages compris pose et peinture au minimum, une couche et une couche à l'huile
- Ouverture d'une porte pour la chapelle des enfants, entourage compris, raccords divers
- Réfection du plafond de la tour
- Réfection des enduits de mur et peintures desdits murs
- Raccords de couverture, réfection en ardoises d'Angers, grandes moyennes fortes... »

Le devis ayant été approuvé par les différentes parties et par le préfet le 8 septembre 1888, l'adjudication est faite le 15 octobre 1888 pour des travaux de maçonnerie, pierre de taille et lambris pour la somme de 3653,89 francs et de peintures décoratives estimées à 1000 francs. Le procès-verbal d'adjudication permet de savoir que les travaux de décors peints sont attribués à Louis Renouard²⁸.

Dans sa séance du 28 avril 1889, le conseil de fabrique donne des nouvelles des travaux alors achevés et de ceux qui restent à faire.

« Travaux de l'église – le lambris a été parfaitement fait et les peintures en sont très riches. Ces peintures seront continuées sur les murs de la grande nef, elles seront à la colle, sauf une bordure en bas qui sera à l'huile. On s'occupera ensuite de reprendre celle du chœur et du sanctuaire, le tout à l'huile, puis on fera celles des deux petites nefs à la colle ; le tout selon la mesure de nos ressources. On fera également un lambris de chêne dans le sanctuaire.

Les noues – il est indispensable de refaire les deux grandes noues entre la nef et les bas-côtés ; un devis sera demandé à l'architecte ; ce devis entrera dans les travaux de l'église pour 1889 ».

²⁸ AD 72, 2 O 201/6.

On comprend, à regarder les photographies de l'église dans son état actuel, que tous les travaux envisagés n'ont pas été réalisés : ainsi les peintures se sont limitées à la voûte lambrissée du vaisseau central et au mur est de la nef. Il est probable que des retouches aient été réalisées dans le chœur, mais les vaisseaux latéraux n'ont pas été traités.

Le procès-verbal de réception provisoire fut signé le 6 octobre 1889 et il fallut attendre le 26 novembre 1890, pour que Leroux, architecte, signe le procès-verbal de réception définitif.

En marge de ces travaux, les séances du conseil de fabrique rapportent des informations très intéressantes sur les dispositions intérieures de l'église. Ainsi, lors de la même séance du 1^{er} janvier 1888, le conseil de fabrique délibère sur la gestion des bancs, tandis que sur demande du curé il est proposé :

« Que le confessionnal qui se trouve actuellement sous la chapelle Saint-René soit transporté sous la fenêtre au bas de la petite nef, côté de l'évangile. Les fonts baptismaux seront placés entre le confessionnal et le banc de M. Surmont, le tout fermé par une grille. Pour remplacer les trois bancs qui devront être enlevés, le conseil décide que deux nouveaux bancs seront construits en avant de celui de M Surmont. Afin d'avoir une place de plus, le bénitier sera enlevé et remplacé par un bénitier qui sera appliqué au banc de M Surmont. Le conseil décide qu'il y aura sept stalles neuves en chêne, et qu'un lambris sera placé près des murs. Le chœur sera fermé par une grille romane. La chapelle sera également fermée par une grande grille à hauteur des chapiteaux des piliers. La question de l'enlèvement du retable a été réservée »²⁹.

Dans la séance suivante du 6 avril 1888, le sort du retable est à nouveau évoqué : *« le retable qui existe actuellement encombre le sanctuaire, masque deux fenêtres romanes de la primitive église, qu'il s'agit de rouvrir et produit un effet disgracieux pour ces belles nervures et la voûte et ses sculptures. M. le curé demande qu'il soit complètement enlevé, ainsi que l'autel en marbre noir qui n'a aucun rapport avec le retable. Le tout serait remplacé par un bel autel roman en pierre de taille avec gradins également en pierre. Les deux fenêtres du fond seraient garnies de vitraux. La fenêtre latérale du sanctuaire serait fermée et la grisaille transportée à la nouvelle fenêtre de la chapelle. Des peintures nouvelles seront adjointes aux anciennes et mises en harmonie avec elles. La grille actuelle de la sainte table sera enlevée et transportée aux bas de l'église afin de clore les fonts et le confessionnal. Une nouvelle en bois ou en fonte viendra la remplacer, et sera dans le style de l'église. Les stalles, faites par M. Huneau ainsi que la petite chaire, qui sera placée à l'angle des stalles et de la chapelle de saint Joseph seront en chêne avec quelques sculptures ou découpures. La grille de la chapelle sera en fer forgé semblable à celle qui préserve les statues de la mise au tombeau dans la cathédrale. Une grotte de Notre-Dame de Lourdes occupera l'emplacement actuel dans la chapelle de Saint-René qui prendra le nom de Notre-Dame de Lourdes. Le grand autel en marbre noir sera transporté dans la petite chapelle de Notre-Dame des Bois »³⁰.*

Bien que le procès-verbal de la séance stipule que le projet est adopté, il n'est (heureusement) pas mis à exécution et le retable est conservé (!).

Lors de la séance du 6 octobre 1889, le conseil de fabrique lit la promesse de marché de M. Hunault, menuisier à Moncé, qui s'engage à faire les boiseries du chœur et le marchepied de l'autel ainsi que la grande porte dans le courant de l'hiver. Dans la séance du 13 avril 1890, le curé annonce

²⁹ AD 72, 5 V 334, séance du 1^{er} janvier 1888.

³⁰ AD 72, 5 V 334, 6 avril 1888.

qu'un paroissien vient de faire un don de 1000 francs afin d'avancer les décorations et peintures murales du retable du grand autel et de la chapelle saint René³¹. Parallèlement, le curé demande qu'il soit procédé immédiatement à la décoration de la chaire, de la grille du chœur et de la table de communion, ainsi qu'au sol du sanctuaire en pavés mosaïques, s'engageant à payer lui-même ces travaux. Le sol en carreaux de ciment est aujourd'hui masqué par une estrade parquetée.

TRAVAUX À LA TOITURE DU CLOCHER ET DU DÔME - 1899

Dans leur séance du 1^{er} octobre 1899, les membres de la fabrique demandent l'autorisation d'entreprendre des travaux de couverture au clocher. Le devis présenté par M. Couasnon, entrepreneur au Mans, s'élevant à la somme de 444 francs, est approuvé par le préfet le 8 décembre 1899³².

Les archives ne conservent cependant pas le détail des travaux réalisés.

RÉFECTION DU CLOCHER - 1938

Quelques mois avant la seconde guerre mondiale, la commune fait restaurer la couverture du clocher, sur la base d'un devis dressé par M. Desmot, architecte à Ecommoy (72)³³.

Ledit devis des travaux de démolition et de réfection de la couverture du clocher en ardoises détaille :

«Pour la flèche proprement dite et partie verticale de 11,10 m de hauteur située à la base :

- *Fourniture et pose d'une collerette en fer soudée au pied de la croix pour rejeter l'eau sur la couverture ;*
- *Dépose du chapeau de plomb de la flèche et remplacement par du plomb neuf de 2 cm d'épaisseur.*
- *Réparation de la charpente*
- *Fourniture et pose de quatre arêtiers en plomb»*

Le cahier des charges préconise des ardoises posées sur la flèche au crochet 8/16 sur liteau en sapin du Jura avec un clou en cuivre ; sur le dôme et la partie verticale, des ardoises «de modèle monument historique» posées au clou de cuivre sur voliges en peuplier. Les travaux sont réalisés par M. Choquet, couvreur.

L'historien de la commune, Claude Martineau, évoque la restauration des vitraux en 1951³⁴.

³¹ AD 72, 5 V 334, 13 avril 1890.

³² AD 72, 2 O 201/6.

³³ AD 72, 2 O 201/6.

³⁴ MARTINEAU Claude, *Les procureurs syndics, les maires, les adjoints et les conseillers municipaux de la commune de Moncé-en-Belin (Sarthe), 1787-2001*. Moncé, 2003, p. 111.



▲ La façade occidentale au début du XX^e siècle, sans contrefort ©Delcampe



▲ La façade occidentale au milieu du XX^e siècle, avec deux contreforts ©Delcampe

RESTAURATION DES COUVERTURES DE L'ÉGLISE - 1979

Au printemps 1979, des travaux de couverture de l'église sont réalisés par l'entreprise Ménard de Brette-les-Pins (72), à partir d'un devis présenté en juin 1978 s'élevant à 114851 francs³⁵. Le devis fait état d'une couverture en ardoises d'Angers 32 x 22 1^{er} choix posées sur liteaux en sapin.

M. Claude Martineau, historien de la Commune, précise que c'est également en 1980 qu'est ouverte la porte nord de la nef, pour des raisons de sécurité³⁶.

RESTAURATION DE DEUX VITRAUX - 1985-1986

Les archives de la mairie conservent le mémoire présenté le 3 février 1986 par l'atelier Avice qui intervint fin 1985-début 1986 pour la restauration des verrières de deux baies ; la fenêtre F (mur nord de la tour de clocher) et J (baie sud de la dernière travée de la nef)³⁷. Dans les deux baies, les panneaux sont déposés, restaurés et remis en place.

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE - 1990

Il s'agit de la dernière restauration importante de l'église, commencée le 20 juin 1990 et achevée le 11 janvier 1991, sous la direction de Bruno Chauffert-Yvard, Architecte des bâtiments de France.

Dans son rapport de présentation, l'architecte explique les grandes lignes de son intervention :

« *Notice - explication des travaux de première urgence :*

Dégagement de l'absidiole sud du volume de la sacristie dans laquelle elle se trouve actuellement empâtée, par la démolition du mur formant un pan coupé reliant le pignon est à la sacristie, « réouverture de la porte située sur l'absidiole de la chapelle (?) ;

Restauration des façades de la totalité de l'église : piochement des enduits hors d'usage en chaux et en ciment, reprise des maçonneries de moellons désorganisées, reprise des maçonneries de moellons et réfection de l'enduit à pierre vue au mortier de chaux grasse ; fourniture, taille et pose de pierre de taille neuve en remplacement des morceaux de rampants cassés. Pierre de nature similaire à l'existante, nettoyage des parements en pierre de taille, les rampants et les baies partiellement, rejointoiement au mortier de chaux grasse des parements en pierre de taille ; au clocher, remaillage de fissures sur la face nord du clocher ;

Réfection et modification de charpente et de couverture : vérification de la couverture de l'ensemble de l'église ; réfection de la couverture du dôme du clocher en ardoises d'Angers 30 x 30 cm, réfection et modification de la charpente et de la couverture de l'ancienne absidiole en bas du clocher, modification naissance gouttière pour mettre les descentes dans les angles, renforcement du clocher avec poutres en chêne, fourniture et pose d'abat-son,

³⁵ Moncé-en-Belin, Archives municipales.

³⁶ MARTINEAU Claude. *Les procureurs syndics, les maires, les adjoints et les conseillers municipaux de la commune de Moncé-en-Belin (Sarthe), 1787-2001*. Moncé, 2003, p. 97.

³⁷ Moncé-en-Belin, Archives municipales.

étanchéité des horloges ;

Électrification de l'horloge : fourniture et mise en œuvre d'une horloge électrique à mouvement quartz à microprocesseur³⁸.

Travaux supplémentaires en maçonnerie :

Pierre de taille : création des appuis des baies de la façade nord en pierre de Richemond ; façade nord du clocher, remplacement d'une partie du linteau de la baie basse en pierre de Bernay ; remplacement d'un morceau d'appui en pierre de Richemont sur une baie en façade ouest ; enduit en pied de mur (en façade ouest, nord du bas-côté nord et du clocher), découpage de l'enrobé bitume au pied du mur au marteau piqueur et fouille sur 0,20 m de profondeur pour permettre l'exécution de l'enduit au-dessous du niveau de sol et éviter les infiltrations d'eau ;

Chaînage béton : réalisation d'un chaînage en béton armé au niveau de l'arase intérieure du clocher ; refouillement à la massette et au poinçon dans les maçonneries des arases jusqu'à la panne sablière pour permettre le coulage du chaînage en béton armé ; pour consolidation et liaisonnement des maçonneries du clocher, fourniture et mise en œuvre de coulis de chaux dans les quatre murs après refouillement ; exécution du chaînage en béton armé, coffrage avec façon de goussets de renforts dans les angles, ferrailage et coulage de béton à la pompe, après exécution du chaînage, remaçonage de la partie intérieure de l'arase... ;

Portail en façade ouest : fourniture, taille et pose de pierre de Roussard pour restitution des départs sur les jambages et d'autre du portail ;

Mur babut côté est de la place : piochement de l'ancien enduit sur les deux faces du mur ; réfection de l'enduit à pierre vue au mortier de chaux grasse ; remise en place du couronnement et rejointoiement ; encastrement de la gaine électrique à la demande ;

Façade ouest : rampant du pignon en façade ouest, réparation de la pointe du rampant en pierre de Richemont ; fourniture et taille d'une croix en pierre de Richemont au sommet du pignon de la façade ouest et goujonnage ;

Absidiole en façade est du chevet : remplacement de l'arc de la petite baie en plein cintre en pierre de Roussard ;

Baies du chevet : fourniture et taille de pierre de Bernay pour remplacement d'éléments de jambages et d'appui (baie de gauche, les deux jambages et l'appui ; baie de droite, le jambage de droite), et pour remplacement de l'arc de la baie de gauche ;

Reprise du pied de mur en façade est : démolition du glacis pavé devant l'absidiole nord-est ; réalisation d'une semelle en béton armé en sous-œuvre ; terrassement en pied de mur exécuté manuellement ; exécution de la semelle en béton armé section moyenne 0,50 x 0,50 compris ferrailage, coffrage... ; remaillage des maçonneries en pied de mur de l'absidiole et de la partie à droite ; remblai des terres au-devant de la semelle de fondation ;

Canalisations pour descentes en façade sud : exécution de tranchées au sol, fourniture et pose de canalisations PVC de diamètre 100 en tranchées et remblai ; pour reprise au pied des descentes EP ; fourniture et pose de regards préfabriqués 30 x 30 et raccordement des canalisations ; pour évacuation dans le caniveau de la chaussée, découpage de bordures en ciment, raccordement, pose et scellement de gargouilles fournies par la commune ;

Reprise en sous-œuvre des fondations de l'escalier et du perron par la mise en œuvre d'une semelle en béton armé.

Dans un courrier du 31 juillet 1990 adressé à l'entreprise Lefèvre, le maire explique que « ayant

³⁸ Un devis pour l'électrification des cloches avait déjà été déposé le 17 octobre 1980, confirmé le 2 décembre 1980, visiblement sans être suivi d'effet : Fourniture d'un tableau de commande pour deux cloches, de deux appareils de mise en volée, d'un glas, d'un tintement pour la cloche n°2, d'une commande d'angelus, d'un tableau de sécurité, de canalisations électriques, d'une prise de terre.

constaté que le béton employé pour la ceinture du clocher de l'église avait effectué sa prise avant l'emploi, j'émet les plus grandes réserves quant à la tenue de cet ouvrage.

L'église est inaugurée le 27 octobre 1990.

LA MISE SOUS SURVEILLANCE DE L'ÉGLISE ET LES DERNIÈRES ÉTUDES

En décembre 2013, le cabinet Jamain dépose un rapport portant sur l'interprétation de la pose d'une vingtaine de témoins installés le 30 novembre 2012 sur des fissures, relevés lors de quatre visites, les 31 janvier, 18 avril, 11 septembre et 27 décembre 2013³⁹. Le témoin i1 (angle nord-ouest du bas-côté nord) est apparu cassé dès la première visite. Le témoin i11 (voûtain est de la dernière travée du bas-côté sud) est tombé à la 2^e visite. Les i14 (voûtain sud de la dernière travée du bas-côté sud) et i16 (voûtain sud de la travée centrale du bas-côté sud) sont apparus tombés à la première visite. Enfin, le i17 (liaison entre le pilier nord-ouest séparant la première travée du vaisseau central et le revers de la façade ouest), est décollé à la 3^e visite.

En guise de conclusion, le cabinet Jamain écrit que :

« L'église souffre d'un manque de travaux chroniques. L'église en cours de désorganisation est hautement préoccupante à très court terme, l'église vieillissant vite, peut entraîner des dépenses importantes. Les fractures lues sur les voûtes, laissent supposer une insuffisance de triangulation de la charpente et/ou un vieillissement accéléré des pièces maîtresses de la charpente et tous autres problèmes structurels à analyser. Les fractures sur les voûtes sont préoccupantes pour la sécurité des personnes, il est indispensable de prévoir un périmètre de sécurité sous les zones concernées. Ces remarques sont données sans possibilité d'approfondissement, dans le cadre d'une pose de témoins. Seul un diagnostic étudiant la pathologie et les remèdes (pluriels), corps de métiers, par corps de métiers, peut donner une réponse plus précise avec chiffrage par ordre de priorité. À ce jour, il est clairement précisé que l'édifice est stable et potentiellement dangereux pour les fidèles et passants mais que l'édifice présente un état sanitaire non figé et dont la pathologie va s'accroître dans les années à venir.

C'est pourquoi, dans l'ignorance des décisions à venir, les témoins ont été multipliés de façon à permettre aux services techniques de la commune de Moncé-en-Belin de suivre l'évolution des éventuels mouvements si la commune ne souhaitait pas engager une pré-étude de complément ».

À la suite de quoi, une étude de diagnostic est présentée en octobre 2014 par le cabinet Jamain⁴⁰. Le programme des travaux recommandés prévoit :

« La restructuration obligatoire de la voûte de pierre par des méthodes d'injection, de pose d'éclis puis de la mise en œuvre d'une coque indéformable en fibre composite noyée dans un mortier approprié. La reprise des têtes de murs gouttereaux, l'injection de coulis de chaux naturelle et la mise en place de tirants venant stabiliser définitivement la voûte du chœur.

Les murs intérieurs sont prévus restructurés à l'endroit des fissures avec raccord d'enduit.

³⁹ Moncé-en-Belin, Archives municipales.

⁴⁰ Moncé-en-Belin, Archives municipales.

La reprise des charpentes bois afin d'annuler les poussées sur les bas-côtés.

Le reste des travaux des travaux est explicité et chiffré dans le devis joint et concerne : les menuiseries, le beffroi, les vitraux, la peinture. ... ».

Lors de la séance du conseil municipal du 3 novembre 2014, l'adjoint aux bâtiments et à l'urbanisme présente l'étude de Jamain, rappelant les travaux à envisager :

- *La mise en place de filets afin de sécuriser les voûtes ;*
- *La purge des pierres à l'outil : suppression maîtrisée des parties altérées des pierres ;*
- *La vérification de la stabilité de tous les éléments, notamment les pierres de couronnements ;*
- *La renforcement de l'arc doubleau ;*
- *La dépose des pierres instables ;*
- *La scellement des pierres dangereuses.*

L'ensemble du conseil municipal vote la proposition d'engager les travaux à l'unanimité. Les travaux sont réalisés l'année suivante et la facture était présentée le 5 février 2015, portant sur :

- *La mise en place d'un filet de protection sous les voûtes des bas-côtés*
- *La consolidation temporaire de l'arc doubleau ;*
- *La purge ponctuelle et superficielle des éléments altérés ou instables ;*
- *La vérification de la stabilité de tous les éléments de couronnement ;*
- *Le scellement des éléments dangereux ;*
- *La dépose des petits éléments risquant de tomber sur les passants ;*
- *L'étalement mécanique de certains éléments instables ;*
- *Les fournitures indispensables à la mission.*

C'est à la suite à ces rapports que sont installés deux étriers censés renforcer l'arc triomphal, entre la nef et le chevet.

De surcroît, le cabinet Jamain présente un nouveau rapport en juillet 2021⁴¹. Voici l'essentiel dudit rapport :

En matière d'état sanitaire, il est à noter que les désordres décrits par cette étude sont en évolution par rapport au précédent diagnostic à savoir :

⁴¹ Moncé-en-Belin, Archives municipales.

- La toiture du chœur est constituée d'une charpente en bois. Les pieds de ferme qui permettent de bloquer la triangulation de la charpente s'avèrent aujourd'hui insuffisants pour contenir la poussée de la voûte en pierre ;
- La toiture des bas-côtés est constituée d'une charpente en bois. Les pieds de fermes ancrés dans les murs s'avèrent aujourd'hui imparfaits et contribuent à des poussées sur les têtes des murs ;
- La couverture est constituée d'ardoises posées aux crochets agrafés sur liteaux. À la lecture des nombreuses réparations, cette couverture en ardoises a été régulièrement entretenue en dehors des couvertures de la sacristie des deux chapelles ainsi que du dôme de la flèche qui sont à reprendre ;
- Par opposition, les ouvrages en zinc (chéneaux et rives noquerres...) offrent des entrées d'eau par l'intermédiaire de bandes porte-solins défectueux ;
- Les murs et voûtes intérieurs de l'église comportant des fissures très préoccupantes à court terme et qui ont évolué depuis 6 ans ;
- Le beffroi sollicite anormalement la flèche en bois de l'église de Moncé-en-Belin.

Ensuite, le cabinet Jamain reprend les mêmes préconisations des travaux qu'il y a 6 ans...

- La restructuration obligatoire de la voûte en pierres passe par des méthodes d'injection, de pose d'éclis puis de mise en œuvre d'une coque indéformable en fibre composite noyée dans un mortier approprié ;
- La reprise des têtes de murs gouttereaux, l'injection de coulis de chaux naturelle et la mise en place de tirants venant stabiliser définitivement la voûte du chœur ;
- Les murs intérieurs sont prévus restructurés à l'endroit des fissures avec raccord d'enduit ;
- La reprise des charpentes bois afin d'annuler les poussées des bas-côtés ;
- Le reste des travaux est explicité et chiffré dans le devis joint et concerne les menuiseries, le beffroi, les vitraux, la peinture.

Compte tenu des conclusions du cabinet Jamain, la municipalité décide de faire fermer l'église au public en 2021.

Le rapport de 2021 du cabinet Jamain donne suite à une demande de permis de construire⁴², établi par Lucyna Gautier, architecte du Patrimoine, ainsi qu'à une étude portant sur les décors peints réalisée en 2024 par Géraldine Fray (état sanitaire d'ensemble et présentation des peintures murales enrichies par des sondages stratigraphiques visant à vérifier la présence de décors anciens sous-jacents).

Lucyna Gautier repère des désordres en trois endroits différents, les expliquant de la façon suivante :

- L'arc doubleau du chœur : les désordres viennent de la mauvaise conception du raccordement entre la tour et la charpente du chœur. La sablière est suspendue en l'air et ne repose sur aucune maçonnerie. Les chevrons n'ont pas suffisamment d'appui. Cet état de fait a provoqué le « tiraillement » dans la charpente au niveau de l'arc

⁴² Moncé-en-Belin, Archives municipales.



▲ La façade sud au début du XX^e siècle ©Delcampe



▲ La façade sud au début du XX^e siècle ©Delcampe

doubleau ;

- L'assemblage entre l'entrait et l'arbalétrier (côté sud) s'est désolidarisé sur environ 10 cm et le faitage a dévié de sa ligne droite ;

- De plus, les bois de la charpente au niveau de la besace entre la tour et le chœur sont très dégradés en raison des anciennes infiltrations ;

- La maçonnerie au-dessus de l'arc doubleau est très fine (28 cm) pour un parement en moellon ;

- Tous ces désordres ont provoqué des poussées sur le mur et des fissurations sur la maçonnerie dans l'arc doubleau.

L'architecte commente que la consolidation de la charpente a été faite au XIX^e siècle par la pose d'un étrier métallique et du moisage des croix-de-Saint-André, au-dessus de l'arc-doubleau. En revanche, elle note que la sablière du côté tour n'avait pas été reprise. Elle pense que le mur de moellons au-dessus de l'arc doubleau, épais seulement de 28 cm, avait pu être repris pour en réduire le poids, et que le mortier, de médiocre qualité, se désagrège.

Les deux étriers métalliques posés en 2021 pour «suspendre» l'arc doubleau dans le cadre de travaux d'urgence sont selon elle un non-sens, susceptibles d'engendrer des déformations et des désordres encore plus importants.

La tour : Les désordres - des fissures visibles sur les parements peints et dans le voussoir de la fenêtre sur la façade est, lui paraissent anciens. Elle constate d'ailleurs que les jauges en place ne traduisent aucun mouvement. La tour a fait l'objet d'une consolidation par un chaînage en béton au niveau des arases des murs. Tandis qu'au rez-de-chaussée « trois tirants avaient été posés le long des murs est, nord et ouest pour stabiliser la structure. Les fissures dans l'arrière-linteau de la fenêtre romane de l'abside ont été remaillées et il n'y a aucune trace de fissurations récentes ».

Les bas-côtés : l'architecte note que lors de la dernière inspection du cabinet Jamin (2021), il avait été observé quelques millimètres de décollage des voûtes en briques du parement du mur en moellons (bas-côtés sud et nord), justifiant la pose de filets de protection horizontaux en prévision d'un possible effondrement des voûtes. Elle explique le décollement des voûtes en briques des murs par plus plusieurs phénomènes couplés :

- Les infiltrations d'eau occasionnelles venant des grands chenaux et des gouttières qui auraient généré le décollement ponctuel des enduits en plâtre couvrant les voûtains en briques ;

- Les vibrations occasionnées par le passage des voitures et poids-lourds au pied de la façade sud ;

- Ainsi que par le décaissement du sol au sud et création d'un trottoir.

Elle notait également la présence d'une mэрule dans la sacristie, liée à des fuites de couvertures, laquelle la mэрule était traitée en 2023, par l'entreprise SAS CRT de Sainte-Gemmes-sur-Loire⁴³.

L'architecte proposait également quelques travaux de charpentes, en reprenant la besace autour

⁴³ Moncé-en-Belin, Archives municipales, devis du 17 avril 2023.



▲ La façade occidentale de l'église

de la tour et en assainissant les sablières. Elle notait la présence de tuiles plates, suggérant que cela aurait pu être le matériau de couverture d'origine. Quant à la couverture, elle lui paraissait dans un état médiocre, associée à des évacuations d'eau sous-dimensionnées.

Nous avons listé ci-après les préconisations données par Lucyna Gautier-Zielinska

Arc doubleau :

- Pose d'un tirant métallique ;
- Remaillage des fissures et coulis, reprises sur les enduits.

Bas côtés :

- Pose des tirants.

Zinguerie :

- Revoir les points qui entraînent le ralentissement de l'écoulement d'eau et provoquent des infiltrations lors de grandes averses ;
- Écoulement de l'eau des gouttières et du chéneau ;
- Vérification du diamètre des descentes et de leur écoulement ;
- Modifier la pente dans l'abside de la tour près du chœur. Actuellement l'eau est déversée vers la maçonnerie ;
- Modifier la pente de la gouttière dans l'abside de la sacristie - eau stagnante ;
- Modifier la pente dans le chéneau sud de la nef (la dilatation avec un tasseau bouche le bon écoulement) ;

Charpente et couverture :

- Travaux de consolidation pour la sablière sud près de la tour ;
- Pose d'un tirant dans le plan d'entrait derrière le mur doubleau et dans le chevet plat ;
- Nettoyage des ardoises sur le versant nord de la sacristie ;
- Nettoyage de l'espace entre les sablières côté sud pour les dégager et pouvoir les examiner ;
- Diagnostic pour les traces de mэрule dans la sacristie (en cours) ;
- Pose des jauges « Saignac » sur les fissures dans la tour, l'arc doubleau et les deux bas côtés pour observation. Relever les données tous les 4 mois.

Les maçonneries doivent rester sous surveillance permanente.

En guise de conclusions, l'architecte du patrimoine explique que : « L'église a subi beaucoup de désordres



▲ Le portail occidental avec ses deux rouleaux de claveaux en grès roussard

depuis sa construction mais ils ont toujours été repris. Il y a trois endroits qui ont particulièrement souffert et peuvent poser problème pour la stabilité de l'édifice : la tour, l'arc doubleau et les bas-côtés.»

Priorité des travaux :

- Les travaux sur l'arc doubleau ;
- Pose d'un tirant dans l'arc
- Reprises sur la maçonnerie de l'arc (remaillage, coulis, enduit, ...)
- Pose des tirants dans le bas-côté
- Les désordres des tours ont été stabilisés et ne présentent actuellement pas de danger. Ils resteront sous observation stricte.

L'ouverture de l'église sera possible après exécution des travaux :

- Consolidation de l'arc doubleau
- Consolidation des deux bas- côtés

Sonnerie des cloches :

- La sonnerie des cloches à la volée est à proscrire. Une sonnerie avec un dispositif électronique est préconisée.

Dans son rapport remis en 2024⁴⁴, la restauratrice de peintures murales Géraldine Fray établit un état sanitaire d'ensemble et une présentation des peintures murales enrichies par des sondages stratigraphiques visant à vérifier la présence de décors anciens sous-jacents.

⁴⁴ Moncé-en-BelinArchives municipales.



▲ La façade nord de l'église, depuis l'est



▲ La façade sud de l'église, depuis l'est



▲ Le chevet avec ses deux baies



▲ Le portail sud

4. SYNTHÈSE DESCRIPTIVE

LES MATÉRIAUX

L'église de Moncé-en-Belin est construite en moellons de grès roussard, un grès cénomanienn ferrugineux, avec des encadrements de baies et de portes en calcaire local (gisement de calcaire oxfordien du Belinois).

D'après Julien-Remy Pesche, on trouve au XIX^e siècle sur la commune des grès roussard et de la pierre calcaire dite pierre de la Vacherie, analogue à celle d'Ecommoy⁴⁵.

Les élévations extérieures sont protégées par un enduit à la chaux à pierre vue, refait en 1990.

À l'intérieur la nature des matériaux est difficile à définir à cause de la présence des peintures murales. Toutefois, nous pouvons avancer que les murs sont en moellons enduits et que le grand arc séparant le chœur de la tour de clocher est en grès roussard recouvert d'enduit au plâtre peint. L'arc triomphal est taillé dans une pierre de taille soigneusement layée ce qui exclut un grès roussard mais oriente vers un calcaire. Compte tenu de sa forme, mais aussi des pathologies qu'elle présente, il est probable que la voûte du chœur soit en tuffeau de la vallée du Loir.

Les toitures sont en ardoises depuis les travaux de 1873-1874. Avant cette date, l'église était couverte en tuiles plates.



▲ La pierre tombale du XIII^e siècle, utilisée comme seuil du portail

⁴⁵ PESCHE Julien-Rémy, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, volume 4, 1829, p. 120.



▲ Vue d'ensemble de la nef vers l'est



▲ Vue d'ensemble de la nef vers l'ouest



▲ Bas-côté nord vers l'est



▲ Bas-côté sud vers l'ouest

PLAN ET ÉLÉVATION

La façade ouest s'ouvre d'un portail à double rouleau de claveaux en grès roussard surmonté d'un oculus. La simplicité de la porte, qui oriente vers la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e siècle, rappelle celle du portail nord de l'église de Courdemanche (72), également datée de la fin du XI^e-début XII^e par Alain Valais⁴⁶, ou à celle de Chevillé (72). Le pignon est ouvert d'une grande baie à l'ébrasement largement repris au XIX^e siècle. Les deux contreforts qui épaulent la façade occidentale sont « récents ». Absents sur les cartes postales du début du XX^e siècle, ils apparaissent sur celles du milieu du XX^e siècle. Les recherches en archives n'ont pas permis de les dater avec précision.

Au-devant du portail, une grande dalle funéraire en grès marquée d'une croix signale l'entrée. Ce type de tombe n'est pas d'époque carolingienne mais caractéristique des XIII^e-XIV^e siècle.

En façade ouest, les bas-côtés s'éclairent de baies aux remplages flamboyants comparables à celles des baies de Grévez-sur-Roc (72) ou de Crissé (72). La qualité des modénatures et les archives

⁴⁶ Tome 6, p. 88-89.



▲ Vue d'ensemble du chœur, vers le nord-est



▲ Détail de la clé de voûte du chœur



▲ Écoinçon nord-ouest de la voûte du chœur



▲ Clé secondaire de l'écoinçon nord-ouest



▲ Modillons consoles sous l'arc triomphal



▲ Chapiteau sud-est, coupé par le retable

laissent penser qu'il s'agit d'anciennes baies de l'ancienne nef unique, réutilisées au travers de la façade ouest.

Le bas-côté nord, divisé en trois travées par des contreforts à glacis, est éclairé par trois fenêtres en arc brisé. Une porte précédée de deux marches a été ouverte en 1980 pour servir d'accès de secours.

Côté sud, on retrouve le même rythme, mais le niveau de sol diffère. La porte ouverte dans la travée centrale est en remploi, ainsi que l'indique son décor de pétales du début du XVI^e siècle. Elle ouvre sur un escalier de six marches qui dessert également une tribune extérieure. Les cartes postales anciennes montrent que la base des murs était habillée d'une maçonnerie enduite qui permettait de gérer la différence de niveau.

Vers le sud, le chœur est épaulé de contreforts qui indiquent l'absence de construction à l'origine. La sacristie et sa pseudo-absidiole sont des ajouts modernes, édifiés en 1816. En revanche, la tour de clocher et son absidiole sont d'époque romane, ainsi que l'indiquent ses maçonneries, ouvertures et voûte en cul-de-four⁴⁷. De fait, il faut comprendre que le chevet médiéval était dissymétrique, avec un chœur du début du XIII^e siècle ouvrant au nord sur une tour de clocher intégrant une absidiole. On a pu penser que la tour était un ancien bras de transept récupéré et transformé en clocher, mais la présence d'une tourelle d'escalier indique que la fonction campanaire est d'origine. Dans le Haut-Maine, il est fréquent que les tours de clocher soient excentrées, occupant l'emplacement d'un bras de transept : les églises d'Ancinnes, Auvers-le-Hamon, Saint-Michel de Chahaignes, Clermont-Créans, Coulombiers, Courcelles-la-Forêt, église des Loges à Coudrecieux, Cré-sur-Loir, Etival-lès-le-Mans, Fontenay-sur-Vègre, Montreuil-le-Henri, Oizé, Pruillé-le-Chétif, Requeil, Rouessé-Fontaine, Ruaudin, Saint-Cosme-en-Vairais, Saint-Georges-du-Rosay, Saint-Germain-du-Val, Saint-Jean-des-Échelles, Saint-Mars-d'Outillé, Saint-Ouen-en-Champagne, Savigné-l'Évêque, Sceaux-sur-Huisne, Verneuil-le-Chétif, Vezot, Villaines-la-Carelle, etc. en témoignent. Cependant, les transepts à absidiole orientée sont peu nombreux (Brulon, Challes (absidioles disparues), Chevillé, Dompfront-en-Champagne, Malicorne-sur-Sarthe, Mansigné, Neuvy-en-Champagne, Pont-de-Gennes, Saint-Léonard-des-bois, Saint-Rémy-de-Sillé, Tassé) et la tour-clocher à absidiole de Moncé-en-Belin s'imposent comme un unicum.

Dans la nef, le vaisseau central correspond à la nef d'époque romane dont les gouttereaux ont été éventrés au XIX^e siècle pour communiquer avec des bas-côtés ajoutés en 1848. Ces derniers sont longs de trois travées couvertes de voûtes d'arêtes en brique enduite au plâtre. Le vaisseau central de la nef est quant à lui couvert d'une charpente lambrissée dont le lambris a été refait en sapin rouge du Nord en 1888 et peint par Louis Renouard en 1889.

Le chevet est de plan rectangulaire, long de 9,40 m et large de 6 m de large. Il est couvert d'une voûte bombée asymétrique à nervures multiples en pierre dont la clé culmine à 9,50 m. Son mur oriental est éclairé par deux lancettes (comme à Oizé, 72). Comme au travers des chevets de Saint-Serge d'Angers (49), de Saint-Jean de Saumur (49) ou de Restigné (37), les nervures des angles orientaux se démultiplient en tiercerons, selon un modèle également reproduit à Saint-Aubin de Seiches-sur-Le Loir (49), Saint-Martin-de-Vertou à Linières-Bouton (49), ou encore, dans la

⁴⁷ On note la présence de contreforts cruciformes, comme aux clochers de Saint-Georges-du-Rosay, Saint-Vincent-du-Lorouër, mais curieusement uniquement à l'angle nord-est.



▲ Grand arc vers la chapelle nord sous clocher



▲ Plaque d'enduit tombée laissant voir l'enduit ancien



▲ Mur nord de la chapelle nord sous clocher



▲ Absidiole de la chapelle nord sous clocher

Sarthe (72), à Crosnières , Précigné, Saint-Jean-de-la-Motte, Yvré-l'Evêque, etc. Néanmoins, la voûte du chevet de Moncé-en-Belin se distingue de ce groupe par le fait qu'elle est compartimentée en dix voûtains et non pas huit, par dix nervures toriques rayonnant autour d'une clé principale. Cette multiplication des nervures lui donne un aspect de « voûte parapluie » assez comparable à celles de Vaas (72) et de Chigné (49), à 12 voûtains, ou à celles des églises Grandmontaines de la Primaudière (9 voûtains) (49) et de Breuil-Bellay (10 voûtains) (49).

La sculpture qui accompagne la voûte est homogène et entièrement figurée ; autour du Christ (imberbe) bénissant à la clé, et flanqué d'anges aux clés secondaires, les consoles sous les voûtes sont sculptées de têtes humaines, couronnées pour certaines qui évoquent les élus du jugement dernier. Regroupées par trois, ces têtes évoquent un dispositif également utilisé dans la première travée de la nef de l'église du Pré au Mans (72). Le repeint important dont elles ont fait l'objet empêche d'en faire une analyse formelle fine, si ce n'est à dire que rien ne s'oppose à la dater entre 1210 et 1220.

Au nord, le chœur communique par un grand arc reposant sur deux «énormes» colonnes à chapiteau sculpté de feuilles d'eau, avec la base d'une tour de clocher massive qui intègre en son niveau bas, une chapelle dédiée à saint René avec une absidiole orientée. Arc et chapiteaux sont en grès roussard. Cette chapelle est couverte d'un plancher en lattis avec une trappe pour le passage des cloches, tandis que l'absidiole est voûtée en cul-de-four. Les murs de cette chapelle sont maintenus entre eux par quatre tirants métalliques à X d'ancrage, dont la date de pose n'a pas pu être documentée.



▲ Colonne à chapiteau du début du XII^e siècle



▲ Vue d'ensemble de la Dormition de la Vierge



▲ Détail de la Dormition de la Vierge

Sur le mur nord du sanctuaire, est représentée la Vierge nimbée, vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge, étendue sur un linceul porté par deux anges aux ailes étendues, sur un fond parsemé de fleurettes rouges. Selon les textes orthodoxes, la Vierge n'a pas connu la mort mais s'est endormie en Dieu, avant de connaître le mystère de l'Assomption, par lequel son corps préservé de la pourriture et son âme sont conduits au Ciel pour qu'elle retrouve son fils ressuscité.

C'est la peinture la plus ancienne, bien que sa datation ne soit pas correctement établie. Elle serait datée du XIV^e siècle pour Henri Roquet qui la présente en 1901, du XIV^e ou XV^e siècle pour la base Palissy qui précise que l'œuvre « a souffert d'infiltrations d'eau, surtout en 1934 ». En réalité, il n'est plus possible de procéder à une analyse stylistique fine car la peinture a été très largement reprise, comme l'a montré Géraldine Fray en 2024 : « la scène de la Dormition semble quant à elle avoir été complètement repeinte par-dessus les vestiges anciens à la surface piquetée, bien qu'ils n'aient pas été recouverts de la couche de plâtre. Le décor ancien semble très mal conservé et non dégageable » (Rapport 2024, p. 26). Il est juste que si le sujet de la dormition et la composition de la scène avec deux anges tenant le corps de la Vierge sont anciens, les traits des visages ont perdu toute leur authenticité.

Le contexte architectural de l'église et l'engouement pour le sujet de la dormition permettent néanmoins de dater l'intention de ce panneau de la première moitié du XIII^e siècle. On trouve en effet le thème sculpté sur plusieurs portails d'églises au XIII^e siècle (à l'ancienne église abbatiale prémontrée de Saint-Yved, actuellement église paroissiale Notre-Dame de Braine (02), au portail de la Vierge des cathédrales Notre-Dame de Senlis (60), Notre-Dame de Paris (75), Notre-Dame de Chartres (28), Saint-Pierre de Poitiers (86), au portail du bras sud de la cathédrale de Strasbourg (67)...), peint dans l'église de Sainte-Marie de Sainte-Marie-aux-Anglais (14) dans le Calvados au XIII^e siècle, ou dans la chapelle castrale de Peyrusse, à Aubazat (43), ou dessiné sur des plaques d'émaux limousins (Paris, musée du Louvre, inv. MRR 243). Par ailleurs, le thème a été très diffusé dans les églises d'orient orthodoxe (églises des monastères de Ghelati ou de Nekressi, en Géorgie, monastère de Saint Luc à Boétie en Grèce, Lagoudera, Panagia tou Arakos à Chypre, Sainte-Sophie Ohrid en Macédoine du Nord) et par l'art byzantin (église Santa Maria in Trastevere à la fin du 13^{ème} siècle à Rome Pietro Cavallini (actif vers 1273-1330)).

La peinture de la dormition, classée au titre des objets le 18 octobre 1983, a fait l'objet d'une courte mention lors du recollement du 23 juin 1989⁴⁸ : « peinture dégradée. Il est tout à fait dommageable d'avoir planter un radiateur à proximité de cette peinture murale. Un déplacement de ce radiateur et une restauration de cette peinture murale sont souhaitables ».

Nous n'avons trouvé aucune trace de la peinture murale représentant sainte Marie l'Égyptienne, évoquée en 1901 par Roquet dans le chœur et datant selon lui du XVIII^e siècle.

⁴⁸ Archives municipale, la visite est faite par le CAO de l'époque, Bruno Chauffert-Yvart.



▲ Décor du mur nord du chœur, par P-H. Chadaigne



▲ Détail de la prédication de saint Étienne, au sud



▲ Détail des anges de la voûte du chœur



▲ Panneau illisible au sud

LES PEINTURES DE PIERRE-HONORÉ CHADAIGNE – 1862-1866

L'intervention de Pierre-Honoré Chadaigne est localisée sur les murs et la voûte du chevet (1862) ainsi que sur les murs orientaux des bas-côtés (1866).

Pierre-Honoré Chadaigne est un peintre d'Alençon, à qui l'on doit les décors (liste non exhaustive):

Dans la Sarthe :

- De l'église de l'hôpital des Soeurs du Saint-Coeur de Marie Notre-Dame la Providence de la Flèche (1860) ;
- Du château de la Bouillerie à Crosnières ;
- De l'église de Saint-Michel de Chavaignes ;
- De l'église de Saosnes (3^e quart du XIX^e siècle) ;
- De l'église d'Ancinnes (1858).

Dans l'Orne :

- De l'église de Saint-Germain-de-Martigny (1866) ;
- De la chapelle de l'hôpital de Mortagne-au-Perche ;
- De l'église Saint-Denis de Mahéru ;
- De l'église Saint-Martin de Champ-Haut ;
- De la galerie-cloître de l'abbaye de la Trappe à Soligny-la-Trappe ;

En Mayenne :

- De l'église de Pré-en-Pail (1876-1877) ;
- De la chapelle Notre-Dame de la Salette à Trans (1858).

Pour l'église de Moncé-en-Belin, le programme des peintures du chœur est dédié à la vie de saint Étienne, le saint patron de l'église.

Au mur nord :

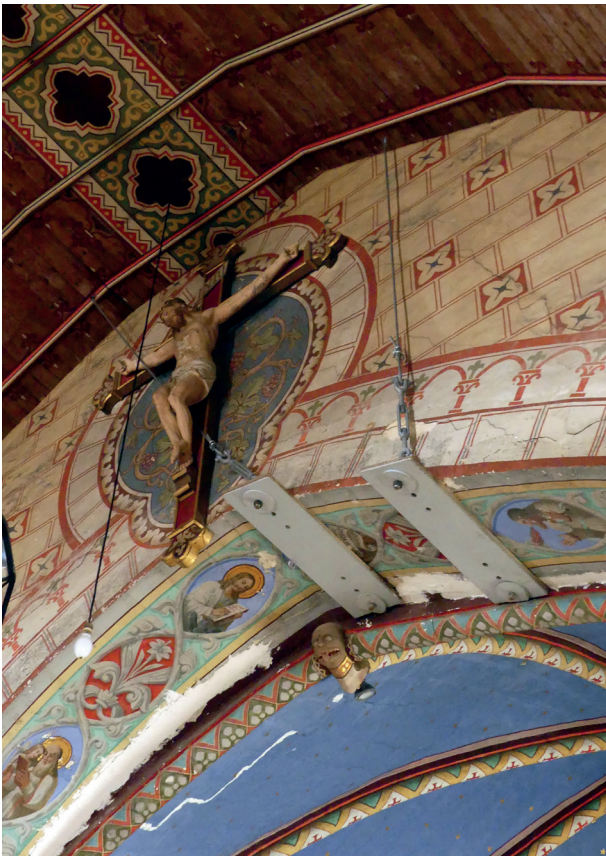
- Panneau ouest : Gamaliel pointe sa baguette vers le prêtre Lucien, endormi pour lui indiquer en songe l'emplacement de la sépulture de saint Étienne ;
- Tympan principal : la lapidation de saint Étienne avec la signature de P-H. Chadaigne, août 1862;
- Tympan secondaire : Dormition de la Vierge ;
- Panneau est : l'Annonciation.



▲ Décor de l'autel de la Vierge au nord



▲ Décor de l'autel de saint Joseph au sud



▲ Décor de l'arc triomphal par L. Renouard



▲ Décor du lambris de la nef par L. Renouard

Au mur sud, la distribution est différente à cause des deux baies :

- Panneau à l'ouest : prédication de saint Étienne ;
- Panneau central : illisible.

Sur les voûtains, est peint un ciel étoilé avec deux anges tenant une banderole sur laquelle on peut lire *gloria in excelsis deo*.

La restauratrice de peintures murales Géraldine Fray indique que la technique utilisée est probablement à l'huile posée sur des enduits au plâtre.

La stratigraphie a permis de repérer, sous l'enduit au plâtre, des enduits à la chaux sous-jacents avec des traces de polychromies anciennes :

- Bande jaune et un motif en losange au niveau de bordure inférieure de la dormition de la Vierge ;
- Motifs ornementaux sur le grand arc entre le chœur et la base de la tour ;
- Faux appareil à joints rouge au sud, entre les deux baies ;
- Enduit à finition jaune et vestiges de bleu dans l'ébrasement de la grande baie sud.

Il faut également noter que des compléments de peinture non documentés ont été réalisés après 1951, localisés sur deux voûtains du chœur et sur les croix de tirants pour les intégrer. Celui en accompagnement des autels des bas-côtés relaie des épisodes de la vie de la Vierge et de saint Joseph.

Autel nord, dédié à la Vierge :

- Le couronnement de la Vierge au tympan au-dessus de l'autel ;
- La nativité à gauche et la déploration du christ à droite.

Autel sud, dédié à saint Joseph :

- Le couronnement de saint Joseph au tympan au-dessus de l'autel ;
- La mort de Joseph à gauche et l'ange apparaissant en songe à Joseph à droite.

LES PEINTURES DE LOUIS RENOUARD - 1888-1889

Les peintures des années 1860 ont été complétées par Louis Renouard, en 1888, sur l'arc triomphal, sur la voûte lambrissée du vaisseau central de la nef, sur le retable du maître-autel et sur les murs de la chapelle à la base de la tour de clocher.

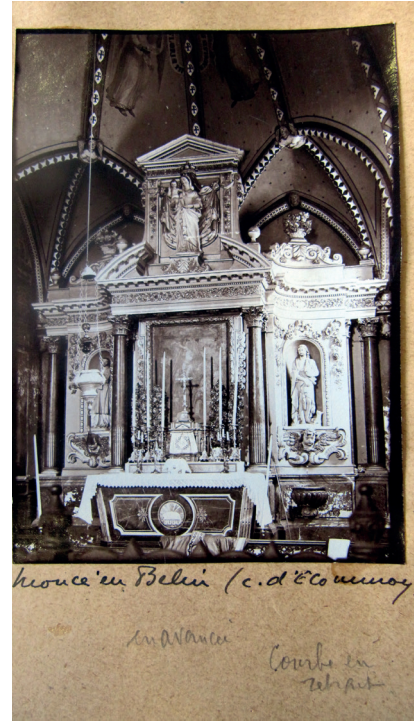
Louis Renouard a également travaillé, entre autres, aux églises de Fresnay-sur-Sarthe (72) en 1870, de Sainte-Colombe de la Flèche (72) entre 1871 et 1883, de Saint-Thomas de la Flèche (72)



▲ Vue d'ensemble du retable



▲ Tableau du retable



▲ Le retable en 1923
©AD 72, côte 18 J 500



▲ Statue de saint Étienne



▲ Statue de la Vierge



▲ Statue de saint Jean-Baptiste



▲ L'autel



▲ Le tabernacle

en 1874, de Notre-Dame du Chêne à Vion (72) vers 1880, de la Chapelle-du-Bois (72) en 1888, de la Chapelle-Gaugain (72) en 1891 et 1894, au retable de l'église de Souvigné-Sur-Sarthe (72) en 1891, et à Pré-en-Pail (53) en 1885.

Pour la campagne de Moncé-en-Belin, la restauratrice de peintures murales, Géraldine Fray, a noté qu'il s'agissait de peintures à l'huile posées sur des enduits à la chaux, à l'exception de l'arc triomphal, où les peintures sont appliquées directement sur la pierre.

Au sujet de l'iconographie, l'intrados de l'arc triomphal présente une alternance de mandorles habitées de rinceaux ou de personnages bibliques, tels que les évangélistes et le Christ en gloire.

La restauratrice a pu remarquer, à l'aide de lumière rasante, que cette campagne recouvrait un décor du XIX^e siècle antérieur, ce qui est tout à fait compréhensible, mais aussi d'enduit à la chaux avec des filets rouges (XIII^e-XV^e siècle) dans la chapelle nord.

LE MOBILIER

L'église abrite un mobilier intéressant, dont plusieurs pièces sont protégées au titre des monuments historiques.

Maître-autel avec son retable et ses garnitures :

- Autel en marbre noir avec l'agneau en médaillon central, XVIII^e siècle ? ;
- Tabernacle en bois sculpté et peint du XIX^e siècle, avec trois petites statuettes (en bois) ; seule celle de la niche représentant le Christ aux liens est d'origine, les autres sont des créations récentes placées en remplacement de celles qui furent volées en 2005 ;
- Retable en pierre sculptée et dorée, à colonnes de marbre noir, daté de la seconde moitié du XVII^e siècle⁴⁹ repeint par Louis Renouard en 1888-1889, avec sa toile représentant la déposition de croix (XVII^e s.) donnée vers 1834 par l'abbé de Moncé, Rottier de Madrelle, en remplacement d'un tableau de la vie de St Étienne – classée MH 22 juillet 1983 - recollement de 1978 et 1989 : retable bon état avec cependant quelques éclats de pierre et le soubassement est dégradé ; toile (en 1978) : toile agrandie sur les bords, peinture usée et sale ; 1989 : mauvais état (peinture usée et obscurcie) ; toile sale, verni jauni ; peinture plissée sur une grande partie de sa hauteur, une restauration est souhaitable ;
- Statue de la Vierge à l'enfant, en terre cuite du XVII^e siècle, classée au titre des objets 19 novembre 1908 ; repeinte par Louis Renouard en 1888-1889 - recollement de 1973, 1978, 1989 : « bon état » ;

⁴⁹ Cette datation est celle que proposait Anetta Palonka-Cohin, dans la notice dans *Églises de la Sarthe*, Le Mans, édition de la Reinette, p. 281.



▲ Statue de sainte Anne



▲ Statue de sainte Anne



▲ Statue de sainte Scholastique



▲ Statue de sainte Scholastique

- Les statues saint Étienne et saint Jean-Baptiste, en pierre sculptée peinte et dorée, datées du XVIII^e siècle, : classées le 24 janvier 1979 : repeintes par Louis Renouard en 1888-1889. Anetta Palonka-Cohin souligne que celle de saint Étienne est proche du style de Charles Hoyau tandis que celle du saint Jean-Baptiste s'apparente au style de Joseph Coëffeteau, actif vers la fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle - recollement de 1978 : saint Étienne, peinture écaillée ; saint Jean, l'agneau tenu dans la main gauche est un objet en plâtre ajouté ; En 1989 : bon état ;

- Sur la sonnette du maître-autel (déplacée en 2020 dans la sacristie), se trouve une inscription « : j'ai été donné à l'église de Moncé par Mr Fresneau, prore de la Beaussonnière l'an 1808 » ;

- Les fonts baptismaux sont également porteurs d'une inscription « Martigné des Hatonniers dedit me anno 1819 ».

- Statue de sainte Marguerite ? : La base de données Palissy fait état d'une statue de sainte Marguerite en tuffeau, datée de 1588 par une inscription, classée au titre des objets le 01 juillet 1994. Nous ne l'avons pas localisée et elle a dû être déplacée depuis son dernier récolement.

- Statue de sainte Anne : Il s'agit d'une statue en bois, polychromée datée du XVIII^e siècle, inscrite objet mobilier le 31 décembre 1982 - récolement de 1989 : « la base est vermoulue. Il serait souhaitable de traiter la statue, restituer la partie manquante et faire retrouver à cette statue, ces couleurs anciennes » (archives municipales) ;

- Sainte Scolastique : Il nous faut ajouter la statue de sainte Scolastique présentée dans la base Palissy comme « statue d'abbesse », en pierre peinte, datée du XVII^e siècle et inscrite au titre des objets mobilier le 19 janvier 1990 ;

- Statue de saint Sébastien : Enfin, lors de notre passage, nous avons trouvé dans la sacristie la statue en pierre polychromée de saint Sébastien, la tête détachée du corps et que les marqueurs formels permettent de dater du XVII^e siècle.



▲ Statue de saint Sébastien



▲ Charpente du chœur



▲ Charpente de la nef

LES CHARPENTES

Dans le vaisseau central, la charpente ne présente que trois fermes principales alors que le rythme en demanderait, par analogie, deux de plus, une au revers de la façade occidentale, et une au-devant du mur diaphragme. Par ailleurs, les trois en place sont placées au-dessus des arcades à l'endroit où le mur est le plus faible.

En ce qui concernent les charpentes des bas-côtés, les entrants ne sont pas posés sur des sablières reposant sur les arases des murs, mais leurs abouts sont ancrés dans les maçonneries, complètement désolidarisés des arbalétriers, ce qui rend inefficace la triangulation des fermes.

Au-dessus de la voûte du chœur, la charpente est un ouvrage à chevrons formant ferme avec deux fermes principales au droit de chaque pignon. Les fermes secondaires sont constituées de couples d'arbalétriers reliés entre elles par des entrants retroussés soulagés par des aisseliers. Le contreventement longitudinal est assuré par un double rang de pannes sablières posées sur les arases, ainsi que par un sous-faîtage et un faîtage reliés par des croix de Saint-André. Les fermes principales présentent en plus des entrants tractés par des poinçons. Le long de la tour, les arbalétriers sont repris par une panne formant chevêtre, soulagée par des contrefiches ancrées dans la maçonnerie de la tour.

La présence de panne faîtière et la position des sous-faîtages, au-dessus des entrants retroussés, oriente vers une charpente de la fin du Moyen Âge.

LA TOUR DE CLOCHER

En élévation, cette tour se compose d'une base formant chapelle, déjà décrite plus haut, d'une chambre du sonneur, d'un niveau charpenté intégrant le beffroi et d'une flèche. Un escalier à vis, placé dans une tourelle occupant l'angle sud-ouest, permet d'accéder à l'étage de la chambre des cloches. Bien que ces marches aient été refaites en ciment, sa voûte confirme un escalier roman. La chambre du sonneur est une pièce dont le sol est constitué de planches et qui s'éclaire vers l'est par une baie en plein cintre.

Sur les arases de la chambre du sonneur est installé un niveau charpenté qui intègre le beffroi. Ce niveau prend appui sur un tabouret dont les poteaux sont fichés dans des poutres aux abouts ancrés dans les murs de la chambre du sonneur. D'autre part, au niveau des arases du niveau maçonné, le chaînage mis en œuvre en 1990 est repris au niveau des angles par des coins en béton qui viennent encercler les poteaux. On comprend alors que le niveau du beffroi, le chaînage et les murs de la tour forment un ensemble dépendant.

LES CLOCHES

«Le samedi au soir du 13^e jour de mars 1632, est fondue la petite cloche de l'église de Moncé par Christophe Crépon, maître fondeur, demeurant au Mans, laquelle fut augmentée et pèse maintenant 650 livres. Elle fut bénite le mercredi suivant après l'absolution qui était le 17^e jour dudit mois et an par vénérable et discret René la



▲ Tour de cloches, premier étage, vers le nord



▲ Tour de cloches, premier étage, vers le sud



▲ Tour de cloches, charpente du beffroi



▲ Tour de cloches, premier étage, vers l'ouest



▲ Passage vers les combles du choeur



▲ Tour de clocher, vue extérieure

Croix, prêtre curé de céans... »⁵⁰.

«Le 3 juillet 1716 : la petite cloche de la paroisse de Moncé a été fondue dans le cimetière de Laigné, à cause de la commodité du fourneau, bois et autres matières nécessaires à ce sujet ; les habitants de Laigné ayant fait fondre leur grosse cloche, nous nous sommes servis de l'occasion »⁵¹.

«Le 23 avril 1768, bénédiction de la deuxième cloche de l'église, baptisée Scholastique-Charlotte, laquelle cloche pèse 459 livres»⁵².

«12 novembre 1788, bénédiction de deux cloches nouvellement fondues pour le service de l'église de Moncé, l'une baptisée Étienne-Marin René (619 livres) et l'autre Marie Joséphine (471 livres)»⁵³.

Le 16 décembre 1791, le curé se rend au Mans (72), à la Couture, où il récupère les trois cloches de Saint-Nicolas : *« le vendredi seize de la présente année, nos officiers municipaux et habitants me sollicitèrent si vigoureusement que malgré la goutte qui me tourmentait, je fus au Mans dans ma voiture pour échanger nos cloches cassées avec d'autres raisonnantes et bien concordances, il y avait un an que je désirais les trois cloches de Saint-Nicolas du Mans, je fus bien surpris en arrivant d'apprendre qu'elles étaient promises pour Ballon par Monsieur le procureur du district du Mans »⁵⁴...* Ces trois cloches pesaient 495, 353 et 257 livres et l'une datait de 1734, les autres ayant une inscription qui ne put être lue.

Le 21 juin 1864, l'évêque du Mans, Mgr Fillon, bénit une cloche de 380 kg, fondue par la maison Bollée et baptisée Mathilde-Henriette. Puis le 13 juillet 1879, Mgr d'Outremont bénit une nouvelle cloche, pesant 608 kg et prénommée Marie-Renée.

⁵⁰ AD 72 Moncé-en-Belin-1589 - 1678-1MI 1045 R1, le 13 mars 1632, vue 190.

⁵¹ AD 72 Moncé-en-Belin-1700 - 1729-1MI 1045 R1, le 3 juillet 1716, vue 34.

⁵² AD 72 Moncé-en-Belin-1760 - 1792-1MI 1045 R2, le 23 avril 1768, vue 71.

⁵³ AD 72 Moncé-en-Belin-1760 - 1792-1MI 1045 R2, le 12 novembre 1788, vue 267.

⁵⁴ AD 72 Moncé-en-Belin-1760 - 1792-1MI 1045 R2, le 16 décembre 1791, vue 295.

Bibliographie et sources

SOURCES

Le Mans, Archives départementales de la Sarthe

- B 33 – 28 juillet 1495 demande de réfection de l'angle droit du mur de la grande porte.
- 2 O 201/6 : Eglise : réparations - avec plans de 1841 (1841-1938).
- 4 O 267 – don de l'église en 1805 par René-Anselme Négrier de la Crochardière.
- 111 AC 744 – archives anciennes de la commune.
- 4 E 153/2 Étude de Moncé-en-Belin, 1700, Pierre Rolland, notaire.
- 4 E 153/34 et 35 Étude de Moncé-en-Belin, 1786, Julien Fouineau, notaire.
- 4 E 153/45 : an III et IV.
- Fonds Cordonnier 18 J 500 – Moncé en Belin
- 18 J 762 – photos
- 18 J 1015 Moncé-en-Belin : église (4 vues), septembre 1923.
- 47 J 311, fonds de Blottière et Reboursier – menuisiers et sculpteurs.
- 5 V 189 – compte de fabrique 1813-1906
- 5 V 334 – registre de délibération du conseil de fabrique (an XII-1906)
- G 946 et 947 – Pv de visites des 40 cures dépendant du chapitre de la cathédrale

Archives municipales

IMPRIMÉS

MARTINEAU Claude, Moncé-en-Belin, Orée de Bercé, Belinois en Sarthe : étude géographique.- 2000.- 30 cm, 205 p. dactylographiées, ill.

MARTINEAU Claude, Moncé-en-Belin, une commune du canton d'Écommoy, en Sarthe, au XIXe siècle.

MARTINEAU Claude, Moncé-en-Belin, une paroisse, une communauté d'habitants puis une commune, du néolithique à la fin du XVIIIe siècle.

ROQUET, Henri, Moncé en Belin Revue historique et archéologique du Maine L (1901) p. 26-51 ; p. 196-214 ; p. 313-327 ; LI (1902) p. 81-98.

ROQUET, Henri, « Recherches Historiques sur Laigné-en-Belin et le comté de Belin et Vaux », volume 32, 1889-1890, p. 50 et 277.



▲ Vue d'ensemble de l'église depuis le nord-Ouest. État mitigé des couvertures



▲ Vue d'ensemble de la nef et des bas-côtés depuis le ciel. État mitigé des couvertures

5. ÉTAT SANITAIRE

5.1. Les couvertures

Les couvertures de l'église Saint-Étienne sont constituées d'ardoise posées au crochet inox sur liteaux. Ces couvertures présentent un état mitigé : refaites ces dernières décennies, elles ne présentent pas de désordre généralisé, mais quelques défauts suffisent à produire des désordres sous-jacents.

Les couvertures de la nef, du chœur et des bas-côtés sont vieillissantes avec quelques points de pyrite et une présence notoire de lichens, qui peu à peu altèrent le schiste superficiellement. Les crochets en inox sont en bon état. De surcroît, les chéneaux, qui constituent par définition des points de fragilité, sont en bon état mais présentent des défauts de dimensionnement. Les relevés d'étanchéité ne permettent pas d'endiguer tout risque d'infiltration en cas de forte pluie. Cet état de fait est notoire à l'angle sud-ouest du clocher.

À l'instar de la nef et des bas-côtés, la sacristie présente une couverture vieillissante. Avec, à cet endroit, des légers soulèvements du fait de l'altération des liteaux.

Le clocher et son absidiole présentent une couverture plus récente et en meilleur état. Toutefois, des lacunes sont notées au droit des parties les plus exposées, au droit des arêtières du clocher. Des entrées d'eau sont constatées.

De manière générale, l'église met en avant des ardoises assez fines, dont on peut regretter une pérennité relative, en plus d'offrir un aspect relativement incohérent au regard des élévations. Au droit des bas-côtés et de la sacristie, l'ardoise posée au crochet et l'usage généralisé du zinc peuvent trouver leur cohérence au travers du fait que les volumes bâtis sont datés du XIX^e siècle¹. En revanche, au droit de la nef, du chœur et du clocher, une ardoise posée au clou serait sanitaire et stylistiquement plus cohérente.

Une absence de ventilation des combles est constatée, entraînant des effets de surchauffe et de travail du bois.

Comme les ardoises, les zingueries sont en assez bon état général, avec des désordres qui demeurent localisés. On note, par exemple, l'état moyen des gouttières de la sacristie, avec des chanlattes en état de pourrissement superficiel.

Enfin, l'église n'est dotée d'aucun système paratonnerre malgré sa position dominante.

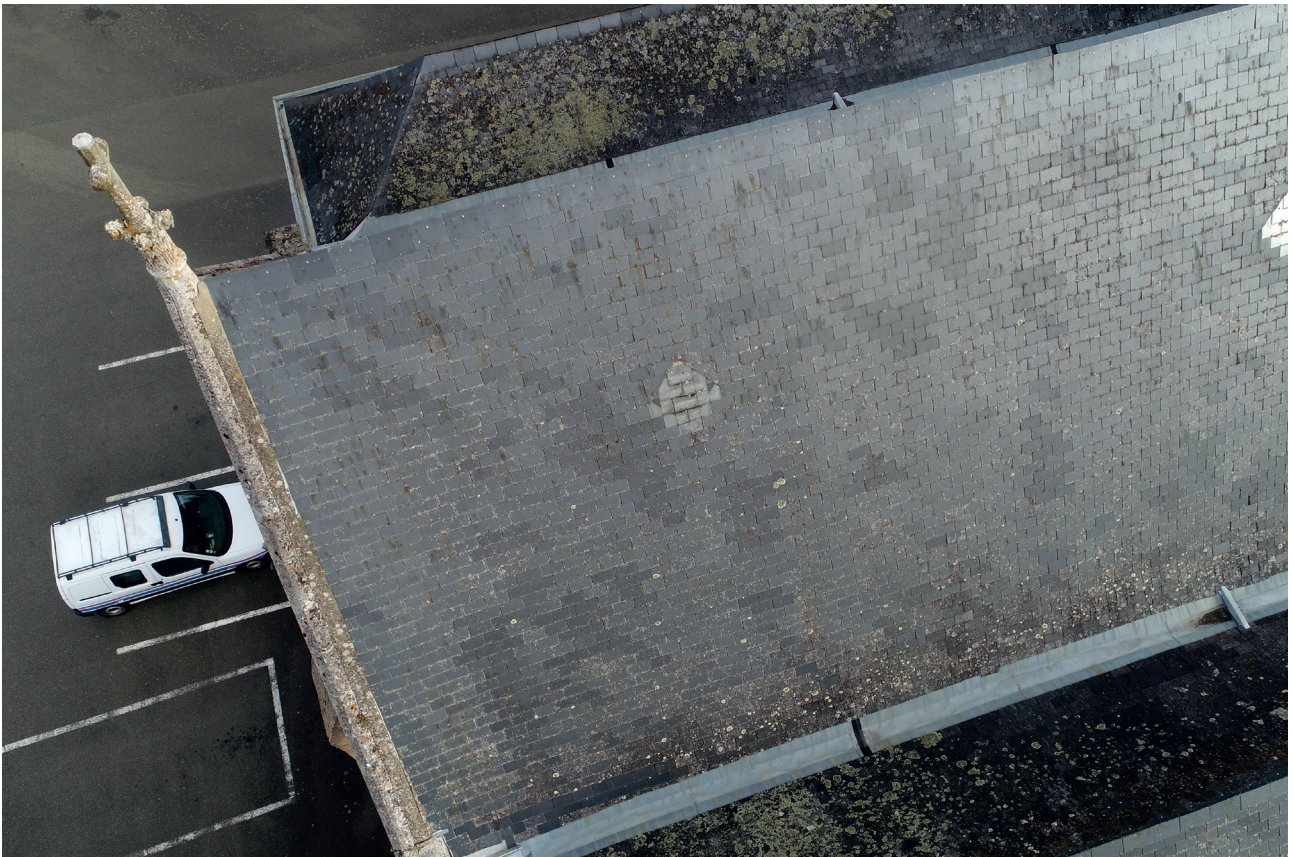
¹ La pose au crochet n'existait pas avant cette époque.



▲ Couverture du bas-côté nord. État mitigé de la couverture. Assez bon état du chéneau



▲ Vue d'ensemble de l'église depuis le sud. État mitigé des couvertures



▲ Versant sud de la nef. Couverture en assez bon état



▲ Versant occidental du bas-côté nord. Versant en état moyen



▲ Absidiole nord. Bon état de la couverture



▲ Chevet. Assez bon état de la couverture



▲ Sacristie. Couverture en état moyen



▲ Absidiole sud. État moyen de la couverture



▲ Clocher. Bon état général, malgré quelques désordres



▲ Dauphins en assez bon état



▲ Regard en assez bon état



▲ Chéneaux en assez bon état



▲ Abords remaniés

L'assainissement de l'église a fait l'objet de multiples remaniements au cours du XX^e siècle, du fait du réaménagement des abords. Ceux-ci ont localement entraîné la mise au jour des massifs de fondation et, au regard de certains états de jointoiment, des lessivages en pied de mur. Toutefois, l'état des zingueries et des pieds de descentes d'eau pluviale ne laisse à ce jour apparaître aucun désordre notoire. De plus, d'après nos calculs, les descentes d'eau pluviale sont suffisamment dimensionnées. Les eaux semblent donc repoussées à bonne distance.



▲ Choeur. Charpente en bon état général

5.2. Les charpentes

Les charpentes de l'église ne sont pas toutes pleinement accessibles, mais l'état des parties sous-jacentes permet de dresser des conclusions :

- Au droit de la nef, la charpente ancienne, à chevron formant ferme, a été renforcée sans respect total des règles de l'Art. En effet, des moises ont par exemple été utilisées, plutôt que des assemblages traditionnels. Toutefois, la tenue est bonne et aucun stigmate de désordre n'est à constater.
- Au droit des bas-côtés, les archives attestent un contreventement précaire. Toutefois, malgré le schéma statique précaire, la tenue structurelle est bonne, grâce au maintien d'une couverture en bon état.
- Au droit de la sacristie, la charpente n'a pas été visitée. Néanmoins, un étaieement et l'effondrement d'une portion de plafond démontrent des états de pourrissement au droit des points de faiblesse, du chéneau au nord.
- Au niveau du chœur, la charpente est en bon état général. Cependant, à l'angle nord-ouest, à la jonction avec le clocher, la nef et le bas-côté, on distingue un important état de pourrissement. Cet état nuit au schéma statique d'une ferme maîtresse, qui n'est plus triangulée. La ferme s'écarte, causant ainsi des désordres induits au droit des maçonneries (voir plus loin).
- Au niveau du clocher, les ouvrages de charpente, qui concernent aussi bien le plancher intermédiaire que le beffroi et la flèche, mettent en avant une exposition importante aux eaux, par le passé. La couverture a été refaite sans restauration fondamentale de la charpente, recouvrant ainsi des états précaires. Localement, des désassemblages sont visibles, ainsi que des dispositions de fortune. Par exemple, un blochet en état de pourrissement a été remplacé par une simple cale. Les risques structurels sont là aussi contenus grâce à l'état de la couverture.

De manière générale, les combles sont parcourus de nombreux réseaux. Les déjections et les poussières sont aussi en quantité. Ces présences sont autant de risques induits pour les charpentes, en matière de risque incendie pour les réseaux et de pourrissement des bois pour les dépôts.

Assez récemment, un renfort a été mis en œuvre au droit de l'arc triomphal, afin de lier la charpente à la maçonnerie. Le renfort permet, par sa platine, de limiter très localement les risques de chute en intrados de l'arc. En revanche, il liaisonne aussi la charpente à la maçonnerie qui, toutes deux, se déforment naturellement de manière autonome. Le renfort forme alors «point dur» et peut aggraver les désordres en cas de déformation notoire de la charpente, du fait de son état. Au final, le renfort présente un bilan négatif selon nous.



▲ Choeur. Ferme en état de pourrissement, à la jonction avec le bas-côté nord



▲ Renfort au droit de l'arc triomphal



▲ Déjections multiples



▲ Renfort au droit de l'arc triomphal



▲ Nef. Assez bon état général de la charpente



▲ Clocher. Assez bon état général de la charpente, malgré d'anciennes infiltrations



▲ Clocher. Chaînage béton en arase



▲ Clocher. Défaut d'assemblage ponctuel



▲ Clocher. Assez bon état général du beffroi



▲ Clocher. Cale de fortune



▲ Clocher. Assez bon état général



▲ Clocher. Plancher en mauvais état général



▲ Clocher. Support asymétrique



▲ Sacristie. Charpente en état de ruine au droit du chéneau nord



▲ Assez bon état général de la façade occidentale



▲ Assez bon état général du chevet



▲ Mortier contemporain

5.3. Les maçonneries, les pierres de taille

L'église a fait l'objet d'une vaste campagne de restauration en élévations extérieures, ces dernières décennies. L'état général est bon, voire très bon.

Les désordres que nous observons ne sont que très secondaires ou ponctuels :

- Au droit de la porte sud de la nef, un état de pulvérulence superficielle de l'encadrement sculpté est à noter. La pulvérulence est issue du caractère relativement étanche de l'enduit à proximité, qui surexpose la pierre aux transferts d'humidité naturels. Le désordre est limité, mais comme il concerne un ouvrage doté d'une valeur patrimoniale éminente, il doit être mis en exergue.
- Les parties les plus exposées, telles que les têtes de contreforts, présentent des pollutions microbiologiques assez importantes. Il s'agit là d'un défaut de présentation, qui n'a pas d'impact sur l'état général.
- Quelques états de déjoints sont notés en pied d'édifice. Ils font suite aux modifications opérées en abords et s'avèrent relativement pathogènes pour la tenue des moellons.

À diverses reprises, les maçonneries de moellons qui constituent les parties porteuses du monument présentent des brèches et fissures. Il convient de les dissocier en trois familles :

- Les fissures situées au droit des baies témoignent de légers tassement différentiels et de dislocation au droit des points faibles de la structure, c'est-à-dire les baies (= trous). L'évolution des fissures n'est pas préoccupante et souvent accentuée, côté intérieur, par la nature de l'enduit peu plastique (voir plus loin).
- Au droit du clocher, des brèches assez importantes sont relevées. Elles ont, pour certaines, été colmatées. Ces brèches marquent des mouvements assez notoires mais qui, après surveillance, sont stabilisés. Il est très plausible que les brèches aient été provoquées par les déblaiements en abords, la dissymétrie des poutres encastrées dans les murs sur lesquelles repose le beffroi (= facteur de tassement différentiel) et les lessivages opérés en tête de clocher, par l'ancien mauvais état de la couverture. On peut regretter que les reprises aient été localement faites au ciment, provoquant ainsi, à terme, la pulvérulence des mortiers contigus en cas d'exposition aux transferts d'eau.
- Les seules fissures préoccupantes, au droit des parties porteuses, concernent l'arc triomphal. Ce dernier est déformé par les mouvements de la ferme maîtresse au-dessus. À terme, un risque d'effondrement est à noter.



▲ Chevet. Pollutions microbiologiques notoires, mais bénignes



▲ Porte sud de la nef. Pulvérulence superficielle



▲ Façade occidentale. Fleuron sculpté en bon état



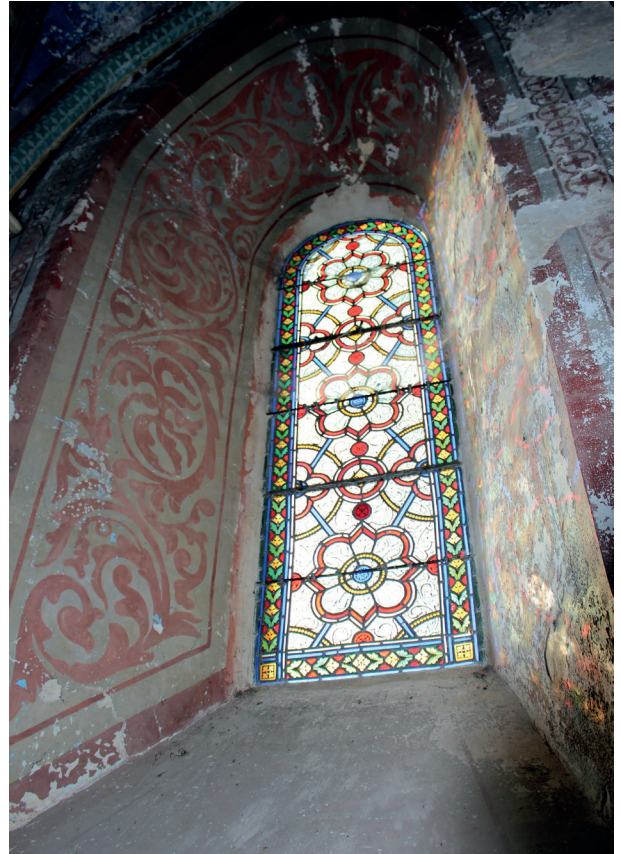
▲ Clocher. Anciennes brèches reprises au ciment



▲ Escalier. Brèche verticale



▲ Nef. Brèche verticale



▲ État moyen des verrières : calfeutrements défectueux, protections disgracieuses, barlotières corrodées, etc.

5.4. Les vitraux

Les verrières à motifs sont globalement assez bien préservées, avec des plombs assez peu déformés et une bonne tenue des grisailles. Toutefois, ces vitraux présentent des lacunes au droit des supports, avec des barlotières parfois en état de corrosion et, surtout, des calfeutrements défectueux.

Toutes les protections grillagées de l'église sont soit ruinées, soit très disgracieuses, sans prise en compte détaillée du dessin des baies.



▲ Nef. Verrière légèrement déformée



▲ Porte sud. Assez bon état général



▲ Porte ouest. Bon état général



▲ Sacristie. Châssis en état de pourrissement



▲ Porte nord. Bon état général

5.5. Les menuiseries

Les menuiseries extérieures de l'église présentent un état général moyen. Les finitions protectrices sont souvent lacunaires, de même que les mastics. En outre, les parties les plus exposées, au niveau des jets d'eau notamment, sont souvent en état de pourrissement. La porte méridionale de la nef a d'ailleurs été reprise par plaque à ce titre.

Les strates peintes sont très diverses, bien que l'on note une dominante d'ocre jaune, conforme à un état a priori daté du XVIII^e s. ou du début du XIX^e s. Les portes occidentale et nord ont reçu une finition (à base de brou de noix ?) qui relève de la création contemporaine, à l'instar de la menuiserie en général, bien que les mises en œuvre ancestrales aient été préservées.

Les bancs d'oeuvre présentent un assez bon état général. On note cependant, ici et là, quelques planchers déformés, avec des planches et lambourdes en état de pourrissement.



▲ Nef. Planchers menuisés localement altérés



▲ Bas-côté sud. Filet de protection sous voûtes



▲ Bas-côté sud. Pilier en assez bon état



▲ Bas-côté sud. Présentation disgracieuse en élévation



▲ Bas-côté sud. Enduit pathogène en soubassement

5.6. Les voûtes et élévations intérieures

Les voûtes et élévations intérieures sont à considérer, au droit des bas-côtés, comme des éléments de décors et rapportés. En effet, par exemple, les voûtes sont en brique et n'ont pas de fonction structurelle. À l'inverse de celle du chœur, qui est « angevine » et médiévale, les voûtes des bas-côtés sont en briques fines et enduites au plâtre.

Les voûtes en brique présentent une très faible plasticité, à l'inverse des parties anciennes et jointoyées au mortier de chaux. De ce fait, les mouvements induits par la charpente faiblement triangulée et les murs, en général, impliquent des fissures, des décollements et des risques de chute.

Les murs des bas-côtés, les arcs diaphragme entre nef et bas-côtés et les piliers (localement) ont été badigeonnés. Le badigeon réalisé au XIX^e siècle est altéré. À la suite des pollutions atmosphériques et des poussières, il est encrassé. Au droit des baies, on observe des traces disgracieuses de lessivage, du fait du ruissellement des eaux de condensation. Par ailleurs, des transferts d'humidité naturels ont, sur le temps long, conduit à des décollements et écailllements.

En outre, certaines parties de murs ont été reprises au ciment ou au mortier hydrauliques. Ces matériaux sont pathogènes car ils constituent des barrières étanches, qui reportent les transferts d'humidité au droit des parties contigües et les rendent pulvérulentes. Les enduits anciens et leur badigeon se désagrègent peu à peu.

Aux extrémités orientales des bas-côtés, des cloisons en brique ont été mises en oeuvre, au revers des autels. Elles sont peu stables, compte tenu de leur nature.



▲ Badigeon altéré



▲ Brèche à la jonction entre voûte en plâtre et élévation en pierre



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Brèche



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Fissure



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Décor lacunaire



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Décor altéré

5.7. Les décors peints

Pour une lecture approfondie des désordres qui affectent les décors peints, une étude spécifique est accessible en annexe, menée par la restauration Mme. Géraldine Fray.

Les décors peints relèvent de deux familles : celle des décors datés du XIX^e siècle et celle datée des décors médiévaux. Ces deux familles se superposent, hormis au droit des autels des bas-côtés et des voûtes, où seul le XIX^e siècle est présent.

Les décors peints sont sujets à des désordres très importants :

- Des reprises réalisées en élévations sont souvent pathogènes et exposent les décors à la pulvérulence. Le caractère étanche des reprises fait reporter les transferts d'humidité au droit des parties contiguës, souvent ornées, ce qui ruinent peu à peu ces dernières. Les teneurs en sels solubles, qui demeurent à échantillonner, pourraient être très élevées.
- Les fissures localement présentes nuisent à la continuité des supports en élévation ;
- Plusieurs reprises d'enduits successives sont mises en exergue. Certaines sont sujettes à des décollements ponctuels ;
- De manière générale, les fragments visibles sont sujet à un empoussièrement et un encrassement, comme l'ensemble des épidermes intérieurs ;
- Les décors sont sujets à des coulures multiples, issues de condensats ou d'infiltrations en couverture ;
- Les décors sont sujets à des voiles blancs ;
- Des repeints disgracieux ont été mis en œuvre ;
- Des dégradations anthropiques ont endommagé les fragments.

Les sources de ces désordres concernent les anciennes entrées d'eau, avant réfection des couvertures, qui ont durablement altéré les supports. En outre, un défaut d'adhérence est à noter entre les enduits successifs localement.

Les désordres liés aux polychromies affectent aussi le maître-autel. Ce dernier a fait l'objet d'un repeint au XIX^e siècle. D'ailleurs, on note que les lacunes de finitions laissent localement voir, sous le dernier repeint, des finitions plus anciennes, parfois avec effet «faux marbre». D'autre part, le retable du maître-autel, comme ceux des transepts, masque des décors peints et muraux plus anciens.



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Voûte en cul-de-four fracturé



▲ Rez-de-chaussée du clocher. Repeints multiples



▲ Enduit peint déplaqué



▲ Arc nord du chœur. Chapiteau fracturé



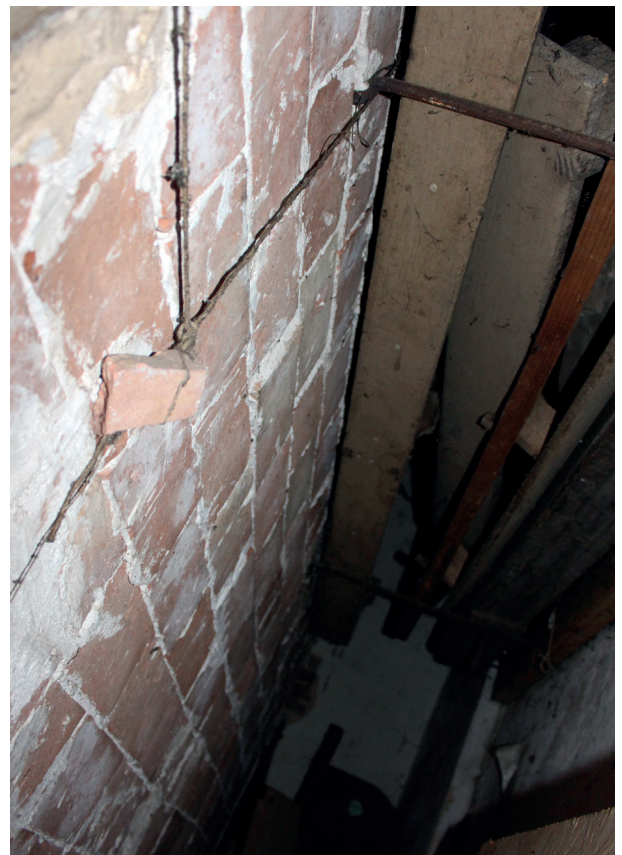
▲ Arc nord du chœur. Décor altéré, lacunaire



▲ Arc nord du chœur. Encrassement généralisé



▲ Décors peints datés du XIX^e siècle altéré, encrassé et lacunaires



▲ Décors peints datés du XIX^e siècle altéré, encrassé et lacunaires. Support brique localement instable



▲ Décors peints datés du XIX^e siècle altéré, encrassé et lacunaires, suite à d'anciennes infiltrations notamment



▲ Décors peints datés du XIX^e siècle généralement encrassé



▲ Maître-autel généralement encrassé et lacunaire



▲ Lacunes et épaufrures multiples



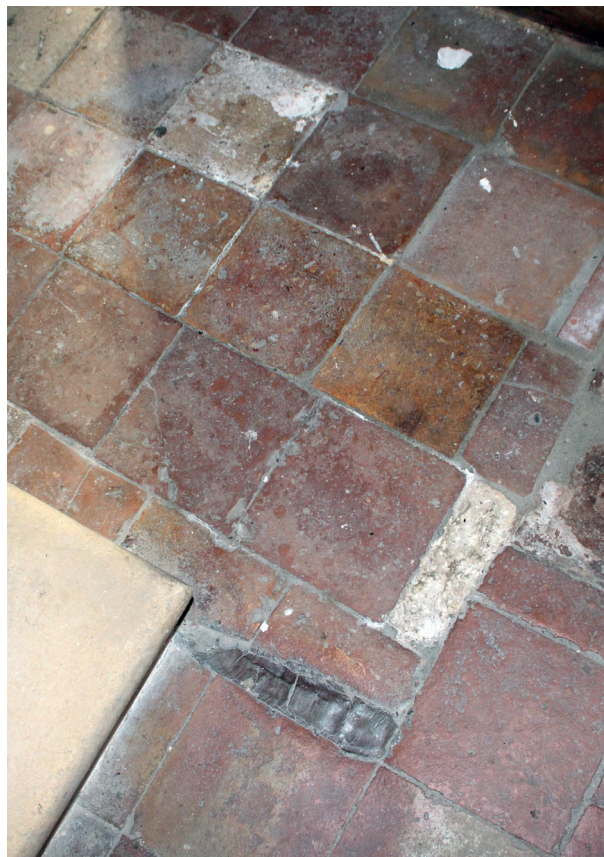
▲ Encrassement



▲ Lacunes notoires



▲ Nef. Sol en terre cuite en assez bon état



▲ Bas-côté nord. Sol en terre cuite repris en recherche



▲ Bas-côté sud. Assez bon état des sols de l'autel

5.8. Les sols

Les sols en terre cuite sont qualitatifs. Néanmoins, des reprises ponctuelles au béton ou en ciment ont parfois été pratiquées. Ces reprises s'avèrent pathogènes, du fait de leur rôle de «barrière étanche», et aussi disgracieuses. Par ailleurs, des efflorescences salines sont notées localement. Elles sont vraisemblablement issues d'un mauvais état ancien de l'assainissement ayant apporté des sels, dont l'action pathogène se poursuit, en plus d'apporter une mauvaise présentation. Les sels cristallisés demeurent en surface et progressivement rendent le support pulvérulent.

Les sols menuisés ou en pierre de taille sont en bon état. Ils ne présentent, le plus souvent, qu'un défaut de nettoyage, voire une finition lacunaire pour les parties menuisées.



▲ Lustre chauffant assez inefficace



▲ Projecteur inadapté



▲ Appareils inadaptés



▲ Réseaux disgracieux

5.9. Les installations techniques

Les installations techniques, destinées à répondre aux besoins d'usage, sont souvent mal intégrées et peu efficaces. À ce titre, on note les nombreux passages de câbles qui altèrent la lecture des décors et mutilent ceux-ci. On note aussi, par exemple, des radiants qui en plus d'être disgracieux sont peu efficaces, tant ils chauffent l'espace plus que les individus. L'éclairage est exclusivement utilitaire et ne met pas en valeur l'architecture. Les voûtes ne sont, par exemple, pas éclairées indirectement.

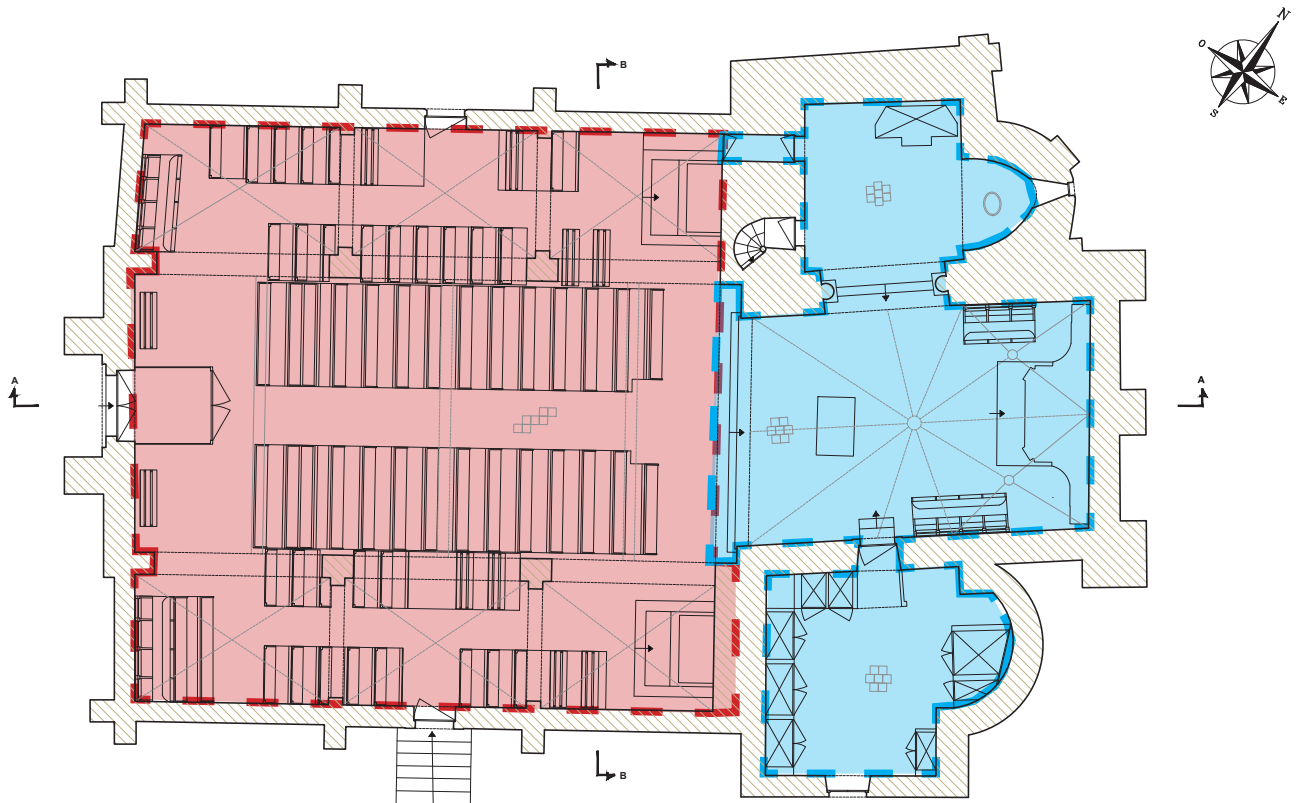


▲ Vestige d'ancien élément mobilier



▲ Installations disgracieuses

**PHASE 1 : Restauration intérieure
de la nef et des bas-côtés
+ Travaux au droit
du clos-et-couvert**



**PHASE 2 : Restauration intérieure
de la sacristie, du choeur et du
rez-de-chaussée du clocher**

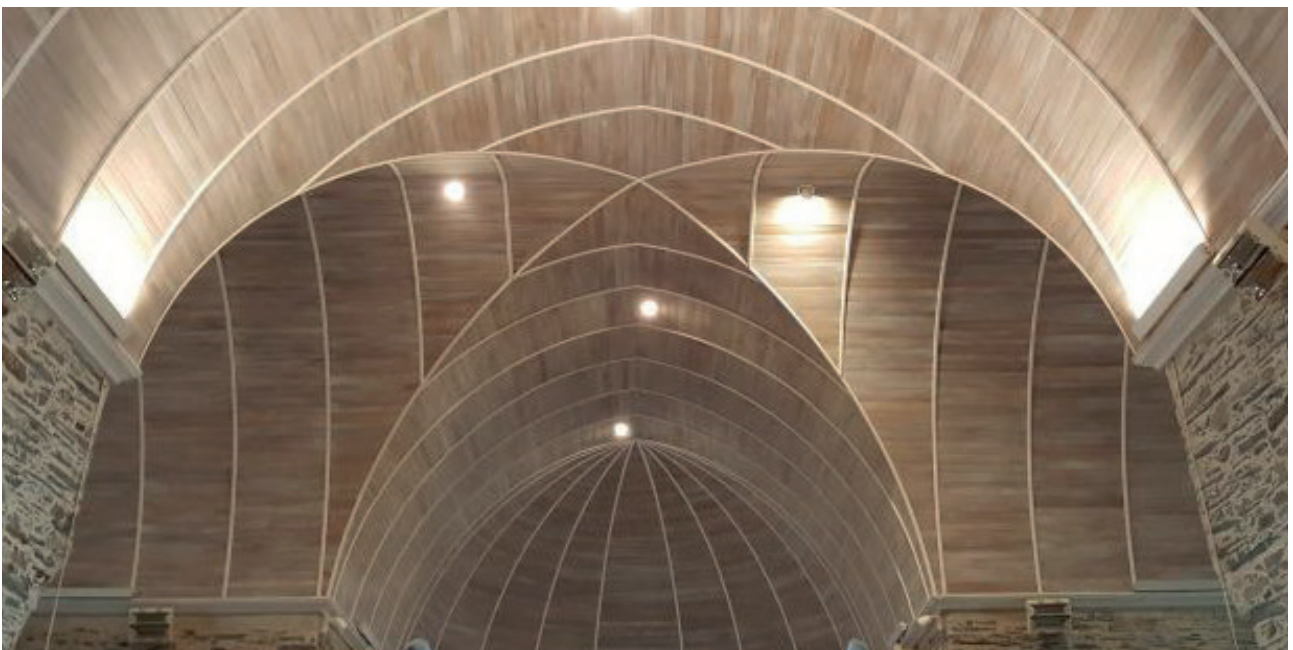
6. TRAVAUX PROJETÉS

Les travaux projetés sont divisés en deux phases opérationnelles successives, organisées selon un ordre de priorité sanitaire et de besoins d'usage.

La première phase proposée concerne la restauration des bas-côtés et des travaux ponctuels au droit du clos-et-couvert et du clocher (à l'étage). Cette phase pourrait être décomposée, en traitant successivement les deux bas-côtés.

La seconde phase concerne la restauration intérieure du chœur, du rez-de-chaussée du clocher et de la sacristie.

Selon le phasage proposé et quelques travaux d'adaptation, il peut être envisagé de rouvrir l'église au culte à l'issue de la première phase.



▲ Exemples de voûtes lambrissées avec arêtes

PHASE 1

RESTAURATION DU CLOS-ET-COUVERT ET DES INTÉRIEURS DE LA NEF ET DES BAS-CÔTÉS

6.1.1. Les couvertures

Le traitement des couvertures est complexe, tant l'état des couvertures est mitigé. Les couvertures actuelles peuvent, a minima, être conservées dix ans. Ainsi, nous nous appuyons sur les difficultés d'accès et les facilités engendrées au regard des autres travaux à mener, pour prôner uniquement la réfection des versants des bas-côtés et du chéneau au nord de la sacristie. Ces parties requièrent des travaux au droit des parties intérieures, qui seront facilités par la réfection de couverture. La couverture neuve sera cohérente avec l'âge du volume bâti, c'est-à-dire qu'elle sera en ardoise de bonne épaisseur (5mm. vs. 3mm. actuellement) et posée au crochet inox peint. Elle sera dotée d'un faitage en lignolet, d'arêtier en demie et de gouttières rampantes en zinc prépatiné sur égout droit en ardoise. Les chéneaux seront refaits afin de présenter des relevés d'étanchéité suffisants, notamment à la jonction entre nef et chœur. Des passes-cordes en plomb seront ajoutées pour la bonne ventilation.

Au-delà des bas-côtés, les couvertures feront systématiquement l'objet d'une révision. Les ardoises seront nettoyées par brossage et traitement biocide (type Net'toit). Les ardoises lacunaires seront repiquées. Les zingueries défectueuses seront remplacées. Les descentes et réseaux enterrés seront inspectés et nettoyés.

À la jonction entre nef et chœur, la couverture sera refaite sur une bande d'environ 3 mètres afin de permettre les travaux de charpente. La besace entre le clocher et le chœur devra aussi être découverte puis recouverte. Il est important de noter que suite à cette intervention une bande sera visible depuis le lointain, du fait de la différence d'ardoise, même si l'homogénéité sera recherchée.

Au droit du clocher, un système paratonnerre sera installé. Il nécessitera la pose d'une nouvelle croix, d'un nouveau coq et d'une nouvelle jupe.

6.1.2. Les charpentes

En matière de charpente, l'urgence est de rétablir un schéma statique satisfaisant au droit de la ferme, au-dessus de l'arc triomphal. En outre, au droit des versants de couverture et des chéneaux refaits, nous prévoyons le remplacement des pièces en état de pourrissement ou leur reprise par entures. Ce travail pourrait nécessiter, le cas échéant, des déposes et reposes de portion de voûte lambrissée intérieure au droit de la nef. Les assemblages traditionnels et les caractéristiques historiques des bois seront systématiquement conservés.

Les charpentes des bas-côtés recevront des entrants retroussés afin d'optimiser la tenue. Par ailleurs, nous proposons que soient démolies les voûtes en brique actuelles, dont la restauration est extrêmement délicate et sans résultat assuré, au profit de nouvelles voûtes lambrissées, suivant les géométries actuelles. La finition du lambris sera chaulée ou teintée (ex : brou de noix), selon essais de convenance. Le fait que les voûtes actuelles soient en plâtre ne constituent pas, selon nous, une

valeur patrimoniale éminente, d'autant qu'il est probable qu'un décor peint ait été prévu mais non réalisé, par analogie avec de nombreuses autres églises. L'usage du plâtre, dans le cas présent, constitue avant-tout un défaut de conception, dont les effets s'opèrent sur le temps long.

Le plancher charpenté bas du clocher sera refait, avec utilisation de lames de chêne.

Au droit des versants de couverture simplement révisés, nous ne prévoyons pas d'intervention de charpente. Ces interventions, en sous-oeuvre, ne seraient pas optimales et nous les repoussons au moment des réfections de couverture. Il n'apparaît pas prioritaire, par exemple, de revenir sur les moises en place ici et là.

Néanmoins, pour l'ensemble des zones accessibles (chœur + clocher + bas-côtés), nous prévoyons un nettoyage complet des déjections.

Les cloisons en brique, à l'est des bas-côtés, seront renforcées par des étrépillons en sapin.

En option, nous proposons une datation de la charpente du clocher, du chœur et de la nef par dendrochronologie¹. Ce travail d'étude permettra de préciser l'histoire du monument. Dater les bois au droit du chœur pourrait permettre de mieux connaître, grâce à des bois de réemploi, la plus ancienne strate de création de l'église, à l'époque médiévale, et, précisément, la date de remaniement de l'église à la Renaissance.

6.1.3. Les maçonneries, les pierres de taille

Les travaux de maçonneries que nous prévoyons sont ponctuels en extérieur et au droit des parties sous comble, ils concernent :

- La consolidation au silicate d'éthyle de l'encadrement sculpté de la porte sud, afin de limiter la pulvérulence active ;
- La reprise en recherche des arases, en parallèle des travaux de charpente ;
- Le rejointoiement en recherche des pieds de murs extérieurs ;
- L'accompagnement aux travaux sur les baies, pour fixation et retailles légères ;
- Le coulinage de l'arc triomphal par le dessus, au mortier de chaux, accompagné d'un relancis, avec précaution pour les décors en intrados et la dépose du renfort récent.

En intérieur, les travaux comprendront :

- La démolition des voûtes en briques, avec prise de gabarit préalable ;
- La purge des enduits périphériques sous contrôle du restaurateur de décors peints ;
- L'accompagnement aux travaux sur décor peint, pour mise en œuvre d'enduit ;
- Le remaillage et le colmatage des brèches et fissures ;
- La mise en œuvre d'un enduit au mortier de chaux de finition lissée, avec essais de convenance;

¹ Méthode de datation des pièces de bois par étude comparée des cernes de croissance.

- En option : la mise en œuvre d'un badigeon de finition ;
- Le nettoyage des piliers ;
- La reprise en recherche des sols ;
- La reprise en recherche des cloisons intérieures en brique ;
- La reprise en recherche des supports d'éléments mobiliers.

6.1.4. Les vitraux

Les verrières seront systématiquement nettoyées aux deux faces. En recherche, des repiquages de plomb et de verre seront aussi mis en œuvre. Un traitement anticorrosion, type Rustol, sera appliqué.

En ajout de l'état existant, des appuis drainants seront mis en œuvre afin de repousser vers l'extérieur les eaux de condensation.

Des nouvelles protections grillagées seront aussi mises en œuvre, en laiton recuit sur cadre cuivre. Les protections seront judicieusement disposées, en retrait du nu extérieur et suivant le réseau des baies, pour une meilleure intégration.

6.1.5. Les menuiseries

En matière de menuiserie, nous prévoyons la reprise en recherche des jets d'eau.

En outre, nous prévoyons la reprise des mastics et la remise en peinture de l'ensemble des portes et fenêtres, avec emploi d'une peinture aux ocres naturelles dite «à la farine», afin de présenter une finition mate et perspirante appropriée. Les ouvrages de ferronnerie seront décapés et recevront une peinture type Rustol, de teinte différenciée.

En intérieur, les bancs seront restaurés en recherche. Les premiers rangs de la nef, à l'est, seront déposés en conservation pour la mise en place provisoire du culte. À ce titre, une estrade provisoire, formant parquet, sera mise en place au sol, en sapin. Les estrades des autels latéraux seront lasurées de nouveau.

Un accompagnement sera par ailleurs prodigué en matière d'installations techniques. Un panneau mobile sera fabriqué pour support de dispositifs de sécurité et de signalétique (extincteur, défibrillateur, etc.). Les travaux d'électricité seront accompagnés, pour pose de panneaux menuisés formant dissimulation d'appareil technique et encoffrement.

6.1.6. Les décors peints

Au travers de la première phase, les travaux de restauration de décors peints se concentrent sur



▲ Chauffage rayonnant bi-directionnel mis en place dans l'église de Auvers- le Hamon (72)

les autels des bas-côtés, l'arc triomphal et le mur diaphragme au-dessus. Les couches picturales et les enduits du support feront l'objet d'un nettoyage et d'une consolidation. Les lacunes seront traitées par retouches d'harmonisation. Les parties décoratives ruinées seront traitées dans un esprit de décoration par une purge des zones ruinées, une réfection des enduits et une restitution illusionniste des décors lacunaires, et, ou ruinés.

En outre, le restaurateur de décor peint devra assurer la surveillance des travaux de maçonnerie en élévation intérieure.

Il devra aussi la manutention et le dépoussiérage des éléments mobiliers.

6.1.7. Les installations électriques

L'éclairage actuel, essentiellement fonctionnel, est de faible qualité ; nous prévoyons une nouvelle mise en lumière qui contribuera grandement à la mise en valeur intérieure de l'église.

Les voûtes lambrissées et les élévations seront mises en valeur par un éclairage indirect avec des projecteurs à source LED disposés discrètement au-dessus des entrants et des tailloirs, de manière plus discrète que l'existant. Les voûtes des autres parties bénéficieront également d'une mise en valeur des décors par l'installation de petits spots. Les appareils choisis seront plus qualitatifs que les projecteurs actuels et le dispositif intégrera un système de variation de la lumière.

En outre, les travaux incluront la remise aux normes des installations générales, le remplacement des organes de commande (prises, interrupteurs) et la pose de nouvelles enceintes de sonorisation.

En matière de chauffage, nous prévoyons la dépose des appareils existants, très disgracieux et relativement pathogènes. Nous prévoyons la mise en place d'un chauffage rayonnant électrique au niveau des bancs de la nef (nombre de rangs à définir). Le dispositif proposé est constitué d'un film chauffant électrique avec une puissance de chauffe d'environ 120W par m². Il permet non pas de chauffer l'église dans sa globalité mais de créer une zone de confort uniquement au niveau des zones de bancs. Sa faible inertie permet en outre un coût d'exploitation faible et l'absence de phénomène de condensation pourra être le garant d'une conservation durable des décors. Le dispositif proposé pourra être mis en œuvre sous les assises de bancs (bidirectionnel). Les transformateurs nécessaires à l'alimentation pourront être positionnés au revers des premiers bancs occidentaux, masqués par des pupitres et habillés par encoffrement menuisé.

PHASE 2

RESTAURATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CLOCHER, DU CHŒUR ET DE LA SACRISTIE

6.2.1. Les maçonneries

Les travaux de maçonneries seront destinés à accompagner la restauration des élévations, à ce titre, il sera nécessaire de purger et reprendre des zones d'enduit. Les fissures seront remaillées et colmatées.

Les sols seront repris en recherche.

Le plafond de la sacristie sera repris en recherche.

6.2.2. Les menuiseries

En matière de menuiserie, une provision est prévue pour révision des éléments mobiliers et encoffrement d'installations techniques.

En outre, les bancs préalablement déposés pour la mise en place d'un autel provisoire seront reposés.

6.2.3. Les décors peints

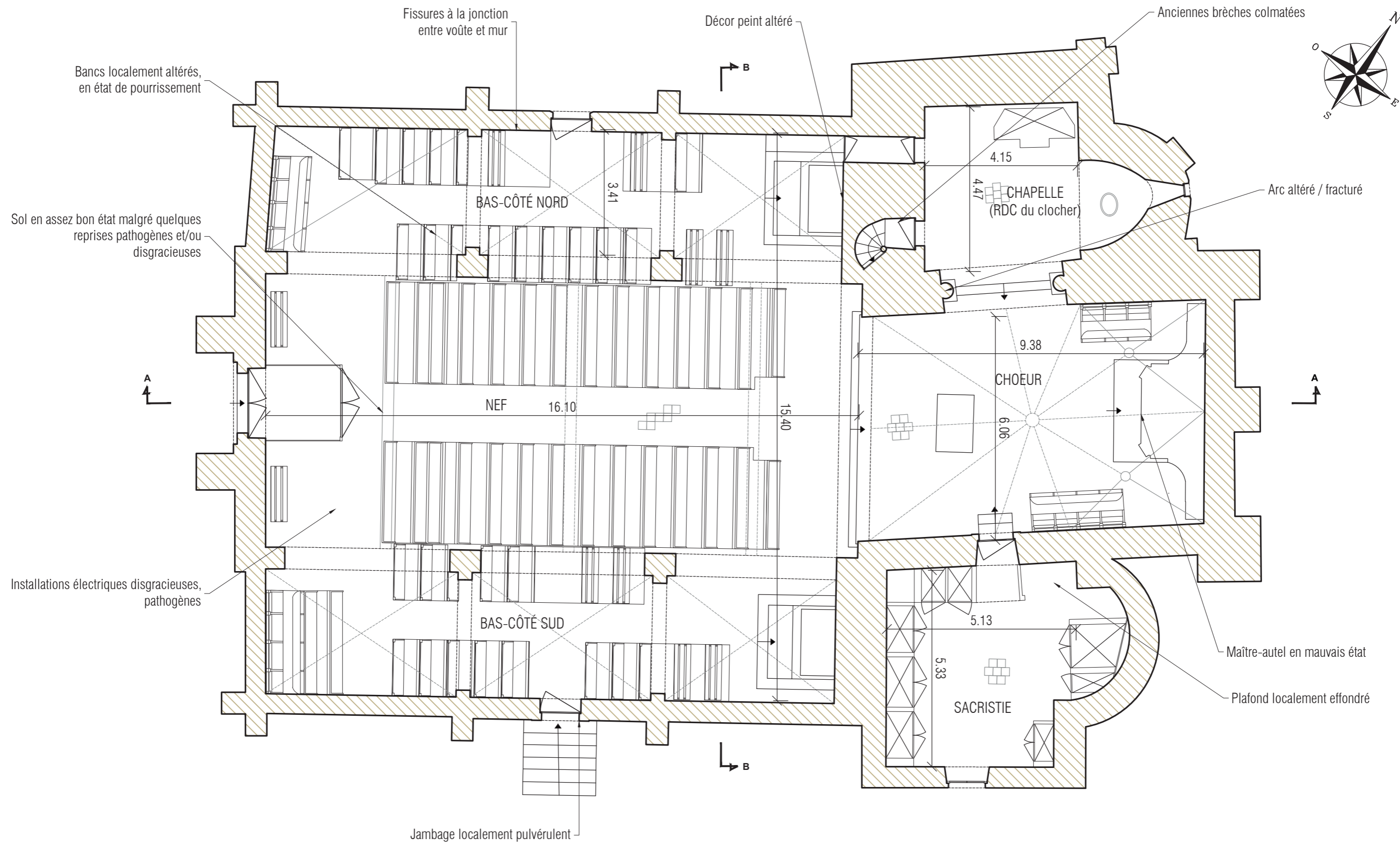
Cette phase de travaux comprend des travaux de restauration fondamentaux des décors peints. Il s'agira de consolider les décors, de les nettoyer, etc. Compte tenu du caractère dominant des décors datés du XIX^e siècle, ils seront complétés au droit des lacunes.

Au niveau du retable du maître-autel, aucun dégagement n'est prévu, compte tenu du parti de restauration général.

6.2.4. Les installations électriques

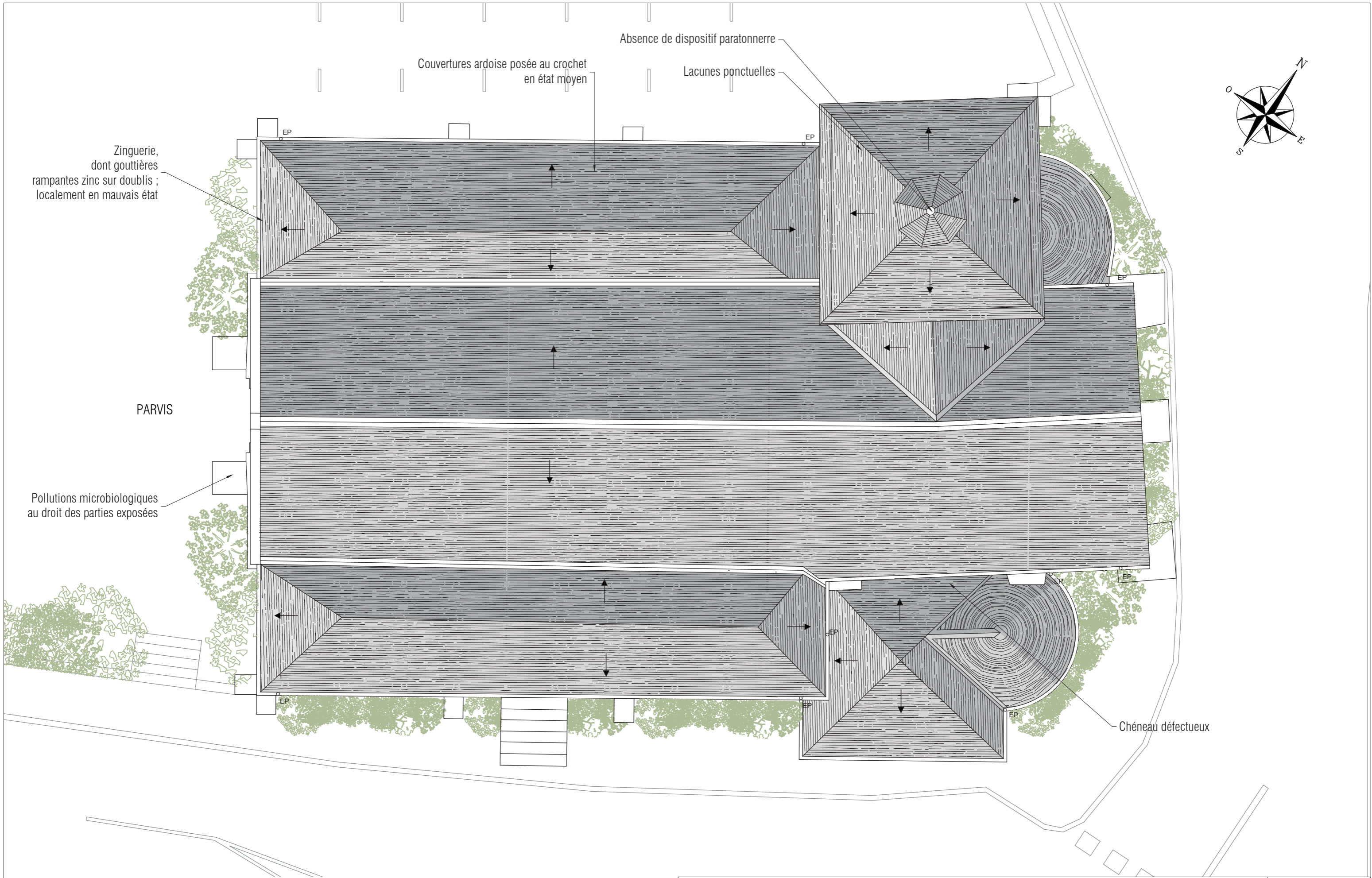
Au sein du chœur, l'éclairage sera revu à la manière de la phase précédente. Une concertation particulière sera menée pour les passages de réseaux au droit des autels.

7. DOCUMENTS GRAPHIQUES

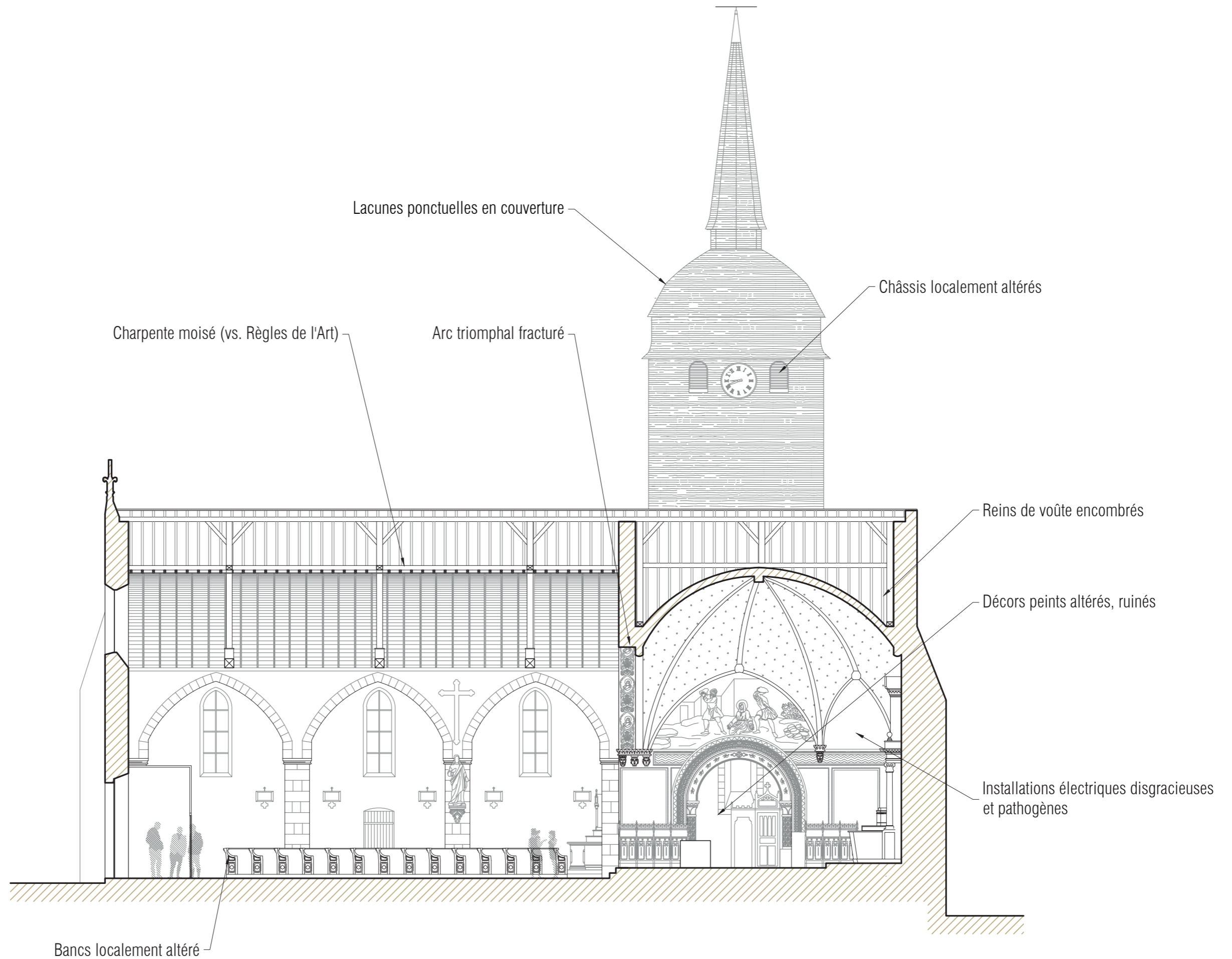


72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE		DIAG / AVP
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE		01
ETAT EXISTANT		Ech : 1/100
MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN		Août 2025
MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE		





72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE		DIAG / AVP 02
PLAN DE TOITURE		
MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN		Ech : 1/100
MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE		Août 2025
		ETAT EXISTANT



72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

COUPE LONGITUDINALE

ETAT EXISTANT

DIAG / AVP
03

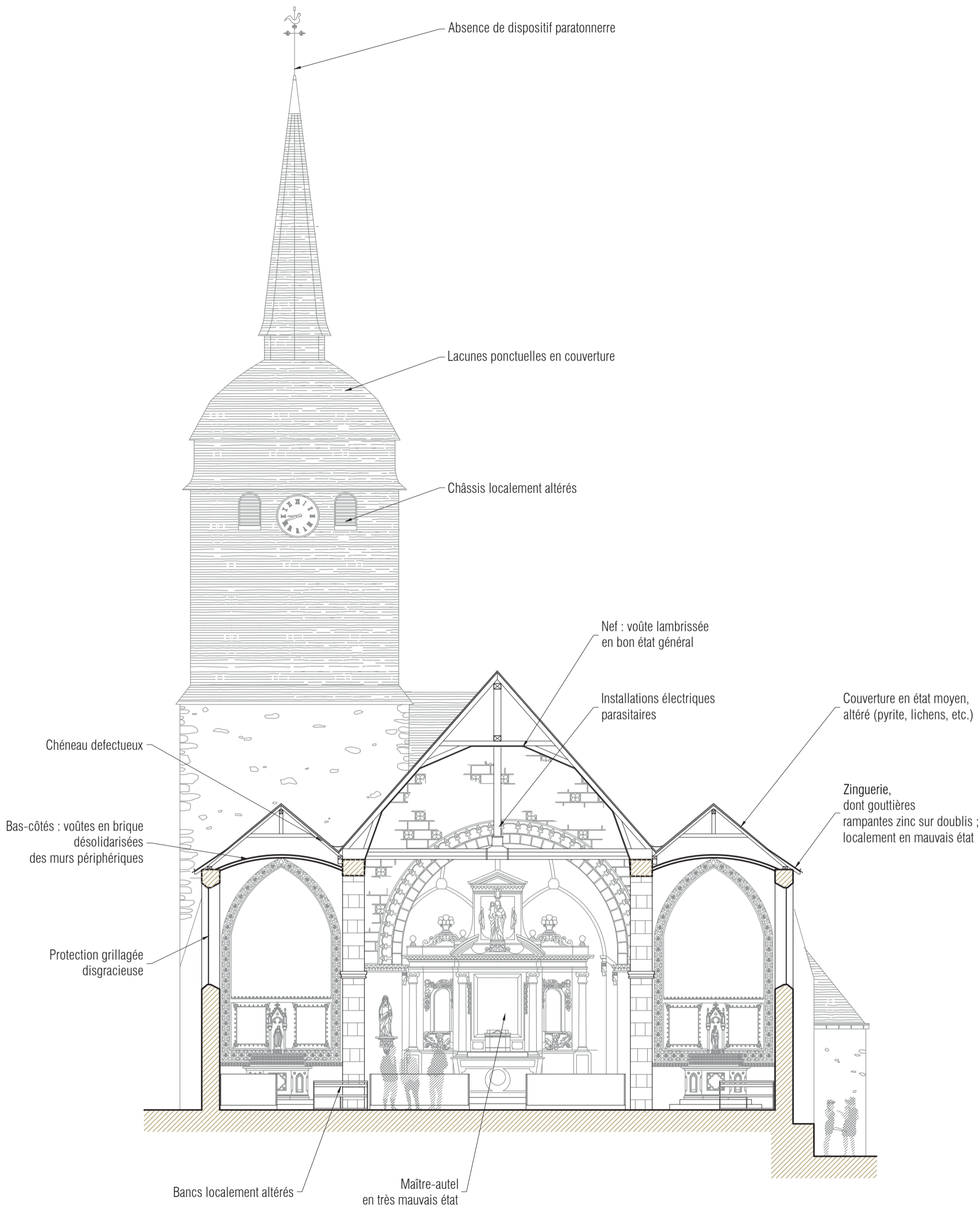
MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN

Ech : graph.

MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE

Août 2025

0 1 5m



72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

COUPE TRANSVERSALE

ETAT EXISTANT

DIAG / AVP

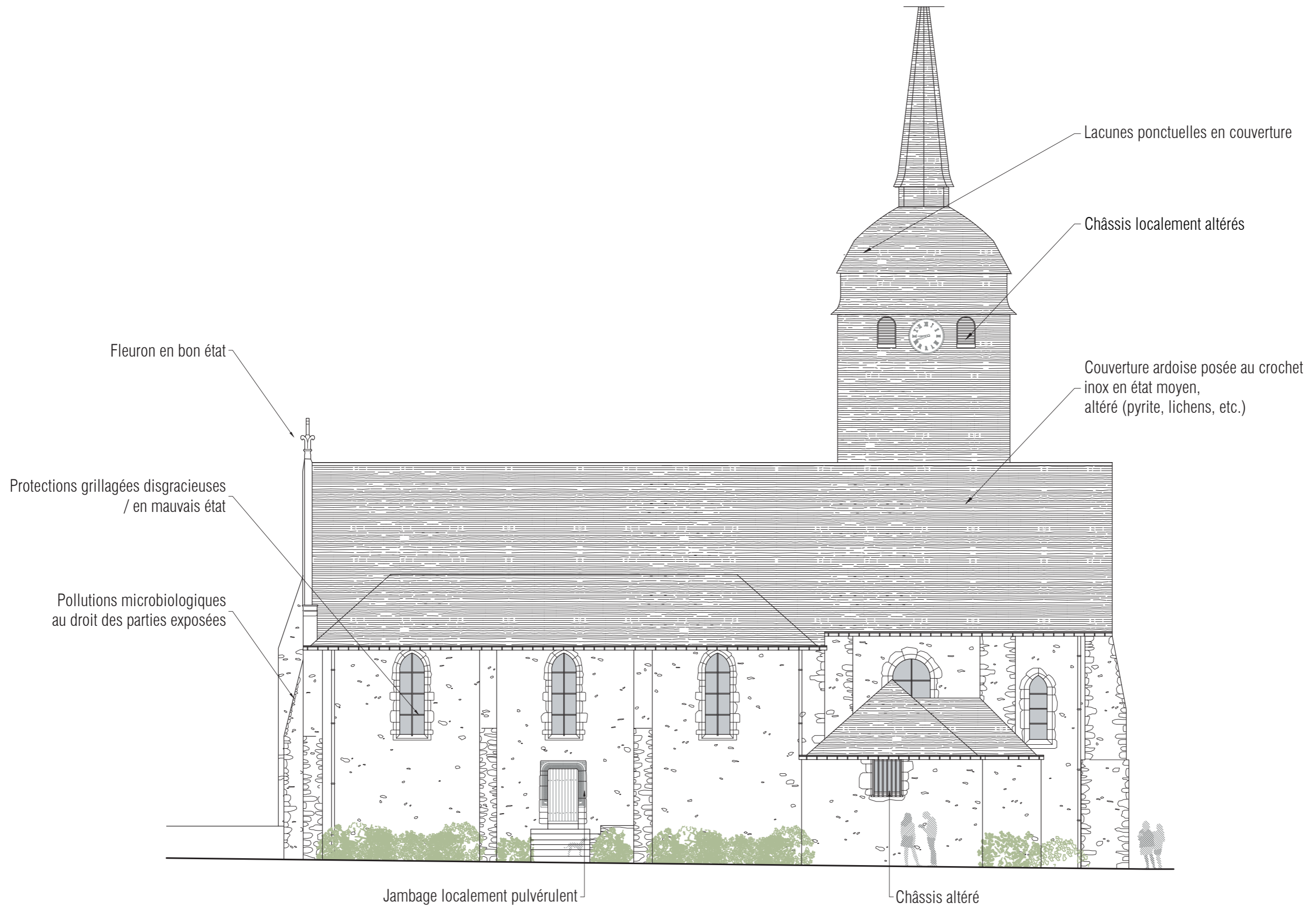
04

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN

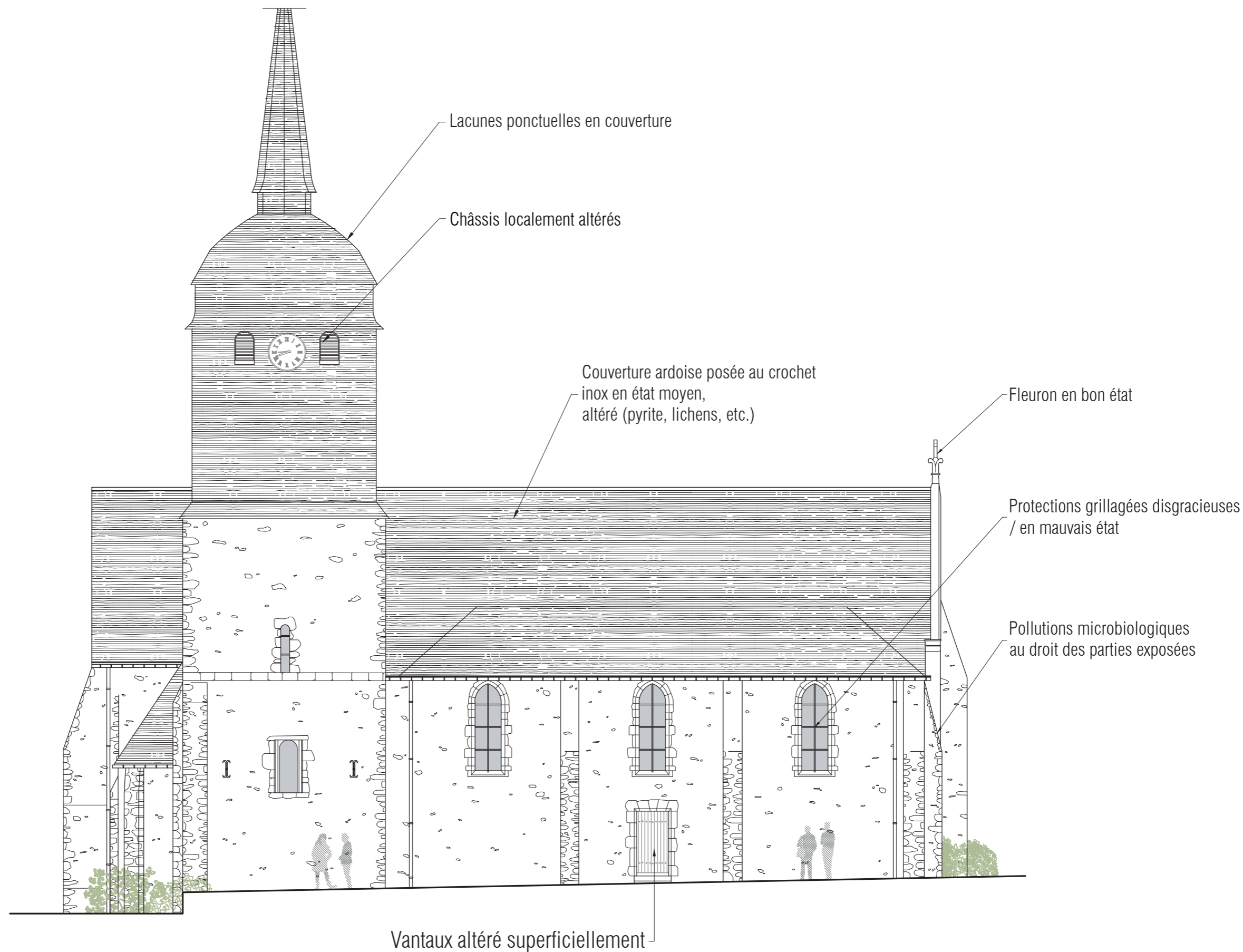
Ech : graph.

MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE

Août 2025



72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE		ETAT EXISTANT	DIAG / AVP
ELEVATION SUD			05
MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN		Ech : graph.	
MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE		Août 2025	



0 1 5m

72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE		DIAG / AVP
ELEVATION NORD		06
MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN		Ech : graph.
MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE		Août 2025
ETAT EXISTANT		



0 1 5m

72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

ELEVATION OUEST

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN

MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE

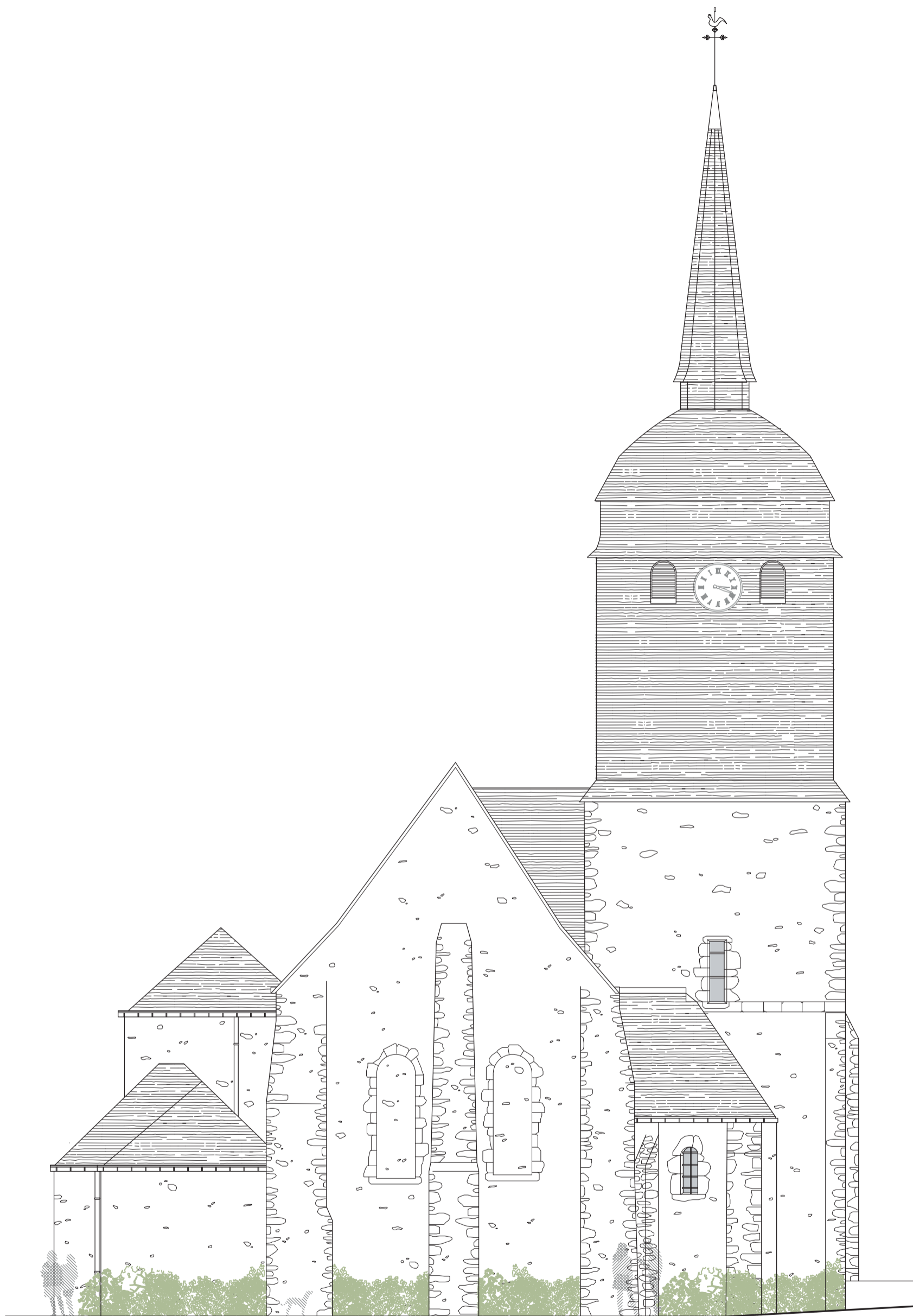
ETAT EXISTANT

DIAG / AVP

07

Ech : graph.

Août 2025



0 1 5m

72 - MONCÉ-EN-BELIN - ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

ELEVATION EST

ETAT EXISTANT

DIAG / AVP

08

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Moncé-en-Belin - 56 Rue Jean Fouassier - 72230 MONCÉ-EN-BELIN

Ech : graph.

MAITRE D'OEUVRE : Léo Cany Paris - architecte du patrimoine - Les Renardières - 72160 SCEAUX-SUR-HUISNE

Août 2025

ANNEXE. ÉTUDE DES DÉCORS PEINTS



RAPPORT D'ETUDE DES DECORS PEINTS

Eglise Saint-Etienne – Moncé-en-Belin

Sarthe (72)



Géraldine FRAY

2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
LOCALISATION.....	4
RAPPELS HISTORIQUES	6
DESCRIPTION ARCHITECTURALE	7
ETUDE DES DECORS PEINTS	10
CHADAIGNE – PEINTRE DECORATEUR	11
CHOEUR	12
❖ <i>Présentation des décors.....</i>	<i>12</i>
❖ <i>Technique de réalisation.....</i>	<i>16</i>
❖ <i>Sondages.....</i>	<i>17</i>
❖ <i>Etat de conservation.....</i>	<i>21</i>
❖ <i>Tests de restauration.....</i>	<i>27</i>
❖ <i>Préconisations</i>	<i>28</i>
MUR DIAPHRAGME ET ARC TRIOMPHAL.....	30
❖ <i>Présentation des décors.....</i>	<i>30</i>
❖ <i>Technique de réalisation.....</i>	<i>31</i>
❖ <i>Sondages.....</i>	<i>32</i>
❖ <i>Etat de conservation.....</i>	<i>34</i>
❖ <i>Préconisations</i>	<i>37</i>
BAS-CÔTE	39
❖ <i>Présentation des décors.....</i>	<i>39</i>
❖ <i>Technique de réalisation.....</i>	<i>41</i>
❖ <i>Sondages.....</i>	<i>42</i>
❖ <i>Etat de conservation.....</i>	<i>43</i>
❖ <i>Préconisations</i>	<i>47</i>
CHAPELLE NORD.....	49
❖ <i>Présentation des décors.....</i>	<i>49</i>
❖ <i>Technique de réalisation.....</i>	<i>50</i>
❖ <i>Sondages.....</i>	<i>51</i>
❖ <i>Etat de conservation.....</i>	<i>53</i>
❖ <i>Préconisations</i>	<i>58</i>

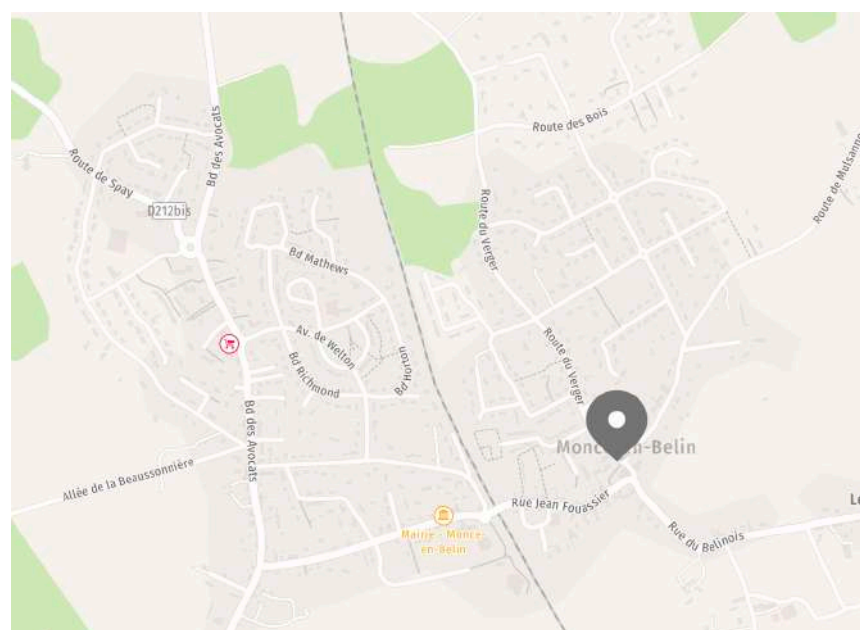
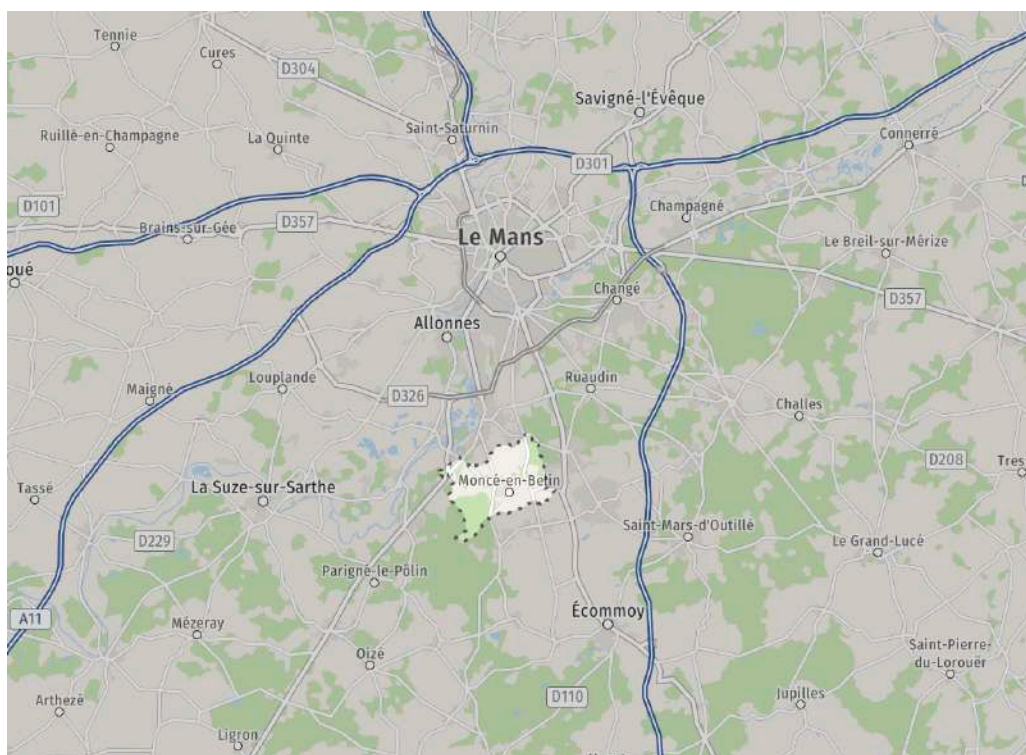
Le présent rapport a été réalisé en amont de travaux structurels importants à l'intérieur de l'église, visant à stabiliser le mur diaphragme et son arc triomphal, présentant d'importantes fissures ayant entraîné son étalement et la fermeture de l'église depuis 2 ans. La maîtrise d'œuvre de ces travaux est dirigée par Lucyna Gautier, architecte du patrimoine.

L'étude commandée sur les décors peints visait principalement à en établir un état sanitaire d'ensemble et de réaliser des sondages stratigraphiques en recherche de possibles décors anciens sous-jacents. Le diagnostic visait également à émettre des préconisations dans le cadre des travaux projetés sur le mur diaphragme et en vue d'une possible restauration future de l'ensemble des peintures murales qui couvrent l'ensemble du chœur et de ses abords.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LOCALISATION

L'église Saint Etienne prend place au sud-est du bourg de Moncé-en-Belin, situé au sud du Mans, dans le département de la Sarthe.



Localisation de l'église Saint Etienne

Statut et protection :

L'église Saint Etienne ne bénéficie d'aucune protection au titre des Monuments historiques, mais une de ses peintures murales, la Dormition de la Vierge, datée du XIV-XVe siècle, située dans l'angle nord-est du chœur, est classée au titre des Monuments Historiques en tant qu'Objet, par arrêté du 18 / 10 / 1983.



Dormition de la Vierge - chœur

Le retable majeur, situé sur le pan Est du chœur, est également classé au titre objet par arrêté du 24 / 01 / 1979.



Retable du chœur

RAPPELS HISTORIQUES

L'église Saint Etienne est construite à partir du XIIe siècle, comme en témoignent encore le chœur et le clocher carré à lanterne, reposant sur une chapelle adossée au chœur : la chapelle St René.

Les voûtes bombées du chœur, datables de la fin du XIIe – XIIIe siècle, sont caractéristiques du style Plantagenêt. Le retable majeur, de style Lavallois, est mis en place au XVIIe siècle, tandis que l'autel et le tabernacle sont ajoutés au XIXe siècle. L'ensemble est classé au titre objet par arrêté du 24 / 01 / 1979.

L'édifice est ensuite agrandi au cours du temps, et une sacristie est accolée au sud du chœur en 1816 et des bas-côtés sont ajoutés à la nef sûrement au cours du XIXe siècle.

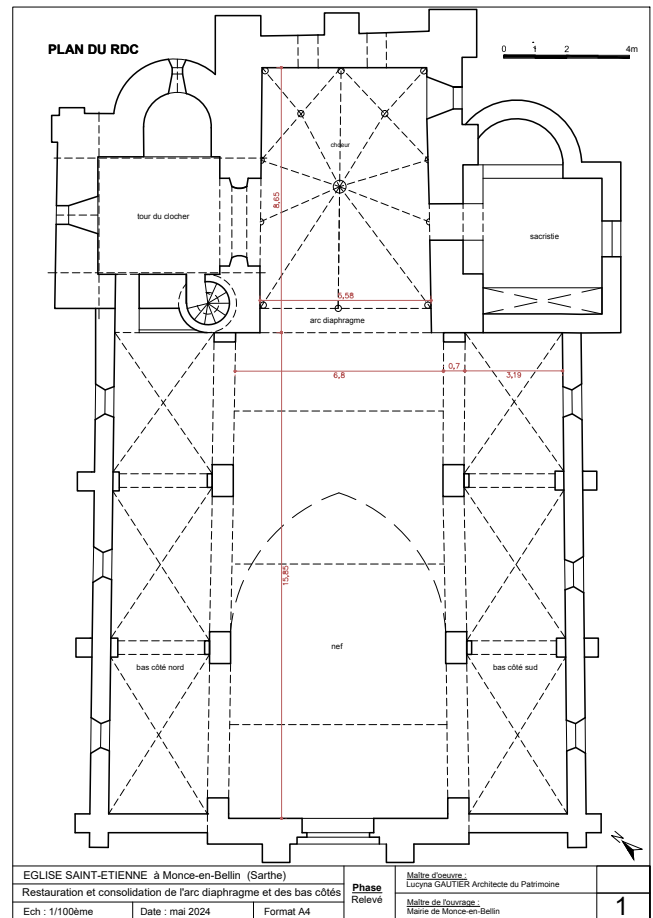
C'est au cours du XIXe que l'édifice est abondamment orné à l'intérieur :

- Vitraux en grisaille des ateliers Fialex de Mayet – 1868
- Boiseries et stalles sculptées par Humault de Moncé – 1888
- Décors peints du chœur par Chadaigne – 1862
- Décors peints des autels de Saint Joseph (bas-côté sud) et de la Vierge (bas-côté nord) par Chadaigne – 1866

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

L'église Saint-Etienne est construite sur un plan rectangulaire avec une nef bordée de deux bas-côtés, ouvrant sur un chœur rectangulaire, flanqué d'une chapelle sous clocher avec chœur en abside au nord (chapelle Saint René) et d'une sacristie au sud. A noter que cette dernière est dotée d'une absidiole orientée selon les mêmes dispositions qu'une chapelle.

A l'extérieur, les bas-côtés sont renforcés par d'étroits contreforts, tandis que le massif occidental, plus ancien, en dispose de plus larges..





Façade Sud

Au niveau de la façade occidentale, la partie centrale, d'époque gothique, présente un porche en plein cintre et une petite baie au niveau du pignon. Sur les bas-côtés, on peut noter la présence de deux baies à lancettes, qui pourraient être antérieures à la date précédemment donnée pour la construction des bas-côtés. Ces derniers auraient donc pu être reconstruits sur des bases plus anciennes.



Massif occidental

Au niveau de la façade orientale, la structure est renforcée par d'imposants contreforts formant des massifs d'angle. On peut noter la présence de deux baies anciennes occultées pour la mise en place du retable XVIIe.



Façade orientale avec baies bouchées du chœur

L'intérieur de l'église présente des dispositions différentes selon les espaces au niveau de ses couvertures :

- Voûte lambrissée pour la nef
- Voûte en briques / plâtre pour les bas-côtés
- Voûte plantagenêt en pierre peinte au niveau du chœur
- Plafond en lattis dans la chapelle nord sous clocher.



Vue générale de l'intérieur

ETUDE DES DECORS PEINTS

Toute la partie orientale de l'édifice est ornée de décors peints : le chœur, la chapelle nord, le mur diaphragme et son arc, ainsi que les pans orientaux des bas-côtés servant de chapelles avec leurs autels dédiés à la Vierge et à Saint Joseph.

Le chœur et les deux autels latéraux ont été peints par un peintre d'Alençon : Chadaigne, dans les années 1960. Ce dernier oeuvra largement dans la région du Mans où sont connus d'autres décors :



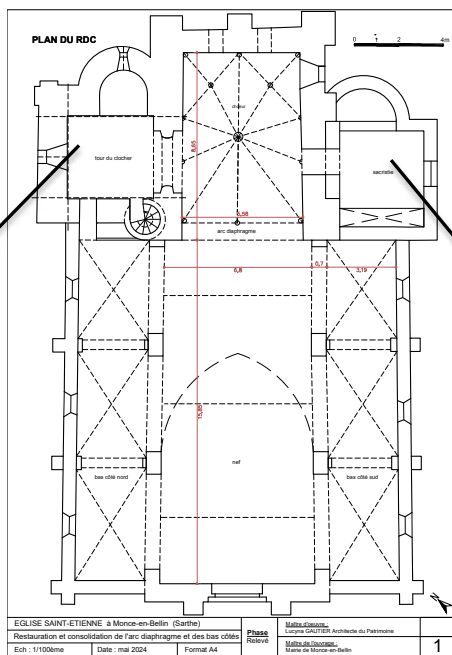
Chapelle nord



Mur diaphragme



Choeur



Bas-côté nord – autel de la Vierge



Bas-côté sud – autel de Saint Joseph

Le chœur, l'arc triomphal et les deux autels latéraux sont intégralement ornés de peintures murales, réalisées par Pierre Honoré Chadaigne en 1862 et 1866. Ce peintre décorateur, né en 1824 à Brûlon, et mort en 1879, oeuvra largement à la décoration d'édifices religieux dans la région, principalement dans la Sarthe et l'Orne.

Quelques exemples :



La Flèche (72), chapelle de l'édifice hospitalier du Saint Cœur de Marie



Champ-Haut (61), église Saint Martin



Saint Germain de Martigny (61), église Saint Germain



Saint Michel de Chavaignes (72), église Saint Michel



❖ Présentation des décors

Le chœur, construit sur un plan rectangulaire de deux travées, est couvert de voûtes de type Plantagenêt. Il était autrefois éclairé par deux petites baies qui perçaient la façade Est, mais qui sont aujourd'hui occultées en raison de la mise en place du retable. Deux baies plus larges éclairent toutefois l'espace depuis la façade sud, également percée d'une petite porte conduisant à la sacristie, tandis qu'au nord, un grand arc en plein cintre ouvre sur la chapelle sous clocher.



Les deux murs latéraux sont ornés de scènes figurées, notamment de la vie de Saint Etienne, mais sur le mur nord, le petit tympan nord-est semble repeint par-dessus un décor plus ancien, représentant la Dormition de la Vierge, et classé au titre des objets par arrêté du 18/10/1983. La zone présente des enduits anciens à la chaux, sous les plâtres portant le décor de Chadaigne, dont la signature est perceptible en bas à gauche de la scène de la Lapidation de Saint Etienne, sur le mur nord.



Sur le mur nord, le grand arc ouvrant sur la chapelle sous clocher est abondamment orné de motifs décoratifs, tandis qu'en partie haute se déploie une large scène de la Lapidation de Saint Etienne. A gauche de l'arc, une scène présente un personnage endormi sur un lit devant un personnage barbu debout devant lui et pointant une baguette dessus. Sur la petite travée à droite, sous la scène de la Dormition, se trouve une représentation de l'Annonciation, très dégradée. A gauche de cette dernière, une niche feinte encadrait une statue, aujourd'hui disparue (volée), ainsi que son socle.



Scène de la Dormition de la Vierge, enduits à la chaux sous-jacents



Lapidation de Saint Etienne

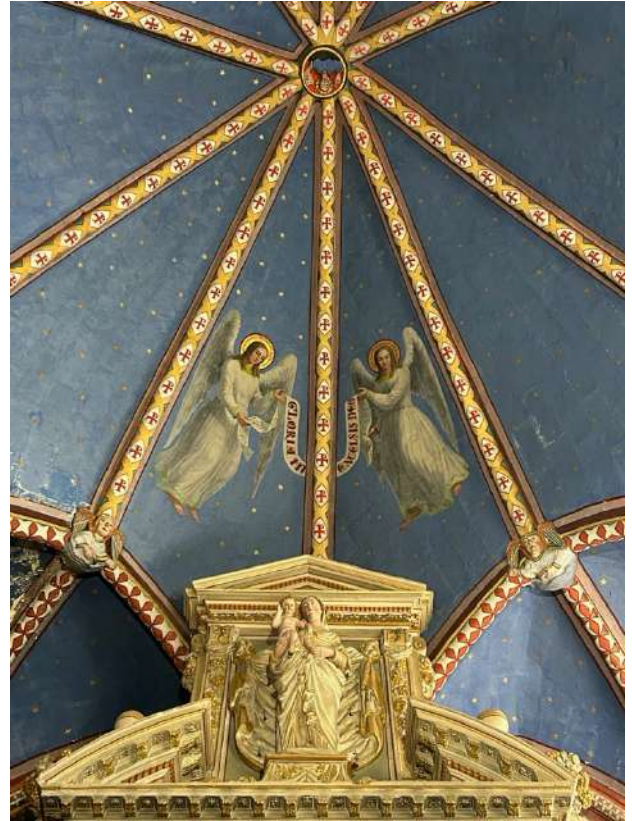


Annonciation

Sur le mur nord, les dispositions du décor sont différentes, en raison des deux grandes baies, ornées de rinceaux végétaux dans un style néo-roman. Une seule scène figurée, représentant Jésus parmi les dévots se situe à droite. Au centre du mur, les décors très dégradés sont occultés par un rideau, retiré au cours de l'étude. La zone est très altérée, et la scène figurée qui s'y trouvait n'est plus lisible. On distingue encore une niche feinte, en symétrique du mur nord, mais dont la statue et son socle ont également disparu. Des décors plus anciens de faux-appareillage à filets rouges sont rendus visibles dans les lacunes. Ils sont réalisés sur un enduit de chaux sous-jacent aux plâtres portant le décor de Chadaigne.



La voûte est ornée d'un ciel bleu étoilé et deux anges portant un phylactère surmontent le retable. Les nervures sont richement ornées de motifs décoratifs et les petites têtes sculptées formant modillon au niveau de la moulure recevant les nervures sont également peintes.



❖ Technique de réalisation

Les peintures des parements ont été réalisées sur des enduits en plâtre, appliqués par-dessus des enduits à la chaux largement conservés en dessous. Les éléments sculptés et les moulures sont peints directement sur pierre, avec un apprêt fin au préalable.

La technique picturale semble être à l'huile, mais son aspect est très mat et assez poudreux, il pourrait s'agir d'une technique mixte. L'ensemble n'est pas vernis.

Au niveau de la voûte et des nervures, les décors ont été réalisés directement sur les pierres.



Détail de la technique picturale à l'huile, très mate



Détail de la technique picturale réalisée sur un des enduits de dressage au plâtre, appliqué soit sur pierre, soit sur enduit sous-jacent

❖ Sondages

Des vestiges d'enduits plus anciens sont rendus apparents dans les zones de perte de matière.

Sur le mur sud, au centre du mur, au droit de l'infiltration, les pertes du décor XIXe ont rendu apparent un décor de faux-appareillage à filets rouges, réalisé sur enduit de chaux irrégulier, à la surface piquetée pour assurer l'accroche des plâtres modernes. Ce décor est difficilement datable sans davantage d'éléments, mais il pourrait dater entre le XIIIe et le XVe siècle. Ce décor se retrouve également sur les pierres de taille au droit des baies.



Vestige de faux appareillage à filets rouges directement sur les pierres de taille des baies

Enduit à la chaux irrégulier, à la surface piquetée, portant un décor de faux-appareillage à simples filets rouges

Quelques autres sondages ponctuels ont été réalisés sur le mur nord et ont révélé d'autres enduits à la chaux sous-jacents, portant des traces de polychromie, potentiellement du même décor de faux-appareillage à filets rouges que sur le mur sud. Ce décor pourrait toutefois être étoffé de motifs ornementaux au niveau du grand arc, et pourrait également être associé à quelques scènes figurées, comme la Dormition.



Enduit de dégrossi beige
Enduit de finition gris
Plâtre



Joint ancien à la chaux beige avec badigeon blanc par-dessus se poursuivant sur les pierres. Trace de polychromie pouvant appartenir à un décor de faux-appareillage à filets rouge
2° enduit de chaux plus couvrant avec 1 badigeon blanc puis 1 badigeon jaune
Plâtre



Joint ancien à la chaux beige avec badigeon blanc par-dessus se poursuivant sur les pierres. Trace de polychromie rouge et d'un filet rouge pouvant appartenir à un décor de faux-appareillage
2° enduit de chaux plus couvrant
Plâtre

Plusieurs sondages ont également été réalisés au niveau de la scène de la Dormition, sur le mur nord. Au niveau de la bordure inférieure de la scène, un des sondages a révélé un décor polychrome ancien, réalisé directement sur le badigeon appliqué à même la pierre. Une bande jaune et un motif en losange sont identifiables. Il pourrait s'agir d'un vestige ancien, datable entre le XIIIe et le XVe siècle. Ces traces pourraient être contemporaines du décor de faux-appareillage déjà identifié.



Traces d'un motif losangé noir et d'une bande jaune, sur badigeon appliqué à même la pierre de taille.

2^e enduit de chaux
Plâtre



Enduit de chaux avec polychromie rouge en forme de bande
Décor XIXe avec ragréage ponctuel au plâtre



Enduit de chaux avec polychromie jaune en forme de bande
Décor XIXe avec ragréage ponctuel au plâtre

Au niveau de la baie sud, les pertes de matière liées aux infiltrations ont également permis de rendre apparents des vestiges sous-jacents avec notamment un enduit de chaux à la surface irrégulière, présentant une finition jaune. Cet enduit plus ancien est recouvert par les plâtres modernes présentant le décor de Chadaigne, mais on peut noter que des vestiges de bleu sous-jacent sont visibles, peut être trace d'un état antérieur de la baie, mais précédant alors de peu le décor de Chadaigne.



Baie sud : enduit sous-jacent à la finition jaune, puis plâtre portant le décor actuel, par-dessus une couche bleue.

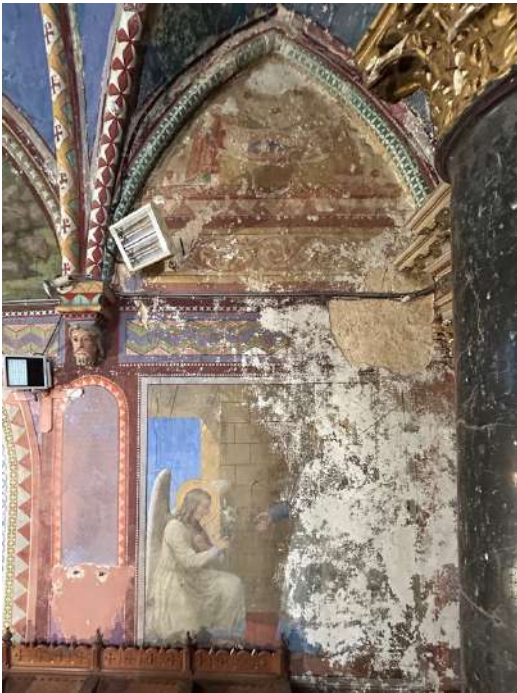
BILAN DES SONDAGES :

Les sondages réalisés dans le chœur ont permis de mettre en évidence la présence d'un décor plus ancien qui devait recouvrir l'ensemble des surfaces. Il s'agit d'un décor de faux-appareillage à filets rouges, réalisé sur enduit de chaux à la surface irrégulière, mais se poursuivant à même les pierres de taille dans les zones structurales. Ce décor ornemental pourrait avoir été associé à des éléments décoratifs plus élaborés, comme autour de l'arc nord, ainsi qu'à des scènes figurées, comme la scène de la Dormition, entièrement repeinte au XIXe sur les bases de l'ancien.

❖ Etat de conservation

SUPPORT

- **Infiltrations** : des infiltrations anciennes, potentiellement encore actives, ont très fortement dégradé les décors, notamment dans l'angle nord-est et au centre du mur sud. Les zones ainsi affectées sont boursouffées, écaillées et d'importantes pertes de matière les affectent, tant au niveau de la couche colorée que des enduits en plâtre qui se désolidarisent de l'enduit de chaux sous-jacent. La voûte est également affectée par le phénomène, qui a entraîné de fortes desquamations des pierres.

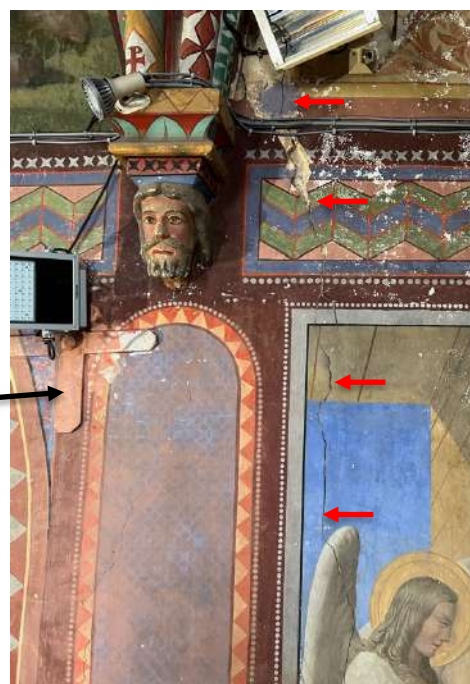


Infiltrations anciennes ayant entraîné décollements, écaillages, desquamations et pertes de matière.



- **Fissures** : une importante fissure, assez fine en surface, mais profonde au sein de la maçonnerie, est présente au niveau de la scène de l'Annonciation. Elle est certainement liée au tirant métallique placé au droit, visant à conforter la base du clocher adjacent. D'autres fissures secondaires traversent localement les décors, notamment au droit des baies sud et au niveau de l'arc nord.

Tirant
métallique



- **Enduits de reprise** : différents enduits de reprise ont été appliqués, souvent de manière assez grossière, dans les zones dégradées, notamment au niveau des parties basses et de la voûte, dont une photographie ancienne de Hurault, datée de 1951, nous montre l'état de dégradation assez avancé.



- **Installations électriques** : câbles électriques, spots, et chauffage, sont peu adaptés. Les câbles passent devant les décors et les éléments en place sont de taille importante, mal intégrés aux décors environnants.

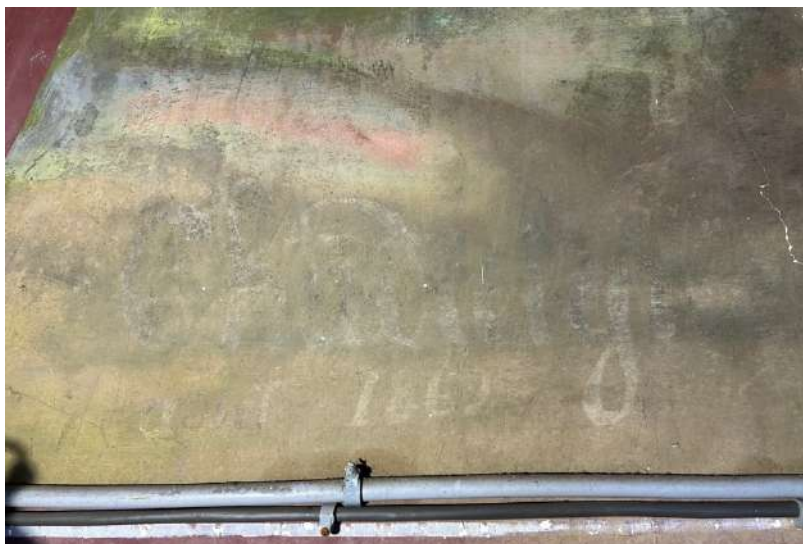


- **Ferrures** : quelques clous et ferrures diverses ont été insérés dans les murs et ont provoqué des trous dans les enduits. De gros tirants métalliques ont également été insérés dans le mur nord, afin de conforter la zone sous clocher. Ils sont peints dans la continuité des décors.



COUCHE PICTURALE

- **Encrassement** : la couche picturale est fortement encrassée. L'importance de l'encrassement est notable au niveau de la signature du peintre, qui se trouve presque entièrement occultée.



- **Blanchiments** : certaines zones présentent des blanchiments superficiels liés à des chancis de la couche colorée, appauvrie en liant.



- **Soulèvements** : les zones situées au droit des anciennes infiltrations présentent un écaillage de la couche picturale, entraînant d'importantes pertes de matière, toujours évolutives. Les zones les plus affectées, dans l'angle nord est et au centre du mur sud, ont presque complètement perdu leur décor. La voûte est également affectée par le phénomène.



- **Repeints** : quelques repeints localisés sont visibles au droit de pertes de matière au niveau des parements, mais ils sont très localisés. En revanche, la voûte a été largement repeinte de manière grossière, afin de camoufler les importantes lacunes, encore visibles sur les photographies de Hurault de 1951.



La scène de la Dormition semble quant à elle avoir été complètement repeinte par-dessus les vestiges anciens à la surface piquetée, bien qu'ils n'aient pas été recouverts de la couche de plâtre. Le décor ancien semble très mal conservé et non dégageable.



BILAN DE L'ETAT DE CONSERVATION

Les décors sont dans leur ensemble encore bien homogènes mais ils ont souffert des anciennes infiltrations, les enduits au plâtre, hygroscopiques, ayant aggravé les altérations. Au niveau de la voûte, le phénomène a engendré des desquamations de pierres, devenues pulvérulentes. Dans les deux cas, les infiltrations ont engendré d'importantes pertes de matière. Sur les zones plus préservées, les décors présentent principalement un encrassement très prononcé et des blanchiments liés à des chancis de couche colorée, appauvrie en liant. Des micro soulèvements affectent également la couche colorée de manière généralisée et entraînent des petites pertes de matière sous forme de points blancs disséminés. Quelques fissures structurelles affectent également l'ensemble, mais elles ne nécessiteront pas de remaillage.

❖ Tests de restauration

Deux tests de nettoyage ont été réalisés sur le mur nord, sur la scène de gauche. A gauche, la gomme wishab retirer assez efficacement la crasse sans affecter la couche picturale, mais quelques résidus un peu terreux restent en place dans les aspérités. A droite, le test à l'eau est assez concluant, mais la couche picturale étant très mate, elle reste légèrement sensible à cette méthode, notamment en raison des frottements engendrés par le bâtonnet de coton. Des éponges microporeuses pourront toutefois être localement employées pour finaliser le nettoyage.



❖ Préconisations

Les décors du chœur nécessitent une restauration d'ensemble, en conservant le dernier état actuel, sans chercher à dégager les décors sous-jacents. Au préalable, il faudra vérifier l'étanchéité de l'édifice, pour s'assurer que les infiltrations ne sont plus actives. Il en est de même d'un point de vue structurel, afin de vérifier la stabilité des fissures, notamment au droit du clocher.

La restauration de l'arc triomphal pourra être menée en amont, en même temps que les travaux sur le mur diaphragme.

Les décors, probablement réalisés à l'huile, contiennent certainement d'importantes teneurs en plomb, comme souvent à cette époque. Un diagnostic préalable devra donc être réalisé, et au vu des importantes dégradations affectant les décors, nous préconisons de faire également des tests lingettes sur les sols afin de vérifier leur possible contamination, avant même le lancement de travaux intérieurs.

Au vu de la forte suspicion de présence de plomb, nous proposons d'ores et déjà un protocole adapté.

Phase préparatoire :

Lot menuiserie :

- Dépose du mobilier

Lot maçonnerie

- Protection des sols et du mobilier (lot maçonnerie)
- Montage des échafaudages (lot maçonnerie) avec pose de cloisons étanches au droit de l'arc triomphal et de la chapelle nord
- Mise en place d'un sas de décontamination (lot maçonnerie)
- Installations de bungalows, douches et sanitaires (lot maçonnerie)
- Mise en place d'un branchement d'eau et d'électricité.

Lot électricité :

- Retrait des anciennes installations électriques en coordination avec le restaurateur

Lot décors peints :

- Documentation préalable, prises de vue photographiques
- Constat d'état complémentaire
- Pose de protections sur échafaudage pour éviter contamination plomb

Lot sculpture :

Prévoir un lot sculpture, ou intégrer au lot décors peints la restauration du retable.

Lot vitrail :

Prévoir un lot vitrail pour reprise des calfeutrements et pose de bavette d'étanchéité.

Restauration des décors peints :

Lot maçonnerie :

- Confortation des fissures en coordination avec le restaurateur

Lot décors peints

- Dépoussiérage des décors par aspiration contrôlée à l'aide d'un aspirateur dotés de filtres spécifiques pour le plomb
- Refixage des zones de soulèvements par injection localisée d'adhésifs à définir lors de tests préalables
- Consolidation des décollements par injection de coulis. Mise sous presse lorsque nécessaire
- Nettoyage des décors peints, y compris retrait des repeints
- Retrait des bouchages inadaptés
- Retrait des ferrures
- Consolidation des zones de pierres desquamées par imprégnation d'un consolidant minéral
- Réfection en recherche des joints dégradés de la voûte dans les zones lacunaires
- Comblement des fissures, lacunes et épaufrures en raccord avec les surfaces adjacentes. Finition au plâtre souhaitée sur les élévations, sauf pour la Dormition de la Vierge.
- Test de dégagement / retrait des repeints sur la Dormition de la Vierge, mais dans l'hypothèse de non faisabilité de l'opération, restauration selon dernier actuel
- Retouche des usures et lacunes
- Restitution des zones lacunaires, sauf pour la scène sud complètement dégradée, pour laquelle nous ne proposons que la restitution du cadre avec tons de fond au centre.
- Rapport documentaire DOE en 4 exemplaires

MUR DIAPHRAGME ET ARC TRIOMPHAL

❖ Présentation des décors

Le mur diaphragme séparant le chœur de la nef est entièrement orné d'un décor peint dans la continuité de celui du chœur. La face côté nef est dotée d'un décor de faux-appareillage avec alternance de motifs en forme de croix et l'arc est soulignée par un bandeau ornemental à base de faux-joints élaborés. Une mandorle encadre le Christ en Croix sculpté, placé en partie sommitale.



L'intrados de l'arc triomphal est quant à lui orné de personnages en buste, présentés dans des médaillons entrelacés alternant avec des motifs végétaux stylisés. Il s'agit des 4 évangélistes et de 4 apôtres.



❖ Technique de réalisation

La technique de réalisation est identique à celle observée dans le chœur, avec un décor vraisemblablement exécuté à l'huile, malgré un aspect très mat. Au niveau de l'arc maçonné en pierres de taille, le décor est réalisé directement sur les pierres préalablement jointoyées et apprêtées. En revanche, la face du mur, réalisée en moellons, a été enduite à la chaux, puis un fond uni a été appliqué, avant de tracer les décors à l'aide de poncifs (petits points noirs visibles en périphérie des motifs) et d'appliquer les aplats colorés de manière homogène.



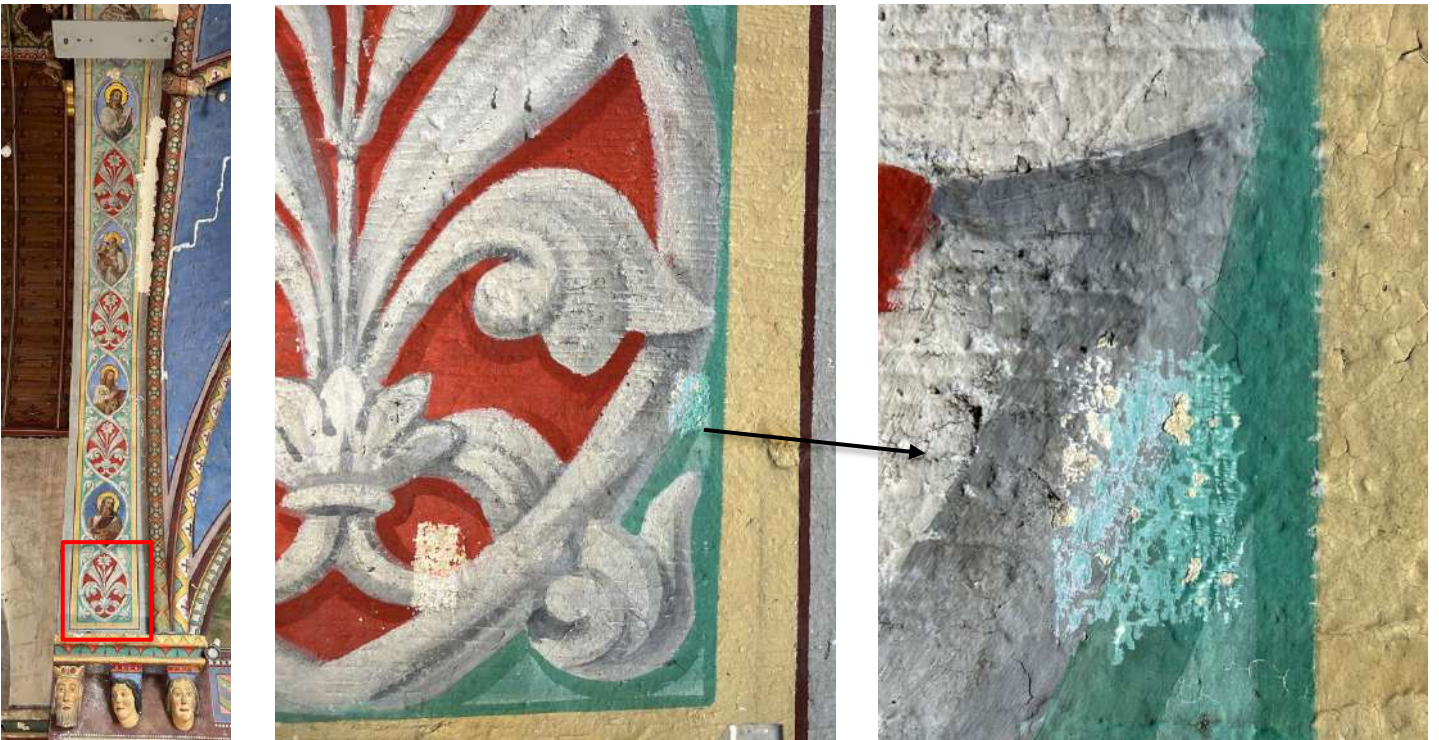
Traces de poncif autour des motifs



Intrados de l'arc peint directement sur les pierres finement jointoyées et apprêtées.

❖ Sondages

Quelques petits sondages ont été réalisés en partie basse de l'intrados de l'arc, côté nord. Ils ont mis en évidence la technique de réalisation, avec la surface des pierres, préparée avec un apprêt fin, blanc et très dur. Dans ces sondages, une polychromie vive a été mise en évidence sous le décor actuel, mais au vu des difficultés de dégagement, il n'a pas été possible de conclure si ces vestiges appartiennent à un décor sous-jacent plus vif, potentiellement repris à l'identique, ou s'il s'agit de la préparation du décor actuel.



Traces d'un décor sous-jacent ou de couches préparatoires plus vives, appliquées sur un fin apprêt très dur

Au niveau de la face du mur côté nef, l'observation en lumière rasante a permis de mettre en évidence un décor sous-jacent, également à base de faux-appareillage, associé à un bandeau ornemental avec petites croix soulignant l'arc.

Deux sondages réalisés davantage en profondeur, n'ont pas révélé d'autre décor peint plus ancien, mais on a pu mettre en évidence les différentes couches d'enduit qui portent le décor : enduit de dégrossi beige soutenu, corps d'enduit, enduit de finition assez gris.



Traces d'un décor sous-jacent visible à l'observation en lumière rasante



Sondages en profondeur n'ayant pas révélé de décor plus ancien, mais mettant en évidence les différentes couches d'enduit

❖ **Etat de conservation**

SUPPORT :

- **Fissures** : deux larges fissures traversent la partie haute du mur diaphragme, ce qui a conduit à un affaissement de l'arc. Ce désordre structurel profond est sûrement lié aux modifications architecturales qu'a subi le bâtiment, avec adjonction des bas-côtés n'absorbant pas suffisamment les poussées de la charpente / toiture. Un étaieement a été mis en place et l'église a été fermée au public en raison de ce désordre.



Fissures et affaissement de l'arc, aujourd'hui étayé



- **Enduits de reprise** : certaines fissures ont été grossièrement rebouchées au plâtre, débordant sur la surface peinte.



COUCHE PICTURALE

- **Encrassement** : la surface des décors est très encrassée
- **Soulèvements** : la couche picturale présente de nombreux soulèvements, mais ces derniers étant indurés, ils ont assez peu évolué en déplacements.



- **Pertes de matière** : au niveau de l'intrados de l'arc, les pertes de matière sont très limitées et sont liées aux soulèvements. Des lacunes se sont également formées au niveau de l'écartement des fissures qui rend le décor disjoint.

A la face côté nef, une infiltration affecte les décors en haut à gauche, où la couche picturale est boursouflée et soulevée.



Ecaillages localisés au niveau de l'intrados



Soulèvements, décollements et pertes de matière liés à d'anciennes infiltrations en partie haute du mur diaphragme

- **Noircissement** : des taches noires sont localement visibles sur les décors. Il pourrait s'agir d'une oxydation des apprêts potentiellement à base de céruse. Cette dégradation est en effet caractéristique des décors réalisés à l'aide de blanc de plomb et d'huile, qui s'oxydent au contact de l'humidité.



BILAN DE L'ETAT DE CONSERVATION

L'ensemble de l'arc triomphal et du mur diaphragme est fortement fragilisé par les désordres structurels qui l'affecte, mais les décors peints à proprement parler sont en assez bon état. Ils sont encrassés et présentent de nombreux soulèvements indurés, mais ils sont très homogènes et présentent que peu de lacunes.

❖ Préconisations

Des travaux à court terme sont envisagés pour conforter les désordres structurels de l'arc.

Les travaux de maçonnerie devront être réalisés en étroite collaboration avec le restaurateur décor peint et dans la limite du possible, les purges seront limitées au droit des fissures. Les décors de l'intrados devront être conservés.



Les décors peints présentent très certainement d'importantes teneurs en plomb. Un diagnostic préalable aux travaux devra donc être réalisé, mais au vu du type de décor et des reprises structurelles à faire, nous proposons d'intégrer un protocole plomb dès le départ.

Restauration des décors peints :

Lot maçonnerie :

- Protection des sols
- Montage des échafaudages en pied par le lot maçonnerie
- Thermobâchage étanche, mise en place d'un sas de décontamination
- Installations de bungalows, douches et sanitaires (lot maçonnerie)
- Mise en place d'un branchement d'eau et d'électricité.

- Confortation des fissures en coordination avec le restaurateur

Lot décors peints

- Documentation préalable, prises de vue photographiques
- Constat d'état complémentaire
- Pose de protections sur échafaudage pour éviter contamination plomb

- Dépoussiérage des décors par aspiration contrôlée à l'aide d'un aspirateur dotés de filtres spécifiques pour le plomb
- Refixage des zones de soulèvements par injection localisée d'adhésifs à définir lors de tests préalables
- Consolidation des pertes de cohésion de la couche colorée
- Consolidation des décollements d'enduit par injection de coulis de chaux. Mise sous presse lorsque nécessaire
- Coordination avec lot maçonnerie pour remaillage des fissures : le remaillage sera possible à la face du mur diaphragme, mais les reprises devront être limitées au maximum au niveau de l'intrados de

l'arc portant le décor figuré. Pose de protections provisoires sur décors peints au droit des reprises si nécessaire.

- Purge mécanique soigneuse des décors au droit des fissures pour remaillage de la maçonnerie (une bande de 10 cm au droit des décors sera traitée par le restaurateur.
- Pose de solins périphériques à la chaux au droit des décors purgés pour remaillage
- Réfection des enduits à l'identique au droit des fissures (lot maçonnerie)
- Nettoyage des décors peints
- Comblement des petites lacunes superficielles en raccord avec surfaces adjacentes
- Retouche des usures et lacunes
- Restitution des zones lacunaires
- Fourniture des EPI pour protocole plomb
- Retrait des protections, déplombage de l'échafaudage, évacuation et traitement des déchets souillés
- Rapport documentaire DOE en 4 exemplaires

❖ Présentation des décors

Les deux bas-côtés sont dotés d'autels secondaires : Saint Joseph au sud et la Vierge au nord, qui sont ornés sur leur mur de fond d'un décor peint.

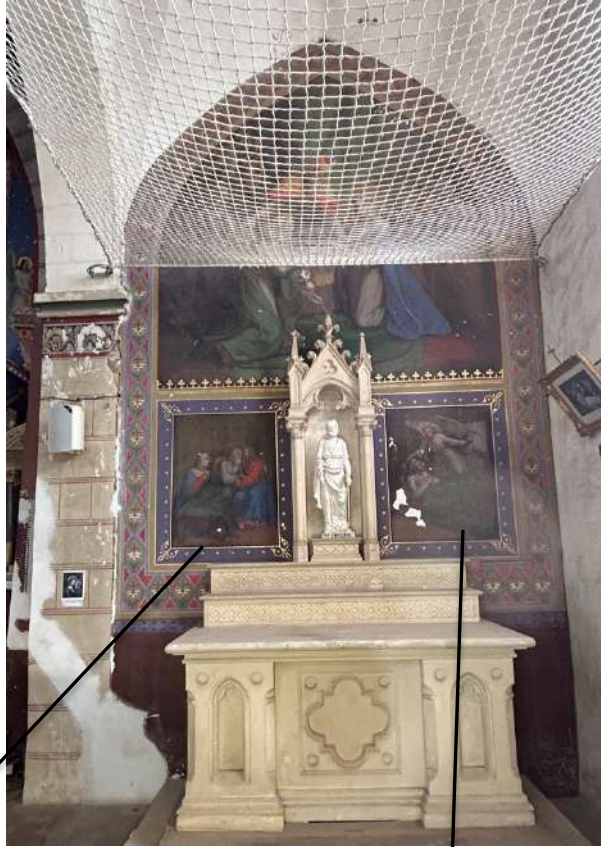
Au nord, on peut voir en partie haute un couronnement de la Vierge, ainsi que deux petites scènes de part et d'autre de la niche sculptée : la Nativité à gauche, la Déploration à droite



Autel de la Vierge, bas-côté nord



Au sud, les dispositions sont similaires avec le Couronnement de Saint Joseph et deux petites scènes de part et d'autre de la niche sculptée de l'autel : la Mort de Saint Joseph à gauche, le Songe de Joseph à droite.



❖ Technique de réalisation

Les décors sont réalisés à l'huile sur plâtre et comme sur les autres parties peintes, l'aspect est très mat et la surface est non vernie.



Détail de la technique de réalisation bas-côté sud

Au nord, un accès au mur de refend par la chapelle sous clocher a permis d'observer le revers de la paroi, simple mur de refend en briques montées au plâtre.



Bas-côté nord réalisé à l'huile sur plâtre sur mur de rend en fines briquettes (tomettes ?)



❖ Sondages

Au niveau des deux bas-côtés, un décor sous-jacent transparaît en lumière rasante, notamment au niveau du pilier d'angle et du soubassement. Le dégagement en est quasi impossible.



Bas-côté sud : décors sous-jacents visibles en lumière rasante



Bas-côté nord : décor sous-jacent visible en lumière rasante

❖ Etat de conservation

Les deux bas-côtés sont fortement fragilisés par des désordres structurels qui ont poussé à mettre en place des filets de protection. Les murs gouttereaux manquent en effet de contreforts et ne contrebalancent pas suffisamment les poussées, qui engendrent des fissures structurelles importantes.

Ces désordres se ressentent sur les décors, qui présentent en outre d'importantes altérations, accentuées côté nord en raison d'infiltrations anciennes, potentiellement encore actives.

SUPPORT

- **Fissures** : d'importantes fissures profondes affectent les deux bas-côtés au droit du pilier d'angle, le mur de refend étant juste posé en applique sans réelle liaison avec l'angle du chœur. Au nord, l'ensemble du mur de refend n'étant plus liaisonné avec les autres parties structurelles de l'édifice, sa stabilité est engagée.



Larges fissures entre les murs de refend en briquettes et les piliers (nord à gauche, sud à droite)

- **Décollements d'enduit** : au nord, les enduits en plâtre sont très fortement décollés et une poche déformée de taille importante menace de chuter.



Nord : importants décollements déformés et instables des enduits de finition au plâtre

- **Infiltrations** : le bas-côté nord a subi une importante infiltration qui a conduit à une dégradation très poussée et très délimitée de la partie droite. Les enduits en plâtre, hygroscopiques, se sont boursoufflés, entraînant des pertes très importantes de matière picturale. La nette délimitation est liée à des fissures dans le mur de refend qui ont concentré l'eau à droite.



Bas-côté sud ayant subi une infiltration ayant entraînée une dégradation très avancée et très délimitée de la partie droite

- **Bouchages anciens** : d'anciennes lacunes ont été anciennement reprises au plâtre et retouchées. Elles sont visibles en raison des retouches désaccordées, mais les comblements sont d'assez bonne qualité. Au sud, d'importantes tranchées ont été rebouchées au plâtre sans être retouchées



Bouchage au plâtre adapté mais grossièrement retouchée (bas-côté nord)



Bouchage au plâtre laissé brut – pilier sud

COUCHE PICTURALE

- **Encrassement** : la surface des décors est fortement encrassée
- **Soulèvements** : la couche colorée est très fortement écaillée, les soulèvements engendrant d'importantes pertes de matières progressives et évolutives. Les soulèvements sous forme de larges écaillages sont très indurés.



Au sud, les écaillages prennent la forme de mini boursouffures engendrant des usures sous forme de petits points blancs. Ce type d'altération liée au caractère hygroscopique du plâtre, peut être concomitant des déplacements plus indurés, comme sur le Songe de Joseph.



Déplacements indurés et usures sous forme de petits points blancs

- **Pertes de matière** : les lacunes engendrées par l'infiltration sont très importantes au nord. Elles ont conduit à une disparition quasi-totale de la en haut à droite du Couronnement de la Vierge.



BILAN DE L'ETAT DE CONSERVATION

Les décors peints des bas-côtés présentent des états de conservation différenciés. Au sud, le décor est encore bien homogène, malgré un défaut de liaison du mur de refend, des soulèvements et quelques pertes de matière assez réduites. En revanche, au nord, l'infiltration a causé de très importants dégâts et l'ensemble du mur de refend est dans un équilibre précaire. D'importants décollements d'enduit très déformés menacent également de chuter.

❖ Préconisations

Comme pour le chœur, des travaux de confortation des fissures structurelles sont prévus à court terme, par la mise en place de tirants métalliques. Par la même occasion, il serait nécessaire de procéder à la stabilisation des deux murs de refend, non liaisonnés avec les autres parties de l'édifice, et à la consolidation des décollements d'enduit.

Il serait également nécessaire d'envisager la restauration à court terme des décors, car au vu de leur niveau d'écaillage, les pertes de matière risquent de s'accroître rapidement.

Il serait bénéfique d'intégrer la restauration des deux autels dans le cadre d'un chantier de restauration des intérieurs. Ils pourront être traités par un lot sculpture spécifique ou être intégrés au lot décor peint.



Les décors peints présentent très certainement d'importantes teneurs en plomb. Un diagnostic préalable aux travaux devra donc être réalisé, mais au vu du type de décor et des reprises structurelles à faire, nous proposons d'intégrer un protocole plomb dès le départ.

Interventions à prévoir :

Restauration des décors peints :

Lot maçonnerie :

- Protection des sols
- Pose d'un polyane sur retable
- Montage des échafaudages en pied par le lot maçonnerie
- Thermobâchage étanche, mise en place d'un sas de décontamination
- Installations de bungalows, douches et sanitaires (lot maçonnerie)
- Mise en place d'un branchement d'eau et d'électricité.

Lot décors peints

- Documentation préalable, prises de vue photographiques
- Constat d'état complémentaire
- Pose de protections sur échafaudage pour éviter contamination plomb

- Dépoussiérage des décors par aspiration contrôlée à l'aide d'un aspirateur dotés de filtres spécifiques pour le plomb
- Refixage des zones de soulèvements par injection localisée d'adhésifs à définir lors de tests préalables

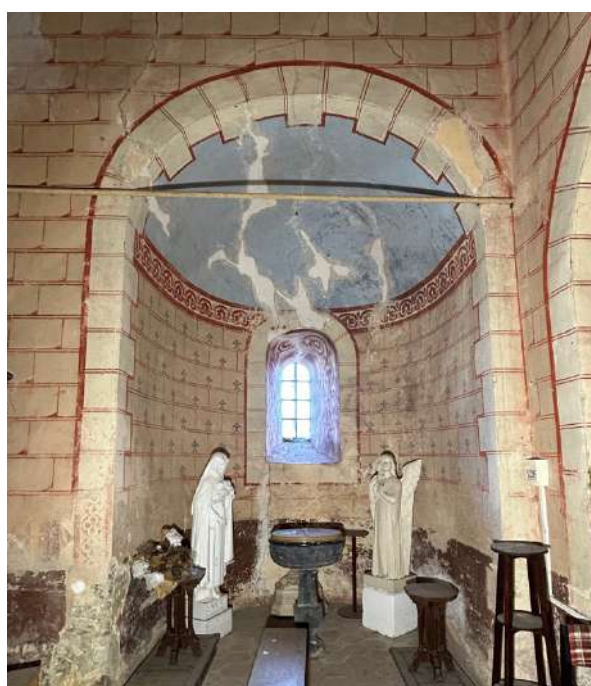
- Consolidation des pertes de cohésion de la couche colorée
- Consolidation des décollements d'enduit par injection de coulis à base de plâtre. Mise sous presse lorsque nécessaire.
- Nettoyage des décors peints
- Comblement des petites lacunes superficielles en raccord avec surfaces adjacentes
- Retouche des usures et lacunes
- Restitution des zones lacunaires
- Fourniture des EPI pour protocole plomb
- Retrait des protections, déplombage de l'échafaudage, évacuation et traitement des déchets souillés
- Rapport documentaire DOE en 4 exemplaires

CHAPELLE NORD

❖ Présentation des décors

La chapelle nord, placée sous clocher, est ornée d'un décor simplifié, semblable à celui du mur diaphragme. Il se compose d'un faux-appareillage à redents, bordé d'une frise de rinceaux rouges sous plafond et d'un soubassement rouge. La baie du mur nord est richement ornée de rinceaux décoratifs rouges, cernés d'un bandeau jaune doublé de filets rouges et de faux-claveaux à la face.

La petite absidiole en cul de four servant de fonts baptismaux est ornée dans la continuité, avec cette fois un faux-appareillage doté de motifs végétaux au centre, et d'une frise sommitale composée de palmettes stylisées. Le cul de four est peint en bleu. L'arc ouvrant sur l'absidiole est doté de faux-claveaux, ainsi que la baie d'axe.



❖ Technique de réalisation

Les décors actuels sont réalisés sur un enduit de chaux brun, appliqué par-dessus un enduit de chaux plus ancien, dont la surface a été piquetée au préalable pour assurer l'accroche du nouvel enduit.

Les décors ont ensuite été réalisés avec une technique à la détrempe, sûrement à l'aide de pigments liés à de l'eau de chaux.



Technique à la détrempe sur enduit de chaux

❖ Sondages

Le décor actuel est peint directement par-dessus un décor plus ancien, qui transparaît dans les zones d'usures. Ce décor sous-jacent pourrait également dater du XIXe, de style néoroman.



Un décor encore plus ancien est présent sous les enduits de chaux portant le décor XIXe. Les chutes d'enduit révèlent en effet un enduit de chaux plus clair, à la surface piquetée, portant un décor de faux-appareillage pouvant se rapprocher de celui mis en évidence dans le chœur, et pouvant être dater très approximativement entre le XIIIe et le XVe.



Dernier décor actuel 2^e moitié XIXe

1^{er} décor de faux-appareillage à simples filets rouges (XIII-XVe)

2^e décor sous-jacent XIXe

Ces enduits anciens, à la surface piquetée, se retrouve également dans l'absidiole. Dans cette zone, les sondages n'ont pas révélé de faux-appareillage, mais il est possible qu'il soit trop usé, ou qu'il ait été lui-même recouvert par un autre décor sur badigeon superposé, comme le laisse penser el soubassement vert visible dans l'angle.



❖ Etat de conservation

La chapelle nord sous clocher présente un état de conservation très dégradé, principalement lié à des problèmes structurels majeurs.

SUPPORT

- **Fissures** : de très larges fissures structurelles traversent les murs de l'espace sous clocher et l'absidiole. Elles sont très profondes, traversantes, et sont liées aux problèmes structurels de l'ensemble du clocher. Des tirants métalliques ont été mis en place, vraisemblablement au XIXe, mais ils ne sont plus fonctionnels ou insuffisants.





- **Décollements d'enduit** : les désordres structurels du bâti ont entraîné des décollements des enduits, principalement des enduits XIXe qui se désolidarisent des enduits sous-jacents, à la surface pourtant piquetée pour améliorer l'accroche. Ce phénomène provoque des déplacages et chutes d'enduit.



- **Déplacages d'enduit / pertes de matière** : les enduits XIXe se sont déplaqués par plages entières de l'enduit ancien sous-jacent. Les chutes sont régulières au vu de l'importance des gravats jonchant le sol.



- **Remontées capillaires** : les parties basses des enduits sont fortement affectées par les remontées capillaires qui doivent drainer avec elles des sels solubles. Les enduits perdent leur cohésion et se désagrègent progressivement.



- **Enduits de comblement** : les fissures de l'absidiole ont été grossièrement rebouchées avec des enduits plâtre inadaptés.



COUCHE PICTURALE

- **Pulvéulence** : la couche colorée est très pulvérulente, poudreuse et a perdu toute cohésion, ce qui a entraîné d'importantes usures laissant apparaître le décor sous-jacent.



- **Pertes de matière** : les décors sont très lacunaires, non seulement en raison des pertes d'enduit, mais également en raison de l'usure progressive, des écaillages, griffures...



❖ Préconisations

La chapelle nord est dans un état très précaire. Elle est structurellement instable et la structure nécessite des travaux de confortation importants. Les tirants ne sont plus suffisants et les fissures traversantes nécessiteront des remaillages en profondeur. La stabilité de l'ensemble du clocher devra être vérifiée.

Dans tous les cas, il n'est pas envisagé de dégagement des décors sous-jacents, le décor actuel étant homogène avec le reste des décors malgré son mauvais état de conservation.



Contrairement aux autres décors peints de l'édifice, ceux de la chapelle nord semblent de nature minérale, il est probable qu'ils ne présentent pas de teneurs en plomb élevées. Un diagnostic préalable aux travaux devra donc être réalisé, mais nous proposons d'intégrer un protocole plomb dès le départ, afin d'anticiper des complications.

Restauration des décors peints :

Lot maçonnerie :

- Protection des sols
- Montage des échafaudages en pied par le lot maçonnerie
- Pose d'une cloison étanche au droit de la chapelle et mise en place d'un sas de décontamination
- Installations de bungalows, douches et sanitaires (lot maçonnerie)
- Mise en place d'un branchement d'eau et d'électricité.

Lot décors peints

- Documentation préalable, prises de vue photographiques
- Constat d'état complémentaire
- Pose de protections sur échafaudage pour éviter contamination plomb

- Dépoussiérage des décors par aspiration contrôlée à l'aide d'un aspirateur dotés de filtres spécifiques pour le plomb
- Nettoyage des décors peints
- Consolidation des pertes de cohésion de la couche colorée
- Consolidation des décollements d'enduit par injection de coulis de chaux. Mise sous presse lorsque nécessaire
- Coordination avec lot maçonnerie pour remaillage des fissures

- Purge mécanique soignée des décors au droit des fissures pour remaillage de la maçonnerie (une bande de 10 cm au droit des décors sera traitée par le restaurateur.
- Réfection complète des soubassements par le lot maçonnerie. Possibles enduits techniques de type sanimur ou enduit très poreux.
- Pose de solins périphériques à la chaux au droit des décors purgés pour remaillage
- Réfection des enduits de dégrossi au droit des fissures (lot maçonnerie)
- Comblement des pertes de matière avec enduits de chaux aérienne en raccord avec surfaces adjacentes
- Retouche des usures et lacunes
- Restitution des zones lacunaires
- Fourniture des EPI pour protocole plomb
- Retrait des protections, déplombage de l'échafaudage, évacuation et traitement des déchets souillés
- Rapport documentaire DOE en 4 exemplaires

-

SARTHE
MONCÉ-EN-BELIN
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

ÉTUDE DIAGNOSTIC / AVANT-PROJET
Restauration générale

LÉO CANY PARIS
Les Renardières
72160 SCEAUX-SUR-HUISNE

